CAS - 084 M
C.P. - ITINERANCE
AU QUEBEC

L'affiliation sociale : Une réponse à l'itinérance des jeunes



Mémoire
présenté à la Commission des affaires sociales

Le Regroupement
des Auberges du coeur
du Québec

L'affiliation sociale :
Une réponse à l'itinérance des jeunes

Mémoire

du Regroupement des Auberges du cœur du Québec

présenté dans le cadre des consultations menées
par la Commission des affaires sociales
sur le phénomène de l'itinérance au Québec

Octobre 2008

« Je ne veux pas survivre, je veux vivre. Je reprends la route »
(François, ancien résidant d'une Auberge du coeur)

« Ce qui m'a le plus aidé, c'est quand j'avais de la peine, ou j'étais joyeuse, ou j'avais besoin de conseils ou j'étais perdue (...), il y a tout le temps un intervenant qui est en bas, qui est là » (Mélanie)[1]

Table des matières

1. Présentation 4

1.1 Les Auberges du cœur 4

1.2 Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec 6

2. Situation des jeunes hébergés dans les Auberges 8

3. L'itinérance des jeunes : l'aboutissement d'un processus de désaffiliation 10

4. Les pratiques d'affiliation sociale des Auberges du cœur 12

5. Des pratiques d'affiliation sociale à la continuité de liens 16

6. Recommandations 18

6.1. Établir un plan d'action pour contrer le phénomène de l'itinérance des jeunes 19

6.1.1. Revenu décent 20

6.1.2. L'accès au logement 22

6.1.3. Services de santé et services sociaux 24

6.1.4. Protection de la jeunesse 27

6.1.5. Éducation 29

6.1.6. Ensemble du territoire québécois 31

6.2. Développer et soutenir les initiatives et les pratiques développées par les organismes communautaires autonomes. 33

6.2.1. Développer et soutenir les initiatives qui favorisent l'affiliation sociale et la continuité de liens 36

6.3. Établir une Politique de lutte à l'itinérance au Québec. 38

7. Conclusion 39

8. Bibliographie 40

Annexe : Résumé des principales recommandations 42

[1] Les témoignages en exergue sont tirés de l'article suivant : DUVAL, M., RENÉ, J.-F., CLOUTIER, G. et PONTBRIAND, A., « Séjourner dans une Auberge du cœur au Québec : des jeunes témoignent », Université De Boeck, *Pensée plurielle*, 2007/1, No 14, p. 215-226

1. Présentation



La mission des Auberges du coeur est d'accueillir, de soutenir et d'accompagner les jeunes de 12 à 30 ans qui ont besoin d'aide et d'hébergement.
Ouvertes 7 jours par semaine, 24 heures par jour, elles offrent le gîte et le couvert, un milieu stable et une écoute active, un soutien et un accompagnement. Il y a 30 Auberges du coeur réparties dans onze régions du Québec, elles hébergent chaque année plus de 2500 jeunes qui ont fait le choix de cogner à leur porte.

1.1 Les Auberges du cœur

Les Auberges du cœur sont des maisons d'hébergement jeunesse communautaires autonomes. Leur mission est d'accueillir, de soutenir et d'accompagner les jeunes de 12 à 30 ans qui, dans une démarche volontaire, s'adressent à elle pour de l'aide et de l'hébergement. Chaque Auberge a été constituée en réponse à la réalité de son milieu (quartier, ville, région). Certaines Auberges n'accueillent que des mineurs ou des majeurs et d'autres les deux catégories dans des groupes d'âges restreints.

Une Auberge du cœur, c'est d'abord un lieu physique, une maison, un milieu de vie organisé que les jeunes qualifient souvent de « familial ». C'est un lieu où le jeune peut jeter l'ancre, le temps de se réorganiser, de se mettre en projet en fonction de ses objectifs, le rythme qu'il peut suivre et avec le soutien d'intervenants toujours présents et la solidarité des autres jeunes qui vivent ou ont vécu des situations équivalentes.

Ces démarches **volontaires** peuvent le mener vers la recherche d'emploi, un retour aux études ou le milieu familial, au développement de compétences dans une entreprise d'économie sociale, etc. Par rapport aux multiples besoins personnels, cela prend parfois la forme d'un soutien ou références plus spécialisées (toxicomanie, suivi psychologique, etc.), d'une médiation familiale, d'un suivi post-hébergement, de la location d'un appartement avec soutien communautaire, de la défense de droits, d'un travail d'éducation populaire favorisant l'exercice d'une citoyenneté responsable. L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une approche communautaire d'affiliation sociale qui se veut alternative et globale.

L'intervention en milieu de vie est l'une des pierres d'assise des pratiques d'affiliation des Auberges du cœur. L'intervenant et le jeune peuvent saisir l'une des multiples occasions qui se forment durant une journée pour répondre aux préoccupations présentes et préparer l'avenir. Le cadre de vie implanté dans une Auberge permet aux jeunes d'expérimenter, de faire des erreurs sans avoir peur de se retrouver nécessairement à la rue. Il peut aussi permettre aux intervenants de voir évoluer les jeunes dans un contexte de vie réelle.

Extrait de la Déclaration de principes des Auberges du cœur

1. Chaque jeune a son histoire, son rythme et ses aspirations
2. Chaque jeune a la capacité de prendre du pouvoir sur sa vie
3. Chaque jeune a droit à sa dignité et au respect
4. Les jeunes ne sont pas les seuls responsables des conditions de vie dans lesquelles ils se retrouvent
5. Les difficultés vécues par les jeunes ne sont jamais isolées et doivent être abordées globalement
6. Le pouvoir des jeunes passe, entre autres, par la connaissance de leurs droits et de leurs responsabilités
7. L'exercice de la citoyenneté s'apprend à travers le vécu quotidien, individuel et collectif
8. Nos actions doivent s'appuyer sur une approche globale et sur les fondements de l'action communautaire que sont la justice, la démocratie et l'égalité
9. Les jeunes doivent participer activement à l'identification de leurs besoins et de leurs objectifs et être volontaires dans la démarche pour y arriver

1.2 Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec

Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec a été fondé en 1987 à l'initiative de maisons d'hébergement pour jeunes sans abri ou à risque de le devenir dont les premières avaient vu le jour à la fin des années 1970. Actuellement au nombre de 30, réparties dans onze régions du Québec, les Auberges du cœur hébergent chaque année plus de 2,500 jeunes entre 12 et 30 ans et doivent en refuser 5000 autres, généralement faute de places. Ces chiffres ne reflètent qu'une partie des besoins des jeunes itinérants ou à risque de le devenir pour le type d'hébergement et de soutien que nous offrons considérant les territoires où nous sommes absents.

Au total, l'ensemble des Auberges du cœur assume 332 places en maison d'hébergement, 91 autres en appartements supervisés et assurent aussi la supervision de 61 logements sociaux.

Le Regroupement poursuit quatre grands objectifs principaux :

1. Défendre l'existence et l'autonomie des maisons d'hébergement pour jeunes adolescents et jeunes adultes en difficulté ou sans abri;
2. Agir comme porte-parole des jeunes en difficulté auprès des instances politiques et administratives;
3. Favoriser entre les maisons, les jeunes et les partenaires des communautés d'appartenance de chacune des Auberges des échanges sur les besoins des jeunes, ainsi que sur le fonctionnement, les projets collectifs et la pratique quotidienne des Auberges afin d'améliorer le soutien offert;
4. Promouvoir le développement de ressources additionnelles du même type.

En vertu de l'expertise que nous avons développée depuis plus de 30 ans au contact quotidien et continu de milliers de ces jeunes partout au Québec, nous considérons que nous pouvons apporter une contribution féconde aux travaux menés par la Commission des affaires sociales pour mieux connaître et combattre le phénomène de l'itinérance chez les jeunes.

2. Situation des jeunes hébergés dans les Auberges

Les jeunes hébergés dans les Auberges du cœur sont âgés de 12 à 30 ans. Mineurs et majeurs se répartissent en proportions égales. Toutefois, six jeunes sur dix ont entre 14 et 20 ans. Chez les mineurs, nous retrouvons un peu plus de garçons (54%) que de filles (46%), mais chez les majeurs, la proportion d'hommes (78%) se démarque de celle des femmes (22%). La majorité des séjours est d'une durée de 60 jours et moins. Près d'un jeune sur cinq provient de l'extérieur de la ville ou de la région où est située l'Auberge du cœur.

On comprendra que les situations diffèrent parfois de manière fort importante entre les adolescents (mineurs) et les jeunes adultes (majeurs).

Le plus souvent, les adolescents entrent dans une Auberge afin d'éviter l'aggravation de conflits familiaux (80%) parfois accompagnés de négligence et d'abus (20%). Ils traversent une période marquée par les difficultés scolaires, les troubles du comportement et une perte de l'estime de soi. Au départ, ces jeunes ou leur famille veulent éviter le réseau institutionnel, soit parce qu'ils en ont une mauvaise expérience, soit de peur de se faire juger, étiqueter, contrôler ou devoir attendre de longs délais pour enfin obtenir des services. Une intervention en amont permet d'éviter que les situations familiales s'enveniment au point de devoir recourir à des interventions beaucoup plus lourdes et coûteuses tant socialement qu'économiquement. Un peu plus de **huit adolescents hébergés sur dix** retourneront dans leur famille après leur séjour dans une Auberge du cœur.

Pour leur part, les jeunes adultes, qui ont aussi souvent connu des difficultés familiales, n'ont pas les ressources économiques et sociales pour accéder à une vie autonome. La grande majorité est sous-scolarisée et sans diplôme, peu ou pas admissible aux programmes d'aide aux travailleurs et aux sans-emploi. Ils sont victimes d'une discrimination systémique de la part des propriétaires de logement locatif. Les jeunes parents et ceux issus des communautés culturelles sont encore plus susceptibles de buter contre ces obstacles. Ils se retrouvent dans des logements insalubres, ou en partage de logement avec des colocataires inadéquats, ou à la rue.

On trouve des similitudes entre les adolescents et les jeunes adultes hébergés. Neuf résidants sur dix décrivent leur famille comme un lieu de conflits. Ils doivent aussi composer avec la pauvreté, l'isolement, l'itinérance, la toxicomanie, une faible estime de soi, l'idéation suicidaire, les troubles de santé mentale et l'usage de médications psychotropes. De plus, au moins un résidant sur quatre a été pris en charge par les services de la Protection de la jeunesse du Québec au moins une fois dans sa vie.

Une autre caractéristique de tous nos jeunes, c'est qu'ils font le choix de frapper à notre porte. Ces jeunes désirent s'en sortir et c'est en eux qu'ils trouvent l'essentiel des solutions pour améliorer leur situation. Les Auberges du cœur sont là pour les soutenir, notamment par la création de réseaux et de liens qu'ils se constituent et où ils trouvent identité, reconnaissance et ressources pour une plus grande participation sociale.

3. L'itinérance des jeunes : l'aboutissement d'un processus de désaffiliation

Au point de départ, tous les jeunes que nous accueillons font évidemment face à un problème de logement, sont en situation d'itinérance ou à risque élevé de se retrouver à la rue à court terme. Ils ont besoin d'un endroit où ils pourront trouver réponses aux besoins de base, sécurité et soutien Ils sont au bout d'une trajectoire de vie marquée par un cumul de problèmes et de décrochages qui témoignent d'une précarisation, voire d'une rupture des liens sociaux. Ils sont en processus — et parfois au bout d'un processus — de désaffiliation. Ils ont été « décrochés » de la famille, de l'école, du marché du travail, de l'espace social et politique. **Cette désaffiliation des jeunes caractérise l'ensemble des jeunes de 12 à 30 ans que nous accueillons**.

Aujourd'hui, le jeune en situation de grande précarité plonge plus rapidement vers l'exclusion et a accès à moins de ressources pour s'en sortir. Avec l'affaiblissement des liens de solidarité, les obstacles pour s'intégrer se multiplient et les risques d'itinérance augmentent. Il existe d'énormes différences entre les conditions d'insertion des jeunes d'aujourd'hui et ceux d'il y a vingt-cinq ans. On oublie facilement que nos exigences d'autonomie et de responsabilité à l'égard des jeunes s'appuient sur la présence de moyens et de droits dont plusieurs ne disposent plus.

Par exemple, le marché du travail est beaucoup plus exigeant. Auparavant, des jeunes sans diplôme pouvaient se rattraper en ayant accès à des boulots demandant peu de qualifications. Plusieurs de ces emplois ont « migré » vers d'autres continents. Il reste ici des emplois précaires, sous-payés, où les liens d'emploi durables ne se concrétisent jamais[3]. Pourtant, l'emploi demeure une voie privilégiée vers la réussite et l'intégration sociales.

De même, l'accès au logement s'est restreint. Les propriétaires sont toujours plus exigeants et se méfient des jeunes sans expérience en tant que locataire. Le marché locatif de chambres, qui permettait à plusieurs d'avoir un premier pied à terre, a presque disparu. Très peu de logements

[3] Institut de la statistique du gouvernement du Québec (ISQ), (1997) *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie*, et (2005) *Données sociales du Québec – Édition 2005*.

sociaux accueillent des jeunes puisqu'ils sont réservés à des clientèles plus spécifiques (familles monoparentales, aînés, etc.) ou jugées plus « lourdes ».

Parallèlement à ces déficits de ressources, les exigences sociales et économiques s'élèvent toujours davantage. Par exemple, l'appel omniprésent à la surconsommation, auquel sont très sensibles les jeunes, établit une norme sociale et économique toujours plus difficile à atteindre et maintenir. Ce modèle est si puissant que certains commentaires remettent même en cause le droit de vote des plus pauvres. C'est dire comment s'établit progressivement chez une certaine partie de la population la perception d'une « sous-classe » de personnes n'ayant pas les mêmes droits. De même, l'accès à l'espace public se restreint par le harcèlement policier dont sont victimes les jeunes de la rue.

L'école, pour nos jeunes, est souvent vécue comme un lieu d'échecs multiples et d'exclusion. Trop souvent, leurs conditions de vie (pauvreté, logement insalubre, violence, etc.) s'expriment par des difficultés scolaires et des comportements dérangeants qui, en retour, se traduisent aux yeux des professionnels par des jugements, des diagnostics hâtifs et diverses autres formes de pression institutionnelle. Ces pressions isolent les jeunes (et leurs parents) dans la case « en difficulté » et mènent régulièrement au décrochage scolaire. Appelés à décrire leurs parcours scolaires, des jeunes adultes hébergés nous disaient récemment que c'est là où ils ont eu l'impression d'avoir « louper la marche pour de bon ».

Dans cette conjoncture, certains jeunes en viennent à douter d'eux-mêmes, de leurs forces et de leurs capacités. Pour des jeunes qui ont traversé des moments de vie difficiles dans leur milieu familial et ailleurs, la barre est haute et les exigences élevées pour faire sa place dans la société. Il s'installe alors parfois un sentiment d'aliénation vis-à-vis des institutions de la société. C'est souvent à cette étape de leur vie que les jeunes frappent à notre porte.

4. Les pratiques d'affiliation sociale des Auberges du cœur

Pour les Auberges du cœur, lutter contre l'itinérance, c'est d'abord offrir aux jeunes de réelles possibilités de construire des liens positifs avec eux-mêmes, avec les autres, avec leur communauté, voire au delà. Au processus de désaffiliation qui mène à l'itinérance, les Auberges répondent par des pratiques d'affiliation qu'elles ont développées au cours des ans.[4]

Robert Castel est un des premiers à avoir introduit la notion de désaffiliation. Il la définit comme un phénomène résultant d'un double décrochage par rapport aux modes d'intégration dominants, soit l'exclusion du marché du travail et la perte de liens sociaux[5]. La désaffiliation est comprise comme l'aboutissement d'une trajectoire de vulnérabilité marquée par la précarité d'emploi et la fragilité des liens socio-relationnels (famille, amis, voisinage). Mais la désaffiliation, tout particulièrement lorsque l'on est jeune, c'est aussi être mis à l'écart, se sentir non reconnu, avoir l'impression d'être hors du monde sans disposer des outils et des ressources pour parvenir à y faire sa place. Vulnérable compte tenu de sa trajectoire familiale, scolaire et professionnelle, fragilisé par l'absence de repères consolidant sa quête identitaire, le jeune désaffilié cumule des « difficultés en regard de son estime personnelle, de la confiance en ses moyens, de l'équilibre psychique, qui entraînent une rupture avec soi et les autres »[6].

Dans cette perspective, les pratiques d'affiliation des Auberges du cœur visent la création de racines et de repères qui vont au-delà des réseaux de relations. C'est ce que certains jeunes ont appris à faire en développant un sentiment d'appartenance dans l'Auberge du cœur, qui perdure après la période d'hébergement. Fort de nouvelles assises, le jeune résidant sera davantage en mesure de travailler différentes dimensions de l'affiliation: (1) le rapport à soi, (2) le rapport aux autres, (3) le rapport à la communauté, (4) le rapport au monde. Les pratiques développées par les Auberges du cœur favorisent chacune de ces dimensions :

---

[4] Cette section s'inspire de la recherche qualitative réalisée dans des Auberges du cœur : RENÉ, J.-F., DUVAL, M., CLOUTIER, G., PONTBRIAND, A., *Les pratiques d'affiliation sociale dans des Auberges du cœur, Consolidation des pratiques communautaires d'affiliation sociale auprès des jeunes sans-abris du Québec*, avril 2007, 63 p.

[5] CASTEL, R., (1991), « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation », dans *Face à l'exclusion le modèle français*, sous la direction de J. Donzelot, Paris, Éditions Esprit, 137-168.

[6] FURTOS, J., (2006) « Les dimensions psychiques de la précarité », *Sciences humaines*, no 168, février 2006, p. 49

Le rapport à soi **S'affilier, c'est** être en mesure de prendre ou de reprendre confiance en soi, en développant ses forces et ses capacités, dans l'accueil, le respect et l'écoute. Ayant vécu des échecs répétés et ayant été souvent dénigrés plutôt qu'encouragés, les jeunes sont appelés à gérer leurs frustrations et à changer les attitudes négatives entravant leurs relations avec les autres, à développer leur autonomie et leur sens des responsabilités. Un tel travail nécessite une confiance réciproque afin de réorganiser sa vie et de donner du sens à son expérience. Le soutien offert dans les Auberges témoigne d'une pratique qui facilite le travail personnel nécessaire à une démarche d'affiliation et de valorisation et peut représenter pour les jeunes une occasion de mieux se connaître : *« Il y deux ans, je ne savais pas ce que je faisais dans la vie, je ne savais pas où j'allais...je ne me connaissais même pas finalement... Tu arrives ici, tu es toute déboussolée, tu ne sais plus trop. Puis, quand tu ne files pas bien, tu ne vaux rien ... à un moment donné tu n'as comme pas le choix de travailler sur toi là, tant qu'à brailler tout le temps, je vais me laisser le temps. J'ai le temps de penser à moi. »* (Nathalie)[7]

* * *

Le rapport aux autres **S'affilier, c'est** aussi communiquer, interagir et entrer en relation avec d'autres de manière à développer des liens significatifs, continus et approfondis. Ce sont ces liens, avec les intervenants et les autres résidants, qui permettront au jeune de développer des appartenances et de se faire une place dans l'Auberge. Les pratiques d'affiliation favoriseront alors le développement d'habiletés de socialisation chez les jeunes. Dans les Auberges du coeur, des rencontres entre résidants sont tenues régulièrement afin d'organiser la vie en groupe : partage des tâches, résolution de conflits, choix des activités, reformulation de certaines règles. Des ateliers favorisant les discussions autour de thèmes encouragent les jeunes à partager leur point de vue sur un sujet. Des activités sportives et culturelles favorisant le développement de liens entre les jeunes sont organisées. Les espaces physiques communs sont des lieux de rassemblement et d'échanges entre les jeunes. Partager une situation commune peut aussi participer au développement d'un sentiment de solidarité.

* * *

[7] RENÉ, J.-F. et al. (2007), op. cité note 5, p.40.

Le rapport à la communauté **S'affilier,** c'est apporter une contribution dans sa communauté. Cela peut prendre divers chemins (travail, création, bénévolat, militantisme), dans une perspective qui participe d'une mutuelle réciprocité. Ce processus de recomposition se fait bien sûr avec le jeune, en développant et renforçant ses capacités et ses compétences.[8] L'Auberge du cœur joue un rôle de passerelle entre les jeunes et leur communauté. Elle les aide à développer des liens avec l'école, le monde du travail, les ressources institutionnelles ou communautaires, le voisinage. Une dimension importante du travail des intervenants consiste à référer les jeunes vers les ressources appropriées. Dans certains cas, les intervenants accompagnent les jeunes dans leurs démarches, que ce soit pour les rassurer, faire valoir leurs droits ou simplement leur offrir un transport. Les pratiques d'affiliation permettront au jeune d'apprendre à s'inscrire dans la communauté et à en connaître les ressources, favorisant ainsi le développement d'une plus grande appartenance sociale, d'une meilleure reconnaissance de sa communauté et d'une place plus positive.

* * *

Le rapport au monde **S'affilier, c'est** développer des rapports qui s'inscrivent dans une perspective citoyenne. Ici, l'affiliation passe par la mise en mouvement avec d'autres en vue de contribuer à bâtir un monde qui correspond davantage à sa vision. L'affiliation est une logique où le jeune n'est plus client mais un être d'appartenance et de participation. Les pratiques d'affiliation permettront au jeune de faire l'apprentissage du parler et de l'agir ensemble. Le rapport au monde fait référence à la dimension politique de la vie en société, au pouvoir de décider ensemble de l'organisation du monde commun et au pouvoir d'agir ensemble. Le monde commun que partagent les jeunes, c'est d'abord l'Auberge elle-même. L'organisation de la vie à l'Auberge sera donc leur premier espace politique. Toutes les Auberges offrent des espaces d'expression: réunions de résidants, comités formels de résidants et d'ex-résidants, sièges au conseil d'administration réservés aux résidants ou aux ex-résidants. Ces espaces d'expression permettent aux jeunes de partager leurs opinions, de faire des choix, de s'impliquer. Les

[8] ROULLEAU-BERGER, L. (2001). «Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord : entre affiliations, désaffiliations et résistances». Dans *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, sous la direction de L. Roulleau-Berger et M. Gauthier, Paris, Éditions de l'Aube, 4-23.

Auberges organisent également des activités afin de sensibiliser les jeunes à leur rôle de citoyen autour de thèmes tels les élections, l'environnement, l'alimentation, le recyclage, etc.

L'exercice de la citoyenneté passe également par la connaissance de ses droits. Les intervenants informent alors les jeunes de leurs droits et des différents moyens de les défendre. La citoyenneté prend une dimension politique quand les jeunes sont amenés à parler et à agir collectivement. Il arrive que les jeunes des Auberges aient, de façon ponctuelle, la possibilité d'agir collectivement en participant à des événements qui se déroulent à l'extérieur de l'Auberge comme *La Nuit des sans-abri*. Ces différentes façons d'offrir aux jeunes un espace public de parole et d'action sont sans contredit des outils essentiels pour que les jeunes prennent conscience de leur capacité d'agir, pour qu'ils sachent qu'ils ont une place non seulement à l'Auberge, au travail, à l'école ou dans leur famille mais aussi au sein de la société dans laquelle ils vivent.

* * *

Pris dans son ensemble, **s'affilier c'est** devenir plus autonome et plus responsable. Ainsi les pratiques d'affiliation facilitent le développement d'autonomie. Cette dernière se construit alors sur une appartenance, à partir de balises et de repères plus solides. C'est une quête d'autonomie qui s'inscrit dans un continuum. Les pratiques d'affiliation supportent cette démarche en mettant en place un contexte qui facilite « la reconnaissance de l'individu par l'entourage, celle-ci étant une confirmation de son existence sociale »[9]. Mieux reconnu, en mouvement vers l'autonomie, le jeune aura alors plus de facilité à se projeter dans le monde et à y faire sa route : « J'appartiens à ce monde qui me reconnaît tel que je suis »[10]

[9] VULTUR (2005), « Aux marges de l'insertion sociale et professionnelle : Étude sur les jeunes « désengagés » », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17 no 2, p.103
[10] RENÉ, et al. (2007), op. cité note 4, p.12.

5. Des pratiques d'affiliation sociale à la continuité de liens

Les pratiques d'affiliation sociale constituent l'une des pierres d'assises d'une démarche propre aux Auberges du cœur : la continuité de liens.

Chaque jeune hébergé dans une Auberge est appelé à constituer un projet et se donner des objectifs (accéder à un emploi, retourner aux études, rétablir les rapports familiaux, régler certains problèmes personnels, avoir un logement, etc.). Avec un intervenant de l'Auberge, le jeune établit un parcours vers cet objectif. Ce parcours peut comprendre le recours à certains services gouvernementaux ou autres, l'acquisition de compétences sociales, le maintien ou le développement de certains acquis, etc. Et, de là, on se met en marche…

La présence quotidienne du jeune et d'une équipe d'intervenants dans le contexte des maisons d'hébergement permet d'amorcer une démarche de « continuité de liens » qui est mieux adaptée à la situation de ces jeunes (souvent désorganisés avec une difficulté à projeter des actions ou des interventions à long terme) qu'une démarche de « continuité de services ». Elle est favorisée par le rapport réciproque de confiance qui s'établit entre eux basée sur des échanges très fréquents et l'assurance de la confidentialité que retrouve le jeune dans un organisme communautaire autonome. En effet, le jeune craint souvent que les confidences qu'il pourrait faire à un intervenant du réseau gouvernemental trouvent écho dans tout un établissement ou un réseau.

Essentiellement, la continuité de liens consiste en une **démarche réflexive « en temps réel »**.

Par exemple, un jeune doit faire une démarche à un service public dans le cadre de son parcours vers les objectifs qu'il s'est fixé. Au besoin, l'intervenant verra à préparer cette démarche en lui expliquant en quoi elle consiste et en précisant ses attentes. Au retour, on pourra faire le bilan de la démarche et établir ce qui a bien fonctionner ou non. Éventuellement, selon les résultats, on établira un nouveau parcours ou même, dans certaines situations, on déterminera de nouveaux objectifs plus réalistes.

Ainsi, tout en participant très activement à sa démarche, le jeune n'est jamais laissé à lui-même. Il a toujours le regard fixé vers un but auquel il s'identifie et auquel il peut croire.

Contrairement à une démarche de « continuité de services » qui établit au départ un plan d'intervention menant à un « corridor de services » et pouvant s'étendre sur quelques mois au bout duquel on fera une évaluation menant éventuellement à un autre plan, la continuité de liens s'ajuste de manière réflexive à chaque moment opportun. La continuité de services est bien adaptée aux situations où on a à travailler SUR des « objets » (maladie, etc.) tandis que la continuité de liens répond beaucoup mieux aux exigences du travail AVEC des « sujets » en fonction de leurs projets ou objectifs propres.

Quant à la prétention de la démarche de continuité de services d'éviter les ruptures de services, elle est compensée dans la continuité de liens dans la mesure où, si des temps d'attente arrivent, par exemple si une formation ne se donne que quelques semaines plus tard, on mettra à profit cet intermède pour travailler d'autres dimensions, combler d'autres besoins (ex. : apprendre à budgéter ou à cuisiner, connaître de nouvelles ressources du milieu, etc.) de telle sorte que le jeune est toujours en mouvement, qu'il avance toujours plus près de son objectif et qu'on conserve ainsi sa motivation et son estime de soi.

Ce lien continu avec le jeune résidant et cette démarche réflexive « en temps réel » est propre à l'intervention dans un contexte de maison d'hébergement (en opération 24 heures par jour, 7 jours sur 7) et plus particulièrement des Auberges du cœur en ce qui concerne les jeunes sans abri ou à fort risque de le devenir.

6. Recommandations

Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec présente à la Commission des affaires sociales trois grandes recommandations comprenant chacune des actions et mesures urgentes afin de lutter contre l'itinérance des jeunes au Québec selon le plan suivant:

1. **Établir un plan d'action pour contrer le phénomène de l'itinérance des jeunes**
   - **1.1 Revenu décent**
   - **1.2 Accès au logement**
   - **1.3 Santé et services sociaux**
   - **1.4 Protection de la jeunesse**
   - **1.5 Éducation**
   - **1.6 Ensemble du territoire du Québec**

2. **Développer et soutenir les initiatives et les pratiques développées par les organismes communautaires autonomes**
   - **2.1 Développer et soutenir les initiatives qui favorisent l'affiliation sociale et la continuité de liens**

3. **Établir une Politique de lutte à l'itinérance au Québec.**

6.1. Établir un plan d'action pour contrer le phénomène de l'itinérance des jeunes

« Ça m'a rendu plus responsable à propos de mes affaires : faire mon épicerie, payer mon loyer. Ça m'a montré comment vivre dans un appartement après 18 ans parce qu'avant, j'étais au centre d'accueil et j'avais tout cru dans le bec » (Pierre)

On rappelle sans cesse le défi démographique auquel fait face le Québec. Déjà, plusieurs régions sont sur le point (lorsque ce n'est pas déjà fait) d'être en déficit de remplacement de main d'œuvre et malgré un certain redressement du taux de natalité ces dernières années, la population québécoise est appelée à vieillir plus rapidement que les autres nations avec lesquelles elle est en concurrence sur l'échiquier de l'économie mondiale. En termes clairs, collectivement, nous n'avons plus les moyens de perdre un seul jeune.

Les jeunes ne viennent pas à l'itinérance, ne la vivent pas et – éventuellement – ne la quittent pas de la même manière et pour les mêmes raisons que les personnes plus âgées. De plus, même si ce n'est jamais facile ni rapide, ils sont plus susceptibles d'accéder pleinement à une participation sociale autonome. En intervenant de manière appropriée et avec des ressources suffisantes auprès des jeunes sans abri ou à risque de le devenir, on permet d'éviter leur installation dans des situations d'itinérance chroniques. Toute action auprès des jeunes est une intervention **préventive** contre l'itinérance et doit être priorisée.

6.1.1. Revenu décent

On pourra bien chercher toutes les causes possibles ou inimaginables qui conduisent à l'exclusion et l'itinérance (toxicomanies, familles éclatées, individualisme, maladies mentales, etc.), la pauvreté apparaît comme la cause première. Elle est ce qui précipite le plus grand nombre vers l'itinérance et, la difficulté d'accès aux ressources qu'elle entraîne, empêche de se remettre sur pied. Elle est présente dans chaque parcours qui a conduit un jeune à la rue.

Le marché du travail actuel participe au processus qui mène à la rue. Les exigences pour occuper les emplois s'accroissent, la précarité des postes offerts augmente, les salaires diminuent ou ne suivent pas le rythme du coût de la vie, les avantages sociaux et la protection syndicale reculent. Selon l'Institut de la statistique du gouvernement du Québec (ISQ)[11], les conditions d'accès au marché du travail se sont dégradées de façon marquée pour les jeunes dans la décennie 1990. Derniers arrivés sur le marché du travail, les jeunes bénéficient moins que les générations précédentes d'emplois permanents nécessitant peu de qualifications, de la protection syndicale, de la sécurité d'emploi. Pourtant, l'emploi demeure la voie privilégiée vers l'intégration sociale.

Certains voient la pauvreté comme le coup de fouet qui mettra le jeune en marche vers l'autonomie ou l'emploi, mais elle est plutôt le sable mouvant où ses deux pieds s'enfoncent inexorablement. Pour le jeune sans abri, la pauvreté, c'est vivre dans un quotidien qui lui rentre dans le corps et l'esprit à chaque instant. C'est survivre jusqu'à demain. C'est perdre plus que les moyens de ses rêves, c'est perdre les moyens de rêver et un jeune sans rêve, ce n'est déjà plus tout à fait un jeune.

En conséquence, une stratégie de lutte à l'itinérance, **c'est d'abord une lutte à la pauvreté.** L'État doit garantir à tout citoyen la couverture des besoins essentiels (logement, nourriture, soins de santé, éducation, transport...) pour les sans emploi. Elle doit également s'assurer que tout travail – incluant dans les filières de développement de l'employabilité – garantit la sortie de la pauvreté tel que défini par le seuil de faible revenu établi par Statistiques Canada.

---

[11] Institut de la statistique du gouvernement du Québec (ISQ), (1997) *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie*, et (2005) *Données sociales du Québec – Édition 2005*

Les Auberges du cœur demandent la mise en place urgente des mesures concrètes suivantes qui aideraient les jeunes à sortir de l'itinérance :

- Hausser le salaire minimum à 10,43 $/h et l'indexer à chaque année
- Hausser les protections publiques de la Sécurité du revenu à 13 372 $/an (montant basé sur le panier de consommation) et l'indexer à chaque année
- En matière de Sécurité de revenu, mettre fin à la contribution parentale et aux pénalités liées au partage du logement

Incidemment, nous appuyons également les demandes formulées dans la campagne *Mission Collective* du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

6.1.2. L'accès au logement

Avec le revenu, le logement est l'autre pierre angulaire de la lutte à l'itinérance. Les Auberges et diverses autres organisations, notamment les groupes de défense des droits des locataires et la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ) constatent que les jeunes adultes sont victimes d'une discrimination systémique de la part des propriétaires sur le marché locatif. Les jeunes ont souvent des revenus de travail ou d'aide sociale trop bas pour accéder au marché locatif privé, sauf au prix d'efforts qui réduisent de beaucoup leur qualité de vie. Les propriétaires le savent et n'hésitent pas à les écarter.

Les jeunes que nous hébergeons sont plus que quiconque susceptibles de se heurter à un ou plusieurs de ces obstacles. Ils sont pauvres, ils n'ont aucun dossier de crédit, ils n'ont pas de revenus d'emploi suffisants et stables, ils n'ont personne pour les endosser et ils font peur aux propriétaires parce qu'ils arrivent parfois d'un Centre jeunesse ou d'une maison d'hébergement communautaire. La situation est pire encore pour les jeunes parents et ceux des communautés culturelles visibles. Et lorsqu'ils sont clairement victimes de discrimination, ils manquent de moyens pour entreprendre des recours devant les tribunaux de la CDPDJ. Ainsi, malgré l'existence de la *Charte des droits et libertés de la personne* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, trop de jeunes locataires voient leur accès au logement brimé.

Pour faire face à la discrimination et à la collecte abusive de renseignements personnels lors de la recherche de logement, le Regroupement des comités de logements et des associations de locataires du Québec (RCLALQ) a demandé que soit comblé le vide juridique avant la conclusion d'un bail.. Actuellement, la Régie du logement n'a juridiction qu'à partir du moment où le bail est signé. Nous appuyons cette demande.

Par ailleurs, nous appuyons la CDPDJ quand celle-ci demande au gouvernement du Québec de reconnaître explicitement le droit à un logement suffisant à l'article 45 de la *Charte des droits et libertés de la personne*. Cette reconnaissance des droits économiques et sociaux doit être basée sur la capacité de toute personne à avoir les moyens de se loger.

Comme plusieurs le diront lors de cette Commission, **le développement du logement social** doit faire partie intégrante d'une lutte à l'itinérance. Du point de vue des jeunes sans abris ou à risque de le devenir, ce développement doit se faire avec de multiples formules, dont l'implantation d'appartements avec supervision communautaire pour les jeunes. En effet, compte tenu des listes d'attente très longue pour obtenir un logement social au Québec, il est rare que les quelques places qui se libèrent chaque année soient offertes à des jeunes. Dans ce sens, tout en préservant la qualité des logements sociaux déjà existants (et leur niveau de loyer), le gouvernement du Québec doit redoubler ses efforts.

Dans le réseau des Auberges du cœur, en plus de la maison d'hébergement, 7 des 30 Auberges ont développé 91 places dans des « appartements supervisés » et 61 logements sociaux. Cette pratique remporte un franc succès, car ce sont des lieux de transition vers une vie normale **pour les jeunes qui sortent des Auberges et qui y ont été préparés**. Toutefois, cette pratique est peu soutenue et mal financée.

En conséquence, les Auberges du cœur demandent la mise en place urgente des mesures concrètes suivantes qui aideraient les jeunes à sortir de l'itinérance :

- Soutenir les initiatives des organismes communautaires autonomes en matière de développement d'appartements supervisés et de logements sociaux pour les jeunes
- Assurer la consolidation du réseau des Auberges du cœur et, dans un deuxième temps, favoriser le développement de maisons d'hébergement jeunesse communautaires autonomes là où le besoin est exprimé
- Faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il participe à ces efforts, notamment en rétablissant le financement massif de nouveaux logements sociaux
- Revoir le programme québécois d'allocation-logement pour mettre fin à la discrimination actuelle à l'égard des personnes seules et des couples sans enfants de moins de 55 ans et pleinement indexer les paramètres du programme au coût de la vie, ce qui n'a pas été fait depuis dix ans

6.1.3. Services de santé et services sociaux

Les jeunes sans abri ou à risque de le devenir doivent non seulement avoir un accès gratuit aux services publics dont ils ont besoin mais, plus encore, ces services doivent être suffisamment souples pour s'adapter à leurs situations particulières. Malheureusement, trop souvent, les services offerts sont mal adaptés et encore faut-il qu'ils existent!

Ces jeunes ne disposent pas des mêmes ressources que la population en général que ce soit en terme financier, de logement, de transport ou de sécurité. Ils peinent à répondre à des contextes trop formels (horaires, rendez-vous, files d'attente interminables) ou trop lourds (tels les corridors de services nécessitant évaluation préliminaire, multiples références et suivis, etc.). Qui plus est, une proportion significative de ces jeunes a fui des cadres trop rigides où ils se sentaient contraints et contrôlés (Centres jeunesse, école, famille, Centre local d'Emploi, etc.). En reproduisant de telles contraintes dans un contexte d'offre de services, l'État les marginalise davantage et contribue au cumul de décrochages qui conduit à l'itinérance.

Parallèlement à ce manque de services adaptés, nous observons une hausse des prescriptions de médicaments psychotropes chez les adolescents et les jeunes adultes pour différents « troubles » de santé mentale ou de comportements. Les efforts des professionnels en santé, en services sociaux et en éducation se limitent de plus en plus aux diagnostics puis au « bon » dosage. C'est ainsi que des psychologues scolaires en sont venus à affirmer récemment, lors d'un colloque de pédopsychiatrie au CHU de l'hôpital Ste-Justine[12], qu'ils se voyaient obligés de passer beaucoup de temps à évaluer les enfants qu'à les soutenir par des moyens psychoéducatifs. De plus, des médecins se sont dit de plus embarrassés d'un point de vue éthique par la banalisation de la pharmacothérapie pour les enfants.

Dans leurs documents officiels, le ministère de la Santé et des Services Sociaux et le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport sont très prudents face à l'usage des médicaments psychotropes chez les mineurs et privilégient plutôt des approches dites multimodales et

[12] *La recherche à tout prix du diagnostic pédopsychiatrique. Avantages, risques et dérives*, Conférence tenue au CHU Ste-Justine le 14 mars 2007.

multidisciplinaires[13]. Or, la réalité terrain nous indique que les pratiques médicales, éducatives et celles des services sociaux vont dans le sens inverse. Les prescriptions faites aux mineurs augmentent, les doses augmentent, arrivent de plus en plus tôt dans la vie des enfants et les approches n'ont rien de multimodales et de multidisciplinaires. Au contraire, le traitement pharmacologique est souvent la première et la seule intervention.

Pour notre part, à travers notre expérience des jeunes hébergés, il nous apparaît de plus en plus clairement que les diagnostics hâtifs et la seule pharmacothérapie contribuent au cumul de décrochages qui les mènent à la pauvreté, à la marginalisation et à l'itinérance.

Au niveau des finances publiques, les remboursements de la seule RAMQ pour les médicaments psychotropes sont passés de 75 millions à près de 250 millions de dollars entre 1998 et 2005. Ces données excluent les plus de 65 ans. Il apparaît que, pour les moins bien nantis, les médicaments sont les seuls « outils » réellement accessibles grâce à la couverture publique (RAMQ), contrairement aux approches éducatives et psychologiques reconnues. L'État doit couvrir de toute urgence ces autres approches de manière adéquate pour sa jeunesse, comme il le propose lui-même dans ses grandes orientations.

Il importe aussi de connaître la réalité du phénomène sur le plan épidémiologique pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes et il est urgent d'en faire une étude exhaustive. S'il existe des études partielles, aucunes ne nous permettent de saisir l'ampleur réelle du phénomène et de suivre sa progression. Cette étude devrait aussi nous permettre d'identifier le type de médicaments prescrits et les phénomènes favorisant de telles situations.

En conséquence, les Auberges du cœur demandent :

- Accroître l'accessibilité et la souplesse des services publics pour les jeunes sans abri et en difficulté, notamment par la couverture de services thérapeutiques et la mise en place de cliniques Itinérance sur le modèle de l'Équipe Itinérance du CLSC des Faubourgs

[13] C'est ce que démontre Denis LAFORTUNE et Johanne COLLIN dans : LAFORTUNE, D. et COLLIN, J. (2006), *La prescription de médicaments psychotropes aux enfants et aux adolescents : prévalence, politiques, pratiques et pistes de recherche,* Canadian Psychology / Psychologie canadienne, vol 47, no 3, pp. 155-169

- Réaliser une recherche exhaustive sur le phénomène de la prescription de médicaments psychotropes chez les jeunes qui comprendrait :
    - Un portrait épidémiologique du phénomène de la prescription de médicaments psychotropes pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes
    - Une analyse des itinéraires de consultation thérapeutiques qui mènent les jeunes en difficulté à consommer des médicaments psychotropes

6.1.4. Protection de la jeunesse

La *Loi de la Protection de la jeunesse* du Québec (LPJ) compte parmi nos lois les plus importantes. Elle a remplacé une charité publique et privée qui, jusqu'aux années 1970, déterminaient l'aide aux familles et aux enfants en grande difficulté. Avec la LPJ, ce sont les principes fondamentaux de la démocratie (égalité, droit, justice...) qui devaient désormais guider les actions des services publics de protection de la jeunesse.

Les Auberges du cœur sont régulièrement appelées à interagir avec les services de la Protection de la jeunesse et sont directement concernées par les questions touchant l'organisation de ses services et ses pratiques. Elles travaillent en amont ou en prévention des interventions de la Protection de la jeunesse. Il n'est pas rare que des parents ou les jeunes eux-mêmes frappent à notre porte avant que des situations dégénèrent et que la DPJ intervienne dans le dossier. Par ailleurs, elles hébergent et soutiennent des jeunes parents dont le ou les enfants sont pris en charge par la DPJ et qui cherchent à se reprendre en main. Ou encore elles accueillent de jeunes adultes qui ont une expérience marquante des services de Protection de la jeunesse.

Nos Auberges sont aussi appelés à collaborer régulièrement avec les divers services liés à la DPJ, notamment les Centres jeunesse et les services d'Urgence sociale.

Le Loi a été discutée et amendée à quatre reprises durant son histoire (1977, 1983, 1994, 2006). À chaque fois, on s'est rappelé que la LPJ était une loi fondamentale qui gardait toute sa raison d'être. Par contre, son application a toujours posée des problèmes majeurs.

En 2006, lors des débats tenus à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, la Ministre responsable (Margret F. Delisle) et les principaux acteurs des Centres jeunesse sont venus défendre de nouvelles mesures législatives destinées à mettre fin aux situations dramatiques longtemps critiquées, telles que le manque de respect des droits des familles, la

judiciarisation excessive des dossiers, les déplacements répétés des enfants à l'intérieur des services de protection ou encore l'abus des pratiques d'isolement comme mesure disciplinaire.

Il est encore trop tôt pour faire une évaluation des nouvelles mesures adoptées mais nous demeurons très préoccupés par la situation des jeunes qui passent encore par ce réseau. Nous constatons encore des lacunes importantes dans la préparation des jeunes à la « vraie vie », un taux très anormalement élevé de jeunes « médicamentalisés », la difficulté de plusieurs Centres jeunesse à travailler en partenariat avec les organismes du milieu et une certaine déresponsabilisation envers les adolescents plus âgés (16 et 17 ans).

En conséquence, les Auberges du cœur demandent la mise en place urgente des actions concrètes suivantes et qui aideraient à prévenir l'itinérance des jeunes :

- Instaurer des pratiques qui, tout au long de la prise en charge des jeunes par la Direction de la Protection de la jeunesse, développent leur autonomie et leur capacité à agir en société.
- Tenir des États généraux réunissant l'ensemble des organisations, citoyens et acteurs concernés par les services de la Protection de la jeunesse afin de renouveler l'intervention des services publics auprès des familles et des enfants en difficulté

[17] LEDUC, Louise, « Un taux d'obtention de diplôme inquiétant. Seulement 60 % des élèves achèvent leur secondaire en cinq ans», *La Presse*, 3 juillet 2008, p.A-5.

6.1.5. Éducation

« Il [l'intervenant de l'Auberge] a argumenté avec la directrice pendant au moins une heure et demie puis finalement, il a réussi à me faire réintégrer l'école, moyennant quelques petits arrangements » (Étienne)

Mettre en place des moyens concrets de prévenir et de lutter contre le décrochage scolaire est un leitmotiv qu'on entend depuis de nombreuses années. Les Auberges du cœur se joignent au concert des voix qui demande ces mesures. Malheureusement, les résultats ne sont pas au rendez-vous quand on regarde le nombre de jeunes qui obtiennent un diplôme de secondaire 5 : « Seulement six élèves sur dix obtiennent leur diplôme d'études secondaires en cinq ans. Au bout de sept ans, ils seront 72 % à l'avoir finalement décroché. »[17].

Comme l'éducation est le passage privilégié pour une réinsertion sociale prometteuse et durable, nous encourageons les institutions scolaires à donner du soutien aux initiatives qui viseraient spécifiquement le raccrochage des jeunes de la rue. Pensons à des projets d'école de la rue qui proposent des formules originales et adaptées. L'État doit également soutenir le retour aux études pour un jeune qui sort de la rue en visant une réelle gratuité scolaire et le soutien financier aux études post-secondaires et professionnelles. La gratuité et le soutien financier sont essentiels pour faciliter l'accès à des jeunes sans abris qui n'ont pas de revenus ou qui ne reçoivent que de l'aide sociale (sécurité du revenu).

Par ailleurs, en amont du décrochage et d'un éventuel raccrochage scolaire, nous questionnons le vécu actuel des jeunes dans les écoles québécoises. Un projet en cours dans les Auberges de Lanaudière depuis 2006 nous a permis de constater qu'un nombre élevé de jeunes hébergés ont suivi à l'école une filière de « jeune ayant des troubles » de santé mentale, de comportement ou d'apprentissage. Une filière dans laquelle, nous le disions plus haut, ils ont carrément souffert. Il en ressort que l'intervention auprès des jeunes élèves qui posent des difficultés à l'école se veut

beaucoup plus une pratique médicale qu'éducative et qu'elle marginalise les jeunes. Les enfants de 0-5 ans et ceux de 6-11 ans figurent actuellement parmi les groupes de la population où se dessine la plus forte hausse du recours aux médicaments psychotropes. C'est, appelaient récemment deux pédopsychiatres du CHU de Ste-Justine, oublier qu'un enfant est de facto en plein développement[19].

Cette tendance inquiétante s'est instituée dans un contexte où les ressources psycho-sociales aux jeunes (orthopédagogues, travailleuses sociales, etc.). Dans plusieurs situations, par manque de financement adéquat des écoles pour ce type de services, on a transféré la dépense vers l'assurance médicament. De même, on a remplacé des interventions ponctuelles vers une plus grande autonomie du jeune par un autre type d'intervention susceptible d'amener le jeune vers une dépendance à long terme tout autant que socialement et économiquement coûteuse.

En conséquence, les Auberges du cœur demandent la mise en place urgente des actions concrètes suivantes et qui aideraient à prévenir l'itinérance des jeunes :

- Soutenir les initiatives des écoles qui veulent rejoindre les jeunes de la rue par des projets d'éducation dans leur milieu de vie
- Renforcer la gratuité scolaire et le soutien financier aux jeunes sans revenus afin qu'ils puissent accéder à des programmes de formation
- Favoriser l'accès des jeunes itinérants à des programmes de formation adaptés
- Renforcer les services de soutien psycho-sociaux dans les écoles

[19] « La recherche à tout prix du diagnostic pédopsychiatrique. Avantages, risques et dérives », Conférence tenue au CHU Ste-Justine, le 14 mars 2007.

6.1.6. Ensemble du territoire québécois

Depuis quelques années, on constate que les autorités politiques et administratives ont pris davantage acte que le phénomène de l'itinérance ne peut être abordé du seul point de vue des grands centres. Même s'il reste beaucoup de chemin à faire à cet égard, c'est un premier pas franchi.

Les échanges entre les 30 maisons d'hébergement jeunesse dans 11 régions du Québec, membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, nous permettent de mieux saisir le parcours d'une proportion significative de jeunes qui se retrouvent dans les réseaux de la rue dans les grands centres urbains.

Les jeunes sans abri des grands centres proviennent de partout au Québec. C'est généralement avec ce qui leur restait d'espoirs qu'ils ont quitté leur région d'origine pour faire leur vie à Montréal, Québec ou Gatineau. En cela, ils ont suivi le trajet des générations précédentes de Québécois qui cherchaient une vie meilleure, une deuxième ou une dernière chance « dans la grande ville ». Mais le contexte social et économique a changé et les jeunes d'aujourd'hui se retrouvent mal équipés pour affronter la complexité et les exigences des grands centres. Qui plus est, isolés et sans ressources, ils s'enfoncent lentement dans la marginalité, développent des modes de vie (ou de survie) qui lentement les excluent de toute participation sociale. Ils sont d'autant plus démunis qu'ils se sont coupés de leurs réseaux naturels de soutien et d'entraide (famille élargie, connaissances et amis, etc.) et viennent engorger des services (institutionnels ou autres) qui suffisent à peine à répondre aux besoins des populations locales.

Pendant ce temps, dans leur région d'origine, parce que la population vieillit, les services aux jeunes sont coupés au nom d'une approche populationnelle qui, dans ce contexte, ne peut se justifier. Le système ajoute ainsi au problème plutôt que d'y répondre de manière préventive. Cela contribue à exporter la pauvreté des régions dans les grands centres.

À titre d'exemple, citons la situation du Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval (ROILL) dont fait partie l'Auberge du cœur L'Envolée[22], qui déplore la migration des personnes itinérantes lavalloises faute de refuge d'urgence sur le territoire de Laval vers les refuges montréalais. Pourtant, la personne n'est qu'à une distance couverte par le métro. On peut imaginer les difficultés des personnes arrivant du Saguenay, de l'Abitibi ou de la Gaspésie.

Agir sur l'itinérance commande des actions proactives et préventives dans les régions, les villes, les villages et les quartiers, là où les jeunes ont développé des réseaux sociaux susceptibles de les soutenir. Là où ils sont chez eux.

En conséquence, les Auberges du cœur demandent la mise en place urgente des actions concrètes suivantes et qui aideraient à prévenir l'itinérance des jeunes :

- Un rehaussement des budgets en matière de services sociaux et de santé pour les jeunes de même que pour la consolidation et le développement des organismes communautaires autonomes jeunesse dans toutes les régions au Québec.
- Une stratégie d'action jeunesse qui porte une attention particulière aux jeunes en difficulté ou sans abri.
- Le développement et le soutien de ressources venant en aide aux itinérants dans toutes les régions du Québec

[22] RÉSEAU DES ORGANISMES ET INTERVENANTS EN ITINÉRANCE DE LAVAL (2008), *Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance*, 19 p.

6.2. Développer et soutenir les initiatives et les pratiques développées par les organismes communautaires autonomes.

« Je me sens bien ici. Quand j'arrive, c'est comme si je me sentais chez nous. » (Carl)

Partout au Québec, notamment dans les milieux moins favorisés, des citoyens et des citoyennes ont développé des organisations qui se distinguent par leur relation de proximité avec les gens, par leur capacité de s'adapter aux situations changeantes et par leurs interventions que plusieurs qualifient de « plus humaines ». Certes, elles ne peuvent ni ne doivent prendre la place des services publics et ce n'est pas leur objectif. Cependant, même si ce n'est pas leur fonction première, elles servent souvent de « pont » entre les populations marginalisées et les services auxquels ils doivent recourir.

Rappelons que les organismes communautaires autonomes, entre autres par la distance critique qu'ils maintiennent avec les services publics et les modèles alternatifs[23] d'intervention qu'ils développent, accueillent les jeunes dans leur globalité. Ceux-ci ne sont pas perçus comme un cumul de problématiques sur lesquelles intervenir mais comme une personne porteuse de potentialités à développer. **L'organisme communautaire travaille AVEC un sujet en devenir.**

Certes, ce sujet en devenir pourra avoir recours à des services plus précis mais ceux-ci prendront leur place et leur utilité à l'intérieur du parcours du jeune vers l'autonomie. Dans certains cas, il pourra trouver certains services chez l'organisme communautaire, mais, fondamentalement, ce sont les liens avec des personnes, qui sont là pour lui et avec lui, qui seront le ferment où reconstruire une certaine estime de soi et se donner les habilités nécessaires pour se remettre en marche.

[23] On doit distinguer alternatifs et marginaux. On ne peut nullement parler d'approches marginales lorsqu'elles ont été développées sur des dizaines d'années et appliquées dans les interventions auprès de plusieurs dizaines de milliers de personnes – voire davantage – et soumises à un grand nombre d'analyses critiques.

Trop souvent on tend à réduire la contribution des organismes communautaires à la portion « services » qu'ils dispensent aux gens dans le besoin. Pourtant, ils ne s'inscrivent pas dans cette logique d'organisation des services mais plutôt celle, plus générale, du développement social[24].

Ils répondent à 8 caractéristiques propres :

1- avoir un statut d'organisme à but non lucratif;
2- démontrer un enracinement dans la communauté;
3- entretenir une vie associative et démocratique;
4- être libre de déterminer leur mission, leurs orientations, ainsi que leurs approches et leurs pratiques;
5- avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
6- poursuivre une mission sociale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale;
7- faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée;
8- être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public[25].

Ces caractéristiques donnent aux organismes communautaires autonomes un rôle social particulier. Dans un contexte où les citoyens, particulièrement les plus démunis ou les plus vulnérables, arrivent difficilement à constituer les ancrages et accéder aux ressources nécessaires à leur participation sociale, les organismes communautaires autonomes constituent pour un très grand nombre un ancrage et une voie d'accès à ces ressources sans lesquels ils risquent de demeurer marginalisés, voire exclus. Pour les itinérants, c'est souvent la première ou même la seule porte où frapper. Celle qui permet de faire renaître l'espérance.

On constate cependant que ces organismes ne reçoivent pas le soutien approprié pour répondre adéquatement aux demandes et attentes croissantes des personnes, ici, des jeunes sans abri ou à risque de le devenir, qui font appel à eux.

---

[24] Comme en témoigne le titre même de la Politique québécoise de reconnaissance de l'action communautaire : *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* (septembre 2001).
[25] Idem, p. 21.

Comme les Auberges l'ont déjà exprimé, l'expertise du mouvement communautaire de l'intervention auprès des jeunes sans abris ou à risque de le devenir est précieuse et doit être mieux reconnue et soutenue :

> «(...) les services et programmes des réseaux gouvernementaux ont nécessairement leurs limite quant à leur capacité d'accueil et leur adaptabilité aux besoins croissants et toujours renouvelés du milieu, la continuité de lien entre le jeune et un intervenant [dans un groupe communautaire jeunesse] permet, par exemple dans les périodes en attente de places disponibles, d'explorer des alternatives, de faire des démarches, de consolider des acquis, etc. Le jeune n'est jamais laissé en plan. Toujours il avance à son rythme en tenant compte des expérimentations nécessaires qui ont leur lot de réussites et d'échecs. »[26]

Toutefois, on ne peut pas mettre dos à dos soutien communautaire et services publics. Aux plans national, régional et local, les organismes communautaires autonomes sont des partenaires de tous les instants des autres intervenants en matière d'itinérance ou autres problématiques.

> « Ce cheminement [du jeune] se fait nécessairement en rapport avec diverses ressources du milieu, notamment celles du réseau public (services, programmes, etc.). La « voie » passant par le milieu communautaire n'est pas parallèle à celle du réseau public, les deux s'interpellent constamment. Ainsi, le jeune qui, avec le soutien de l'intervenant, établit son propre « parcours » devra sans doute faire appel à diverses ressources ou programmes en tenant compte de leurs caractéristiques (durée, localisation, etc.) et de leur disponibilité. Par sa

[26] INTERJEUNES (2004), *Contribution d'Interjeunes à l'élaboration de la Stratégie Jeunesse 2005-2008 à être mise en place par le gouvernement du Québec, 1- Bilan et perspectives des pratiques institutionnelles et communautaires auprès des jeunes* », p.8. « Interjeunes » est une coalition composée du Regroupement des maisons de jeunes du Québec, du Regroupement des organismes communautaires autonomes du Québec et du Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

connaissance et son expérience du réseau, l'intervenant peut informer et conseiller le jeune sur ces questions (...)»[27].

Consolider et développer les interventions des organismes communautaires contribue à renforcer l'ensemble des actions sur un territoire donné. Tous y gagnent.

6.2.1. Développer et soutenir les initiatives qui favorisent l'affiliation sociale et la continuité de liens

La demande des jeunes pour des ressources communautaires en hébergement est forte. Les 5000 demandes de jeunes refusées chaque année dans le réseau des Auberges faute d'espace en témoigne.

Malheureusement, force est de constater que ces pratiques d'affiliation sociale sont mal connues et reconnues. Pour les Auberges du cœur, il y a urgence d'agir pour soutenir les initiatives qui favorisent l'affiliation sociale et la continuité de liens. À chaque année qui passe, ce sont des jeunes que l'on perd, qui n'ont pas accès à du soutien pour sortir de la rue ou pour éviter qu'ils ne s'y retrouvent.

Les pratiques d'affiliation sociale et de continuité de liens développées par les Auberges du cœur ont sans doute une dimension alternative à celles du réseau publique mais elles n'en sont pas marginales pour autant. Développées et expérimentées depuis plus de 30 ans auprès de plusieurs dizaines de milliers de jeunes de tout âge et tout milieu, elles ont permis à une grande proportion de ceux-ci d'accéder à une vie où ils trouvent dignité et estime de soi comme travailleurs, parents, citoyens, personnes à part entière.

Nous ne pouvons que rappeler que le réseau actuel des Auberges du cœur est sous-financé et qu'on a évalué à 4 millions $ les montants nécessaires à sa consolidation au Québec. Et cela sans compter les régions où nous ne sommes pas présents et où la demande est souvent pressante pour avoir accès au type de soutien que nous offrons.

---

[27] Voir note précédente, Interjeunes, p. 8.

De même, de nombreux organismes, dont plusieurs se sont présentés à cette Commission, ont développé des pratiques basées sur une approche globales des situations, souvent proche d'une perspective de continuité de liens et d'affiliation sociale. Nous invitons le gouvernement a écouter leurs revendications pour assurer que ces modèles originaux soient consolidés et développés.

En conséquence, les Auberges du cœur demandent la mise en place urgente des actions concrètes suivantes et qui aideraient à prévenir l'itinérance des jeunes :

- Reconnaître et financer les pratiques d'affiliation sociale et de continuité de liens auprès des jeunes sans abri ou en difficulté développées notamment dans le réseau des Auberges du cœur du Québec.

6.3. Établir une Politique de lutte à l'itinérance au Québec.

Une Politique de lutte à l'itinérance doit être un outil gouvernemental incontournable pour soutenir les efforts de tous les acteurs. Pour que cette future Politique soit utile, il faut que le Gouvernement du Québec donne des moyens concrets aux personnes itinérantes d'améliorer leurs conditions de vie et accorde des ressources, humaines et financières, pour tous les acteurs qui agissent dans le domaine.

L'itinérance est un problème qui prend sa source et affecte l'ensemble des dynamiques sociales et économiques québécoises : santé publique, développement économique et régional, aménagement du territoire urbain, éducation, emploi, dynamisme du tissu social, etc.

Plus précisément, nous appuyons le Réseau solidarité itinérance Québec (RSIQ) dans ses démarches de revendications pour une politique en itinérance fondée sur les éléments suivants : le droit de cité, un revenu décent, le droit au logement, le droit à l'éducation, le droit à la santé et un réseau d'aide et de solidarité[28].

Les Auberges du cœur souhaitent aussi que cette Politique contienne des éléments importants qui favorisent la réinsertion des jeunes dans la société. Cette réinsertion doit se faire en interpellant non seulement le réseau public de santé et services sociaux et les groupes communautaires, mais en faisant appel aux entreprises privées et à la société civile.

[28] RÉSEAU SOLIDARITÉ ITINÉRANCE DU QUÉBEC (2006); *Pour une politique en itinérance*, 43p.

7. Conclusion

Plusieurs ont vu dans la figure de l'itinérant la pointe de l'iceberg de problématiques sociales beaucoup plus profondes liées à la pauvreté, à l'effritement des liens sociaux, à l'accès à l'éducation et à des services sociaux. On ne pourra pas s'attaquer efficacement au problème de l'itinérance sans avoir l'audace de repenser bien des idées reçues.

Seule une politique globale de lutte à la pauvreté et à l'itinérance appliquée dans un appel de mobilisation de tous les acteurs concernés pourra conduire à des résultats durables.

Depuis 30 ans, les Auberges du cœur ont créé des liens significatifs et durables avec des dizaines de milliers de jeunes sans abri ou à risque de le devenir. Une grande proportion d'entre eux ont repris leur vie en main et sont devenus des citoyens actifs dans leur milieu. Ils ont fondé des familles et contribué à l'enrichissement social et économique de leur milieu et du Québec tout entier.

Les présentes consultations sur le phénomène de l'itinérance sont susceptibles de constituer un *momentum* crucial si toutefois les gouvernements, les organismes concernés, et toute la population adoptent des actions concrètes pour faire en sorte que ce problème grandissant puisse être résolu et faire de la société québécoise un lieu où les jeunes peuvent jouer un rôle de premier plan en tant que citoyen responsable pour le bien-être social, économique et culturel de notre collectivité.

Une priorité doit être mise à la situation des jeunes sans abri ou à risque de le devenir tels ceux qui viennent frapper à la porte des Auberges du cœur, là où « les jeunes qui y entrent s'en sortent ».

8. Bibliographie

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1997), *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie.* Volume I, Gouvernement du Québec, 257p.

CASTEL, R. (2005). «Devenir de l'État Providence et travail social», dans *Le Travail social en débat(s)*, sous la direction de J. Ion, Paris, La Découverte, p. 27-49.

CASTEL, R., (1991), « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation », dans *Face à l'exclusion le modèle français*, sous la direction de J. Donzelot, Paris, Éditions Esprit, p.137-168.

COMITÉ DE TRAVAIL SUR LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES SUIVIS PAR LES CENTRES JEUNESSE (2007), *Proposition d'orientations relatives aux services de réadaptation pour les jeunes présentant, outre des problèmes de comportement, des troubles mentaux et qui sont hébergés dans les ressources des Centres jeunesse du Québec,* MSSSQ, 69 p.

DUVAL, Michelle, RENÉ, Jean.-François, CLOUTIER, Geneviève et PONTBRIAND, Annie (2007), « Séjourner dans une Auberge du cœur au Québec : des jeunes témoignent », Université De Boeck, *Pensée plurielle*, 2007/1, No 14, p. 215-226.

FURTOS, J. (2006). « Les dimensions psychiques de la précarité ». *Sciences Humaines*, n° 168, février 2006, p. 48-49.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2005), *Données sociales du Québec. Conditions de vie, Gouvernement du Québec,* 226 p.

INTERJEUNES (2004), *Contribution d'Interjeunes à l'élaboration de la Stratégie Jeunesse 2005-2008 à être mise en place par le gouvernement du Québec, 1- Bilan et perspectives des pratiques institutionnelles et communautaires auprès des jeunes*, 11 p.

LAFORTUNE, D. et COLLIN, J. (2006), *La prescription de médicaments psychotropes aux enfants et aux adolescents : prévalence, politiques, pratiques et pistes de recherche,* Canadian Psychology / Psychologie canadienne, vol 47, no 3, p. 155-169.

LEDUC, L., « Un taux d'obtention de diplôme inquiétant. Seulement 60 % des élèves achèvent leur secondaire en cinq ans», *La Presse*, 3 juillet 2008, p.A-5.

REGROUPEMENT DES AUBERGES DU CŒUR DU QUÉBEC (2007), *Obtenir mieux d'une consultation avec des pros de la santé. Petit guide d'accompagnement pour les intervenants, les jeunes et la famille*, 13 p.

REGROUPEMENT DES AUBERGES DU CŒUR DU QUÉBEC (2007), *Résumé critique du Comité de Défense des droits sur le Rapport du comité de travail sur la santé mentale des jeunes suivis par les Centres jeunesse*, 9 p.

REGROUPEMENT DES AUBERGES DU CŒUR DU QUÉBEC (2006), *La médicalisation des difficultés des jeunes. Journée d'échanges et de réflexion*, 18 p

REGROUPEMENT DES AUBERGES DU CŒUR DU QUÉBEC (2005), *Renouveler le regard et repenser les pratiques en matière de protection de la jeunesse : un appel adressé à l'ensemble de la société québécoise. Mémoire présenté dans le cadre de la consultation sur le Projet de loi 125*, 18 p.

RENÉ, Jean.-François., DUVAL, Michelle., CLOUTIER, Geneviève, PONTBRIAND, Annie, (2007), *Les pratiques d'affiliation sociale dans des Auberges du cœur, Consolidation des pratiques communautaires d'affiliation sociale auprès des jeunes sans-abris du Québec*, 63 p.

RÉSEAU DES ORGANISMES ET INTERVENANTS EN ITINÉRANCE DE LAVAL (2008), *Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance*, 19 p.

RÉSEAU SOLIDARITÉ ITINÉRANCE DU QUÉBEC (2006), *Pour une politique en itinérance*, 43p.

VULTUR, M. (2005) « Aux marges de l'insertion sociale et professionnelle : Étude sur les jeunes « désengagés » », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17 no 2. p. 95-108

Pour information :
Regroupement des Auberges du cœur du Québec
2000, boul. St-Joseph, bureau 32
Montréal, (Québec), H
(514) 523-8559
regroupement@aubergesducoeur.com

Octobre 2008

Annexe : Résumé des principales recommandations

1. Établir un plan d'action pour contrer le phénomène de l'itinérance des jeunes

1.1 Revenu décent

- Hausser le salaire minimum à 10,43 $/h et l'indexer à chaque année
- Hausser les protections publiques de la Sécurité du revenu à 13 372 $/an (montant basé sur le panier de consommation) et l'indexer à chaque année
- En matière de Sécurité de revenu, mettre fin à la contribution parentale et aux pénalités liées au partage du logement

1.2 Logement

- Soutenir financièrement les initiatives des organismes communautaires autonomes en matière de développement d'appartements supervisés et de logements sociaux pour les jeunes;
- Assurer la consolidation du réseau des Auberges du cœur et, dans un deuxième temps, favoriser l'implantation de maison d'hébergement jeunesse communautaires et autonomes là où le besoin est exprimé;
- Faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il participe à ces efforts, notamment en rétablissant le financement massif de nouveaux logements sociaux ;
- Revoir le programme québécois d'allocation-logement pour mettre fin à la discrimination actuelle à l'égard des personnes seules et des couples sans enfants de moins de 55 ans et pleinement indexer les paramètres du programme au coût de la vie, ce qui n'a pas été fait depuis dix ans ;

1.3 Services de santé et services sociaux

- Accroître l'accessibilité et la souplesse des services publics pour les jeunes sans abri et en difficulté, notamment par la couverture de services thérapeutiques et la mise en place de cliniques Itinérance sur le modèle de l'Équipe Itinérance du CLSC des Faubourgs
- Réaliser une recherche exhaustive sur le phénomène de la prescription de médicaments psychotropes chez les jeunes qui comprendrait :
    - Un portrait épidémiologique du phénomène de la prescription de médicaments psychotropes pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes
    - Une analyse des itinéraires de consultation thérapeutiques qui mènent les jeunes en difficulté à consommer des médicaments psychotropes

1.4 Protection de la jeunesse

- Instaurer des pratiques qui, tout au long de la prise en charge des jeunes par la Direction de la Protection de la jeunesse, développent leur autonomie et leur capacité à agir en société;
- Tenir des États généraux réunissant l'ensemble des organisations, citoyens et acteurs concernés par les services de la Protection de la jeunesse afin de renouveler l'intervention des services publics auprès des familles et des enfants en difficulté ;

1.5 Éducation

- Soutenir les initiatives des écoles qui veulent rejoindre les jeunes de la rue par des projets d'éducation dans leur milieu de vie;
- Renforcer la gratuité scolaire et le soutien financier aux jeunes sans revenus afin qu'ils puissent accéder à des programmes de formation
- Favoriser l'accès des jeunes itinérants à des programmes de formation adaptés
- Renforcer les services de soutien psycho-sociaux dans les écoles.

1.6 Ensemble du territoire québécois

- Un rehaussement des budgets en matière de services sociaux et de santé pour les jeunes de même que pour la consolidation et le développement des organismes communautaires autonomes jeunesse au Québec.
- Une stratégie d'action jeunesse qui porte une attention particulières aux jeunes en difficulté et sans abri.
- Le développement et le soutien de ressources venant en aide aux itinérants dans toutes les régions du Québec

2. Développer et soutenir les initiatives et les pratiques développées par les organismes communautaires autonomes.

2.1 Développer et soutenir les initiatives qui favorisent l'affiliation sociale et la continuité de liens

- Reconnaître et financer les pratiques d'affiliation sociale et de continuité de liens auprès des jeunes sans abri ou en difficulté développées notamment dans le réseau des Auberges du cœur du Québec.

3. Établir une Politique de lutte à l'itinérance au Québec.

LES PRATIQUES D'AFFILIATION DANS DES AUBERGES DU CŒUR

Les Auberges du coeur

Le Regroupement

RAPPORT DE RECHERCHE



par

Jean-François René

Michelle Duval

Geneviève Cloutier

Annie Pontbriand

Consolidation des pratiques communautaires d'affiliation sociale auprès des jeunes sans-abri du Québec



Rapport de recherche

par

Jean-François René

Michelle Duval

Geneviève Cloutier

Annie Pontbriand

Avril 2007

Les Auberges du coeur

Le Regroupement

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7

I. LA MISE EN CONTEXTE 8
1. Les Auberges du cœur et les jeunes rejoints 8
2. Affiliation - désaffiliation : définition initiale et parcours des jeunes en besoin d'hébergement . . . 9
3. Les jeunes sans-abri et affiliation : quels besoins ? 11
4. Le but et les objectifs de la recherche 12

II. MÉTHODOLOGIE 13
1. Le recrutement des Auberges 13
2. Le déroulement des activités de recherche 14
   2.1 La préparation du terrain 14
   2.2 Les observations 15
   2.3 Les entrevues 16
      Des entrevues avec 24 jeunes (résidants et anciens) 16
      Des entrevues avec les coordonnateurs/directeurs et les intervenants 17
      Six entrevues individuelles avec des partenaires et bénévoles 18
   2.4 La rétroaction 18
3. Les limites de la recherche 19
4. L'analyse des données 20

III. LES RÉSULTATS 22
A. LE MILIEU DE VIE COMME PIERRE D'ASSISE DES PRATIQUES 22
1. Une couleur pour chaque milieu de vie 22
   1.1 Un milieu sécurisant axé sur le répit 22
   1.2 Un milieu familial 23
   1.3 Un lieu de rassemblement 23
2. L'acquisition d'habiletés dans tous les milieux de vie. Des projets d'expérimentation pour aller plus loin 24
3. Des espaces de prise de parole dans toutes les Auberges mais un pouvoir de décision variable 25
4. Un code de vie et des règles internes similaires mais une variation dans l'application 26
SYNTHÈSE MILIEU DE VIE 28



B. LES PRATIQUES D'INTERVENTION 28
1. Un cadre d'intervention qui allie objectifs, mise en action et continuité 29
1.1 Partir des jeunes pour définir les objectifs, une approche commune 29
1.2 Des attentes et des balises modulées en fonction du cheminement des jeunes 30
1.3 La mise en action, une perspective de continuité 31
2. Un cadre d'intervention qui prend différentes formes 32
2.1 L'intervention selon différents « modèles » d'intervention 32
2.2 Le soutien à l'intérieur de l'Auberge 33
2.3 L'accompagnement vers le monde extérieur 35
2.3.1 L'importance accordée à l'accompagnement 35
2.3.2 Les visées de l'accompagnement 36
2.4 Le suivi posthébergement 37
2.4.1 Les formes que prend le posthébergement 37
2.4.2 Les enjeux liés au posthébergement 37
SYNTHÈSE MILIEU DE VIE — INTERVENTION 39

C. LES PRATIQUES D'AFFILIATION 40
1. Le rapport à soi 40
1.1 Le travail sur soi : un défi à plusieurs niveaux 40
1.2 Divers moyens pour favoriser le travail sur soi 41
1.3 L'enjeu soulevé concernant le rapport à soi 42
2. Le rapport aux autres 43
2.1 Les liens entre les jeunes 43
2.1.1 Les occasions de créer des liens 43
2.1.2 Les facteurs qui limitent le développement de liens significatifs 44
2.1.3 L'enjeu concernant les liens entre les jeunes 44
2.2 Les liens entre les jeunes et les intervenants 45
2.2.1 La perception des jeunes face aux intervenants 45
2.2.2 Les éléments qui contribuent à la création de liens jeunes/intervenants 45
2.2.3 L'enjeu concernant les liens entre jeunes et intervenants 46
3. Rapport à la communauté 47
4. Rapport au monde 48
SYNTHÈSE MILIEU DE VIE — PRATIQUES D'INTERVENTION — PRATIQUES D'AFFILIATION 50

IV. ANALYSE DES DONNÉES : LES PRINCIPAUX ENJEUX DE L'AFFILIATION DANS LES AUBERGES DU CŒUR 51
1. Prendre en compte la spécificité des besoins des jeunes 51
1.1 Les courts séjours 52
1.2 La dépendance à l'Auberge 52
1.3 Responsabilité ou responsabiliation ? 53
2. L'Auberge comme « cadre de vie » 53
2.1 Fonction de sens, par rapport à ce que l'on veut vivre ensemble 54
2.2 Fonction de protection, pour assurer la pérennité du vivre-ensemble 54
3. « Animer » l'Auberge 55
3.1 Le type d'aide que l'on veut offrir 55
3.2 L'interaction entre le milieu de travail et le milieu de vie 55
3.3 La place des jeunes dans le milieu de vie 56
4. Des passerelles vers la citoyenneté 56

CONCLUSION 58
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 61



ANNEXES

Annexe I
Liste des membres du comité de pilotage i

Annexe II
Tableau descriptif des auberges ii

Annexe III
Grille de dépouillement des documents papier v

Annexe IV
Formulaire de consentement des jeunes pour la consultation des dossiers vii

Annexe V
Grille d'observation viii

Annexe VI
Formulaire de consentement des jeunes pour leur participation à l'entrevue x

Annexe VII
Schéma d'entrevue semi-dirigée auprès des jeunes xi

Annexe VIII
Formulaire de consentement – intervenants xiii

Annexe IX
Schéma d'entrevue semi-dirigée avec la coordination xiv

Annexe X
Grille d'entrevue avec des partenaires/bénévoles xvii

Annexe XI
Grille synthèse de la démarche xviii

INTRODUCTION

Cette recherche a pris son envol en 2003, sous l'impulsion du comité de développement du Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ). Les Auberges avaient tenu un congrès d'orientation sur le thème de l'affiliation sociale à l'automne 2003[1]. Le comité en a donc fait une priorité et a fait appel au Service aux collectivités de l'UQAM, afin d'identifier une ressource professorale intéressée et disponible pour développer une étude sur cette question. Jean-François René, professeur à l'École de travail social de l'UQAM, fut mis en contact avec le comité et une première rencontre a eu lieu le 26 avril 2004. Durant quelques mois, il y a eu un cheminement avec les membres du comité, cherchant à mieux cerner les besoins des Auberges en matière de recherche et d'intervention sur cette question. Un projet d'étude fut ébauché et l'appui d'un certain nombre d'Auberges fut sollicité afin de participer activement au projet[2].

À l'automne 2004, nous avons terminé la formulation de la demande[3] qui fut adressée à deux bailleurs de fonds : l'une au Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA), du ministère de l'Emploi, de la Solidarité Sociale et la Famille du Québec et l'autre au Centre national de prévention du crime (CNPC), du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada. Les deux demandes furent acceptées fin printemps/été 2005. Nous remercions les deux bailleurs de fonds, sans qui ce rapport n'aurait pu voir le jour. Michelle Duval, également professeure à l'École de travail social de l'UQAM, s'est engagée dans la recherche et deux agentes de recherche, Annie Pontbriand (M.Sc. sociologie) et Geneviève Cloutier (PH.D. travail social) ont été embauchées à l'automne 2005.

Au total, cinq Auberges du cœur participèrent à l'étude entre les mois de novembre 2005 et octobre 2006. Nous tenons ici à les remercier très chaleureusement pour leur accueil et pour leur disponibilité constante; sans elles et sans la participation de tous : jeunes, intervenants, directions et autres partenaires, nous n'aurions pu mener à terme cette étude et ce, dans des délais plus que raisonnables. Nous tenons également bien sûr à remercier au sein du Regroupement des Auberges du cœur : les membres du comité développement qui initièrent le projet, la direction et le conseil d'administration du Regroupement pour leur appui et leur confiance, et plus particulièrement François Labbé pour son soutien indéfectible tout au long de la démarche.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence l'apport de ce que nous avons appelé le comité de pilotage, composé de personnes liées aux Auberges (intervenants, jeunes) et de partenaires du milieu concernés par les besoins des jeunes rejoints par les Auberges (annexe I). Réunis aux étapes cruciales de la recherche, les membres du comité ont partagé leur point de vue sur les données et résultats présentés. Leurs commentaires et recommandations ont grandement alimenté la recherche.



Le présent rapport se divise en quatre parties : **I. La mise en contexte; II. La méthodologie; III. Les résultats, avec trois grandes sections portant sur le milieu de vie, les pratiques d'intervention et les pratiques d'affiliation; IV. L'analyse des données.** Nous espérons que la lecture de ce rapport saura vous inspirer et vous stimuler en regard des pratiques des Auberges du cœur.

1. Penser l'avenir. L'affiliation sociale au coeur de la mission des Auberges. Actes du 2 e congrès d'orientation du Regroupement des Auberges du coœur du Québec, tenu à Orford les 28-29-30 novembre 2003. RACQ. Montréal. 125 p. — 2. Le point de vue présenté dans ce rapport de recherche est celui des chercheurs. Il n'engage en rien le Regroupement des Auberges du cœur ou les Auberges participantes. — 3. Sous le titre : Consolidation des pratiques communautaires d'affiliation sociale auprès des jeunes du Québec.

I. LA MISE EN CONTEXTE

1. Les Auberges du cœur et les jeunes rejoints

La mission des Auberges du cœur est d'accueillir, de soutenir et d'accompagner les jeunes de 12 à 30 ans qui ont besoin d'aide et d'hébergement (RACQ, 2005). Au nombre de 29 réparties dans onze régions du Québec, les Auberges du cœur accueillent chaque année plus de 2500 jeunes qui ont entre 12 et 30 ans. Ouvertes 7 jours par semaine, 24 heures par jour, outre le gîte et le couvert, un milieu stable et une écoute active, le soutien et l'accompagnement comprennent une large diversité d'actions liées aux demandes spécifiques de ces jeunes. En regard de l'insertion, on pense à des démarches de recherche d'emploi, à un retour aux études, au développement de compétences sur des plateaux de travail. Par rapport aux multiples besoins personnels, cela prend parfois la forme de références plus spécialisées (toxicomanie, suivi psychologique, etc.), d'une médiation familiale, de la défense de droits, d'un travail d'éducation populaire facilitant l'exercice d'une citoyenneté responsable.

L'ensemble de ces actions se situe à l'intérieur d'une approche communautaire d'affiliation sociale qui se veut alternative et globale. En fondant la pratique sur l'importance d'offrir un milieu de vie adéquat, on y valorise des démarches librement consenties, qui s'inscrivent dans une dynamique locale, avec pour objectif ultime de favoriser le développement de liens entre les jeunes et leur communauté dans un esprit d'engagement volontaire et constructif (RACQ, 2005). Les pratiques développées au fil des ans attestent de l'évolution des situations de vie difficiles des jeunes qui demandent à être hébergés dans les Auberges du cœur. Elles se veulent une réponse aux besoins identifiés dans les différentes régions en regard des jeunes rencontrés.

Au point de départ, tous font évidemment face à un problème d'hébergement. En plus de l'absence de logis stable, les plus jeunes rencontrent des difficultés scolaires alors que les plus vieux sont sans diplôme, sans emploi ou vivotent dans un travail précaire (RACQ, 2005). À cela s'ajoutent des situations de vie qui témoignent d'un cumul de problèmes, ce qui interroge de plus en plus les Auberges : l'isolement social, une faible estime de soi, des difficultés avec le système de justice, des problèmes de toxicomanie et, dans une moindre mesure, mais en nombre croissant, des problèmes de santé mentale ou des troubles du comportement qui demandent une médication (RACQ, 2001; 2005). Enfin, neuf résidants sur dix décrivent leur famille comme un lieu de conflits et de difficultés de toutes sortes : violence, négligence, délinquance, toxicomanie, détresse psychologique (RACQ, 2001 : 15-16).

Plus récemment, différents questionnements ont émergé au sein du Regroupement sur les jeunes rejoints par les Auberges. Dans le cadre de l'assemblée générale du Regroupement de juin 2006, les intervenants présents ont dressé un portrait exhaustif, à partir de leur pratique, de situations vécues par de nombreux jeunes. Ils ont fait les constats suivants : éclatement du modèle familial traditionnel; effritement du réseau de soutien des familles; difficile conciliation travail-famille; déresponsabilisation parentale; manque de ressources (outils) des parents pour faire face à l'adolescence; hyperconsommation des jeunes, etc. Fait intéressant, la question de la provenance socioéconomique des familles a aussi été soulevée, notamment en ce qui concerne l'intervention auprès des mineurs.

Selon les témoignages des intervenants, on retrouve de plus en plus de jeunes hébergés provenant de familles de classe moyenne et aisée. Sur ce dernier point, une revue de la littérature publiée par Luba (2002) rapporte l'existence d'un profil similaire chez certains jeunes sans-abri au Canada.

Comme l'énonce l'auteur, ces jeunes méritent une attention particulière dans la mesure où ils seraient mal préparés à la vie en appartement et à l'insertion dans le monde du travail. Dans un pareil contexte, les réseaux de jeunes de la rue risquent fort de prendre le relais de la famille, de l'école et du marché du travail dans le processus d'insertion sociale et de réalisation personnelle des jeunes (Parazelli, 2002). Cette insertion par la marginalité, qui s'accompagne parfois de différentes formes de délinquance, peut combler certains besoins. Elle n'en demeure pas moins potentiellement génératrice de situations de vie difficiles, tant pour les jeunes que pour leur famille.

2. Affiliation — désaffiliation : définition initiale et parcours des jeunes en besoin d'hébergement

Nous avons fondé notre démarche de recherche sur le concept d'affiliation[4] et son corollaire, davantage présent dans les écrits sur l'exclusion : la désaffiliation. En s'appuyant sur les travaux de Robert Castel, notre définition initiale de la notion de désaffiliation renvoie à « l'absence de travail et l'isolement social » (Castel, 1991 : 148). Pour cet auteur, la désaffiliation prend donc d'abord la forme d'un double décrochage, touchant à la fois l'exclusion du marché du travail et la fragilisation des liens sociaux primaires, qu'ils soient familiaux, de bon voisinage ou communautaires. Souvent précédée d'une phase de vulnérabilité, la désaffiliation toucherait des personnes qui ont grandi sans supports et qui subissent les aléas de nos sociétés post-providentialistes (Castel, 2006). La désaffiliation pourrait également être vue comme «une perte d'objets sociaux (emploi, argent, logement, formation, diplôme) » (Ravon, 2005 : 45), qui engendre une vulnérabilité à la fois sociale et psychique. Cet élargissement conceptuel pourrait traduire une lecture plus fine de ce que signifie être désaffilié en 2007 :

> *« La précarisation des modes de vie engendre dans certains cas une vulnérabilité, une fragilité, une souffrance que certains qualifient de narcissique, et qui se traduit par des difficultés en regard de son estime personnel, de la confiance en ses moyens, de l'équilibre psychique, et qui entraîne une rupture avec soi et les autres » (Furtos, 2006 : 49).*



À la lumière d'un certain nombre de travaux sur les jeunes ayant eu besoin d'hébergement, jeunes qui pourraient être amenés à faire une demande d'aide à une Auberge du cœur, il est possible de cerner de quelles manières les parcours de ces jeunes sont marqués par la désaffiliation. Soulignons d'abord combien la dimension sociorelationnelle est omniprésente dans la très grande majorité des situations de vie, rejoignant les données recueillies par les Auberges. Cette vulnérabilité relationnelle se conjugue de différentes façons. Au premier chef, nous retrouvons des jeunes qui vivent des situations souvent intenables dans un milieu familial marqué par des conditions de vie difficiles, une très grande précarité d'emploi et l'isolement (Luba, 2002 : 11-12). De telles situations interfèrent alors fortement sur leur trajectoire de vie, sans que ça ne soit le lot de tous les jeunes se retrouvant dans la rue (Bellot, 2003).

Pour un second type de parcours, l'affaiblissement des liens socio-elationnels, et le processus de désaffiliation qu'il peut enclencher, est plus spécifiquement une conséquence de difficultés majeures

4. Au sein des Auberges, il était plutôt question d'affiliation sociale. Nous pensons que l'affiliation et la désaffiliation touchent à différentes sphères de la vie en societe, que ce soit l'économique, le social, le culturel ou le politique. Parler d'«affiliation sociale» conserve toutefois tout son sens, si on réfère alors à l'affiliation au sens large à une société, à certaines de ses valeurs et institutions.

dans le rapport avec les parents (Parazelli, 2002). Ici, on ne parle plus de pauvreté économique dans la famille d'origine, mais de situations de vie lourdes de significations au plan relationnel. On pense à des « histoires familiales le plus souvent ponctuées de conflits, de négligence ou de violence » (Denis, 2003 : 95), qui engendrent parfois des gestes de violence extériorisée de la part de certains jeunes (Roy, Rhéaume et Hétu, 1998 : 104). On pense ultimement à des situations de rejet et d'abandon qui traduisent « des expériences de victimisation en contexte familial » (Brunelle, 2002 :12).

Enfin, il y a un troisième type de parcours qui reflète moins la désaffiliation qu'une vulnérabilité dans les rapports entre le jeune et sa famille. Bien qu'elles puissent générer une demande d'hébergement, les difficultés rencontrées, généralement au moment de l'adolescence, sont d'abord le reflet de malaises et maladresses liés à la relation entre le jeune et ses parents. Des situations qui indiquent bien la complexification actuelle des rôles parentaux (Conseil de la famille et de l'enfance, 2005 : 44) et qui témoignent que de nombreux parents, tous milieux confondus, n'arrivent pas à mettre des limites, à dire non, à établir des balises avec leurs enfants. S'ensuivent parfois des mésententes majeures qui entraînent une crise dans la famille. Réfléchissant sur l'éducation des enfants aujourd'hui, Lipovetsky affirme :

> *« L'éducation de type traditionaliste et autoritaire a été relayée par une éducation psychologisée, sans obligation ni sanction, tournée vers l'épanouissement de l'enfant, sa satisfaction complète, son bonheur immédiat (...). Il en résulte une forte insécurité psychologique, des personnalités vulnérables ne disposant plus de disciplines intériorisées, de schémas structurants qui permettraient dans d'autres temps de faire face aux épreuves difficiles de la vie » (Lipovetsky, 2006 : 185-186).*

Si une large majorité de jeunes ayant besoin d'hébergement semble marqué par des difficultés dans leur rapport socio-relationnel, il en va de même de leurs rapports aux autres institutions qui encadrent le passage à l'âge adulte de certains jeunes. Les problèmes vécus à l'école sont affaires courantes pour les jeunes qui correspondent à la population rejointe par les Auberges. On pense ici à des difficultés de comportement ou d'apprentissage qui entraînent trop souvent le décrochage avant la fin du secondaire (Denis, 2003 : 95).

Conséquence de leur faible cursus scolaire, on ne s'étonnera guère que le rapport au travail de ces jeunes soit dominé par le travail précaire et des «échecs à l'emploi qui causent le plus souvent les reculs dans la trajectoire» (Charbonneau et al., 2003 : 43). Dans une recension des travaux sur des jeunes adultes sans emploi et défavorisés, Le Goff, McAll et Montgomery (2005) soulignent que les trajectoires de vie sont marquées par des caractéristiques relativement similaires : « précarité statutaire, discontinuité de l'inscription en emploi, bas salaires, éloignement prolongé de la sphère du travail » (ibid : 36).

Difficile alors de se surprendre lorsque ces jeunes, amenés à vivre des démarches d'insertion au travail, expriment un malaise persistant face aux institutions de formation. Leurs réactions et comportements face à l'aide offerte traduisent une « désaffiliation institutionnelle » (Vultur, 2005b : 294). Référant à une étude sur des jeunes fréquentant un organisme communautaire voué à l'insertion socioéconomique, Vultur souligne que « les jeunes qui ont été marginalisés dans le processus de sélection scolaire et empêchés d'accéder à un diplôme ont souvent développé une aversion pour tout ce qui est organisé et institutionnel » (ibid).

En bout de ligne, quelles sont les conséquences de ces difficultés d'affiliation sur les trajectoires des jeunes ? Premièrement, il est aujourd'hui, plus qu'il y a vingt ans, difficile de définir ce qu'est être jeune, dans la mesure où « les axes de transition vers la vie adulte se sont allongés et complexifiés, (...) ce qui accentue la pluralité et le flou des visages de la jeunesse actuelle » (Charbonneau et al., 2003 : 23-24). En fait, il n'y a plus de modèle unique associé au passage à la vie adulte, de chemins tracés d'avance par des balises de classes et de communautés d'appartenance facilitant l'intégration. Qui plus est, l'idée même de « passage » est remise en cause en regard de la précarité vécue par bien des jeunes adultes (Le Goff, et al. : 2005). Dans ce contexte, difficile de se surprendre que l'adolescence et l'entrée dans la vie adulte se révèlent présentement ardues pour certains jeunes.

Pour réussir, un jeune doit se motiver, se distinguer et construire lui-même le sens de son expérience scolaire ou de travail (Dubet, 2006). Pour s'affilier, il se doit d'être « en projet » par lui-même, sans avoir tous les outils pour y parvenir, sans avoir nécessairement reçu en héritage les ressources nécessaires lui permettant d'assumer cette responsabilité car, comme le rappelle Castel, si les gens sont en difficulté, « c'est avant tout parce qu'ils manquent de ressources et de droits » (Castel, 2006 : 152). Parallèlement, le miroir social dominant fait la promotion de la réussite facile, de l'identité construite autour de l'hyperconsommation, qui porte à étendre indéfiniment le cercle de ses désirs, avec pour effet que l'individu n'est plus préparé à « supporter les misères de l'existence » (Lipovetsky, 2006 : 184).

Dans cette conjoncture, certains en viennent à douter d'eux, de leurs forces et de leurs capacités. Pour des jeunes qui ont traversé des moments de vie difficiles dans leur milieu familial ou ailleurs, la barre est haute et les exigences élevées pour faire sa place dans la société. S'installe alors parfois un sentiment d'aliénation vis-à-vis des institutions de la société, un corollaire des rapports rompus ou inexistants entre le jeune et le monde, qui touche « infailliblement à l'expérience de non-appartenance au monde » (Châtel, 2003 : 25). Une sorte de déni de reconnaissance renforçant l'idée d'une « socialisation négative dans des rapports sociaux qui renvoient au moi l'image de sa propre insuffisance et qui lui interdisent de se constituer comme idéal » (Renault, 2006 : 385).



3. Jeunes sans-abri et affiliation : quels besoins ?

Afin de permettre à une personne, ici un jeune, d'explorer des formes d'affiliation ou de réaffiliation, il faut s'intéresser aux rapports qui peuvent se tisser avec son environnement. Il faut se pencher sur l'existence, par exemple, de réseaux sociaux qui répondent aux besoins de ces jeunes, et qui permettent à la personne d'être en lien avec les institutions et les ressources de son milieu.

En ce qui a trait spécifiquement aux jeunes, un processus d'affiliation se doit de faire appel à ses capacités et à ses compétences (Roulleau-Berger, 2001). Toute démarche pour s'en sortir « est liée à la reconnaissance de l'individu par l'entourage, celle-ci étant une confirmation de son existence sociale » (Vultur, 2005 : 103). Dans le cadre d'une activité du Regroupement, André Archambault souligne qu'à ses yeux l'affiliation est une logique « où le jeune n'est plus un client, mais un être d'appartenance, de citoyenneté et de participation. Une logique qui refuse le discours de la dépendance institutionnelle et propose celui de l'appartenance » (Archambault, 2004 : 8). Selon ce permanent des Auberges, le travail auprès des jeunes devrait viser à faciliter le développement de ces nouvelles appartenances.

Des études québécoises et canadiennes dressent différents portraits de la situation de jeunes vivant plus ou moins dans la rue et qui se retrouvent durant une certaine période dans des ressources d'hébergement. Tout d'abord, elles insistent toutes sur l'importance du gîte en lui-même, donc de la ressource physique, qui peut s'avérer pour certains jeunes le besoin recherché à ce moment-là, en vue de « prendre un break » de la rue ou de chez lui, donc d'avoir un répit (Roy et al., 1998). On constate également que le gîte devient, de par le fait qu'il tend à structurer davantage la vie du jeune, un élément stabilisateur encore plus significatif s'il est possible pour le résidant de rester un certain temps dans la ressource (Luba, 2002; Charbonneau et al. 2003).

Sur ces bases, le séjour peut permettre d'aller plus loin en offrant un espace de changement favorisant une reprise en main qui renforce l'autonomie du jeune (Dumais et Laplante, 2005 : 73). Sur ce plan, différentes avenues sont possibles : travailler à améliorer son estime et sa confiance en soi (Charbonneau et al. 2003 : 106 et ss); renouer avec ses parents dans le sens où l'hébergement fait office d'interface favorisant la médiation (Roy et al., 1998 : 110); développer ses capacités d'insertion sociale et économique (Luba, 2002; Roy et al., 1998). Plus globalement, de telles démarches vont de pair avec « un soutien émotionnel constant, un rapport avec au moins un adulte responsable et digne de confiance » (Luba, 2002 : 1). Le jeune hébergé doit pouvoir trouver dans ces ressources la confiance et la reconnaissance qu'il n'a pu trouver ailleurs, afin de surmonter les difficultés émotionnelles rencontrées durant le séjour à la suite des démarches d'autonomie qu'il a entreprises (Luba, 2002; Dumais et Laplante, 2005).

Mais être affilié dépasse la mise en liens. L'affiliation, c'est aussi pouvoir développer une plus grande participation sociale, voire s'engager dans sa communauté. En ce sens, l'affiliation participe du développement de liens significatifs, continus et approfondis, dans une perspective de mise au monde citoyenne. C'est un processus de coconstruction entre la personne et son environnement, qui fait croître chez la personne un sentiment d'appartenance nécessitant une mutuelle reconnaissance : « j'appartiens à ce monde qui me reconnaît tel que je suis ».

4. But et objectifs de la recherche

En tablant sur l'ensemble des éléments énoncés dans la mise en contexte, ce projet de recherche s'intéresse aux pratiques d'affiliation des Auberges du coeur. À la lumière de leur intervention, il veut plus précisément comprendre ce qui favorise chez les jeunes rejoints le développement de différents modes d'affiliation. Quatre dimensions sont interpellées ici, en continuelle interaction : 1. Le rapport à soi : le jeune avec lui-même; 2. Les liens sociorelationnel : le jeune dans ses relations avec les autres; 3. La participation sociale : le jeune en lien avec son milieu environnant; 4. La participation citoyenne : le jeune actif dans la société. Nous verrons dans la partie finale, à la lumière des résultats, comment notre définition du concept d'affiliation a évolué au cours de la recherche.

Quatre principaux objectifs étaient visés dans le cadre de cette recherche :

- Identifier les formes d'affiliation et de désaffiliation sociale des jeunes qui fréquentent les Auberges du cœur[5];

5. Ce premier objectif n'a pas été atteint puisqu'il touche le parcours des jeunes plutôt que les pratiques des Auberges. Nous avons d'ailleurs fait une demande de subvention afin de répondre à cet objectif qui viendrait alimenter la présente recherche et la compléter.

- Cerner les dimensions de la pratique des Auberges qui facilitent l'affiliation des jeunes;
- Favoriser le développement d'un processus de réflexion et d'analyse itératif au sein des Auberges participantes;
- Fournir des outils de réflexion et d'autoformation permettant aux Auberges de réfléchir sur leur pratique en regard du développement de l'affiliation sociale;

II. MÉTHODOLOGIE

Cette recherche-action de type qualitatif s'est déroulée sur une période d'un an et demie, de septembre 2005 à février 2007. Il s'agit d'une étude de cas multiples (cinq Auberges) et de sources multiples (observation directe, entrevues avec des jeunes, des intervenants et d'autres partenaires à l'intérieur et à l'extérieur des Auberges, etc.). Dans cette partie, nous décrivons d'abord le recrutement des Auberges. Puis nous exposons le déroulement les différentes activités de recherche : la préparation du terrain, les observations, les entrevues et la rétroaction. Finalement, nous identifions les limites de la recherche et nous retraçons le processus menant à l'analyse des données.

1. Le recrutement des Auberges

Le projet de recherche étant issu d'une demande du Regroupement des Auberges du coeur, ce sont les pratiques de ces Auberges que nous devions examiner. Afin de constituer notre échantillon, nous avons tout d'abord cherché à connaître les Auberges membres du Regroupement. Nous avons eu accès à 20 rapports annuels (sur 28 Auberges membres à l'époque) et nous avons colligé des informations (nom, région, année d'ouverture, caractéristiques et particularités) afin de nous familiariser avec les auberges. Les Auberges ont été informées de l'évolution du projet par le Regroupement et huit d'entre elles ont manifesté un intérêt à participer à la recherche. Cette première liste constituait notre échantillon de volontaires. La lecture des rapports annuels de ces Auberges a permis de faire ressortir celles qui semblaient avoir développé des pratiques intéressantes ou novatrices en termes d'affiliation sociale. Puis, nous avons ciblé des critères permettant de construire un échantillonnage diversifié. Nous recherchions des Auberges situées dans la métropole mais aussi des Auberges en région. Nous voulions également recruter des Auberges qui recevaient des jeunes avec différents profils. Il s'agit d'un processus d'échantillonnage typique ou intentionnel puisque les Auberges participantes ont été choisies parce qu'elles correspondaient à un « type idéal » par rapport aux objectifs de la recherche (pratiques d'affiliation intéressantes) en plus de répondre à des variables que nous avions déterminées (Ouellet et Saint-Jacques, 2000). Ce type d'échantillonnage ne peut toutefois garantir la représentativité de l'ensemble des Auberges du cœur. Nous avons plutôt accès à des exemples à l'intérieur d'un ensemble hétérogène d'Auberges. Cinq Auberges ont participé à la recherche (annexe II) :



- Le Tournant : Auberge pour hommes de 18-29 ans (Montréal)
- Habit-Action : Auberge mixte pour les 17-30 ans (Drummondville)
- Le Baluchon : Auberge mixte pour les 12-17 ans avec volet 16-23 ans (St-Hyacinthe)
- Héberge-Ados : Auberge mixte pour 13-17 ans (Gatineau)
- L'Escalier : Auberge mixte pour 18-29 ans (Montréal)

2. Le déroulement des activités de recherche

Les activités de recherche se sont déroulées en quatre étapes : la préparation du terrain, les observations, les entrevues et finalement la rétroaction dans les Auberges.

2.1. La préparation du terrain

La **préparation du terrain** débutait par un contact téléphonique avec la personne responsable de l'Auberge. Ce premier contact servait à nous présenter et à nous assurer que l'Auberge était toujours intéressée et disponible pour participer à la recherche. Il est arrivé que des facteurs circonstanciels empêchent une Auberge de participer (roulement de personnel, changement de direction, réorganisation). Nous expliquions aussi brièvement le déroulement de la recherche et proposions une première rencontre. Cette visite avait pour but de créer un premier contact entre la personne responsable et un membre de l'équipe de recherche. Lors de cette rencontre, nous présentions plus en détails le déroulement de la recherche et les implications en termes de temps pour l'équipe d'intervenants. Avec la personne responsable, nous cernions les différents types d'activités qu'il serait possible d'observer :

- ateliers thématiques, activités sportives, cuisine collective, etc.
- moments de vie
- événements spéciaux
- réunions (équipe de travail, conseil d'administration)

Lors de cette visite, nous recueillions la **documentation de base** que l'Auberge avait en sa possession :

- mission, charte, historique
- plans de travail, rapports annuels, bilans d'activités
- documents d'informations sur la vie de l'Auberge (code de vie, etc.)
- artéfacts : journal, bulletin, etc.
- évaluation

Tous ces documents ont servi à faire un portrait de chaque Auberge et à nous familiariser avec sa philosophie, son fonctionnement et ses particularités. Une grille de dépouillement des documents papier a été développée (annexe III). Certains **outils d'intervention** ont été consultés sur place tels le journal de bord des Auberges, les plans d'action des jeunes et leurs suivis particuliers après consentement (annexe IV) ainsi que d'autres outils utilisés par les intervenants (formulaires à remplir, outils d'introspection pour les jeunes, etc.). Ces outils nous permettaient à la fois de mieux cerner l'organisation du travail des Auberges et d'avoir accès aux suivis quotidiens des jeunes.

2.2 Les observations

Au départ, nous nous sommes donnés un cadre d'**observation** minimal en nous posant les questions : À quoi serviront les observations et qu'en fera-t-on ? (Deslauriers et Mayer, 2000). Nous avons établi qu'il serait important d'observer une réunion d'équipe de travail (cohésion et fonctionnement de l'équipe), des activités impliquant les jeunes (la place des jeunes, les interrelations) et une réunion du conseil d'administration (espace formel de prise de décision). Toutefois, les activités à observer et le nombre d'observations variaient d'une Auberge à l'autre. La plupart du temps, les observations se faisaient à deux afin de comparer et compléter les notes. À quelques reprises, nous avons demandé de faire une deuxième observation d'une même activité pour clarifier certains éléments de compréhension. Nous avions en tout temps le souci de ne pas envahir l'Auberge, l'espace des jeunes et des intervenants. Notons qu'il était plus difficile de faire ceci en région puisque nous arrivions parfois les quatre chercheurs pour passer la journée à l'Auberge.

Dans quatre Auberges, nous avons observé une rencontre du conseil d'administration et dans toutes les Auberges, nous avons assisté à au moins une rencontre de l'équipe d'intervenants. Nous étions ouverts à participer à des activités plus formelles telles les suivis individuels lorsqu'une Auberge nous le proposait. Nous avons ainsi observé une entrevue d'accueil avec un jeune et sa famille et une entrevue téléphonique en plus de vivre de nombreux moments de vie dans lesquels les interventions se faisaient dans l'informel. Une seule Auberge nous a proposé de participer à une supervision clinique. Grâce à une grande collaboration des équipes de travail, les activités avec les jeunes ont été nombreuses et diversifiées. Nous nous sommes intégrés dans diverses activités sportives, thématiques ou culinaires. Nous participions en coupant des légumes lors d'une cuisine collective ou en jouant au volleyball. Nous nous sommes joints aux jeunes dans le cadre de différents moments de vie comme des repas communautaires ou des discussions informelles autour d'une table en attendant de faire une entrevue. Ces observations nous permettaient d'entrer directement en contact avec les jeunes. Elles ont aussi grandement contribué à la collecte de l'information sur l'ambiance qui régnait dans une Auberge, sur les interrelations qui s'y vivaient et sur le déroulement des activités. Une grille d'observation servait à colliger ces informations (annexe V). Le tableau qui suit expose le nombre et le type d'observations qui ont été faites pour l'ensemble des Auberges.



Tableau des observations effectuées

Nom des activités observées	Nombre d'observations
Conseil d'administration	4
Réunion des intervenants	7
Rencontre des résidants	5
Supervision clinique	1
Entrevue d'admission	1
Demande de service par téléphone	1
Repas avec les résidants et souper communautaire (résidants et anciens)	7
Simulation d'un débat électoral	1
Activité sportive anciens/résidants	1
Cuisine collective	1
Atelier thématique	1

En plus des observations qui se sont déroulées dans les Auberges, nous avons fait quelques observations d'activités organisées par le Regroupement ou par ses comités. Ces observations avaient pour objectif d'explorer les enjeux soulevés par les Auberges. Ainsi, nous avons observé une activité inter Auberges sur la médicalisation des jeunes organisée par le comité des jeunes, en collaboration avec le comité des intervenants. Nous avons également assisté à une rencontre du comité des intervenants et à l'assemblée générale annuelle du Regroupement.

2.3 Les entrevues

Des entrevues ont été menées auprès de jeunes résidants et ex-résidants, auprès d'intervenants, auprès de la direction/coordination et avec des partenaires de la communauté. Nous n'avons pas préalablement défini le nombre exact de personnes à rencontrer ni la forme que prendraient les entrevues (individuelle ou de groupe). Cette flexibilité nous a permis de prendre en considération certains facteurs tels la disponibilité des personnes interviewées et la dynamique des groupes. Le premier terrain a servi à tester les grilles d'entrevue qui ont été légèrement modifiées pour les terrains subséquents. Nous avons aussi ajusté les outils de collecte en fonction de la forme des entrevues.

Des entrevues avec 24 jeunes (résidants et anciens)

Le recrutement et les entrevues

Pour le recrutement des jeunes, nous avons sollicité la collaboration de l'équipe d'intervention. Lorsque les jeunes acceptaient de participer, nous les contactions pour fixer un rendez-vous ou nous convenions d'un moment de rencontre avec l'aide de l'intervenant en lien. Une contribution monétaire de vingt dollars était remise aux jeunes à la suite de leur participation. Lors de la première étude de cas, nous avons tenté de faire une entrevue de groupe mais les jeunes parlaient peu. Nous avons par la suite privilégié les entrevues individuelles avec les jeunes afin de les encourager à participer et assurer la confidentialité des témoignages (voir le formulaire de consentement, (annexe VI). Cette façon de rejoindre les jeunes par l'intermédiaire des intervenants comporte une limite importante, celle de ne pas avoir accès aux jeunes qui ont coupé les liens avec l'Auberge.

Dans les entrevues, nous voulions que les jeunes parlent de leur séjour à l'Auberge (les tâches, les temps libres, les démarches à accomplir), des liens qu'ils y avaient développés (avec les autres jeunes, les intervenants et à l'extérieur de l'Auberge), des activités (leur participation et leur appréciation) ainsi que de la perception qu'ils avaient de la place accordée aux jeunes dans l'Auberge. Pour recueillir ces informations, un guide d'entrevue semi-dirigée a été développé (annexe VII). Une seule Auberge nous a fait part de ses réticences lorsqu'il a été question d'interviewer des jeunes. Nous avons alors clarifié la nature des informations que nous voulions recueillir. Il ne s'agissait pas de scruter le parcours des jeunes ou leur vécu personnel mais plutôt de recueillir leur point de vue sur leur expérience dans l'Auberge. Nous avons été particulièrement touchés par le grand nombre de jeunes qui se portaient volontaires pour participer à notre recherche et par la confiance qu'ils nous manifestaient lors de l'entrevue[6].

6. Nous avons aussi été très touchés par les témoignages des jeunes. Ils n'ont pas eu la vie facile...

Le portrait des jeunes interviewés

Nous avons rencontré 24 résidants ou ex-résidants des cinq Auberges sélectionnées. Ils avaient entre 13 et 28 ans lorsque nous les avons rencontrés. Les garçons étaient largement majoritaires : 17 garçons et 7 filles[7]. La moitié (12 jeunes) résidait à l'Auberge au moment de l'entrevue. Leur temps de séjour variait de six jours à un an. Cinq d'entre eux en étaient à leur deuxième séjour, ayant pour la plupart été expulsés une première fois après avoir enfreint les règlements.

Les douze autres jeunes n'habitent plus dans les Auberges depuis une période de temps variant entre quelques jours et cinq ans. La durée de leur séjour est également variable, allant de un mois et demi à un an, et certains ont effectué plus d'un séjour. Ils continuent à fréquenter l'Auberge pour différentes raisons. Plusieurs viennent régulièrement faire un tour pour donner des nouvelles et saluer les gens. Certains participent à des activités formelles offertes par l'Auberge en plus de l'hébergement : ateliers pour jeunes mères, plateau de travail. D'autres bénéficient d'un suivi posthébergement sous forme de rencontres individuelles. Un jeune habite dans un appartement supervisé par une Auberge. Trois autres reviennent accomplir bénévolement diverses tâches : campagnes de levée de fonds, représentation des jeunes au conseil d'administration, entretien ménager. Les activités sociales réunissant les résidants actuels et anciens ainsi que les intervenants sont également fréquentées, qu'il s'agisse de repas, d'activités sportives ou de plein air ou encore de sorties culturelles. Un seul ancien n'entretient pas de liens réguliers avec l'Auberge parce qu'il n'y voit pas d'intérêt.

Les jeunes rencontrés ont tous vécu de grosses difficultés. Les jeunes mineurs (7 garçons, une fille) disent tous vivre des conflits avec leurs parents, plus précisément avec le père pour presque tous les garçons. Ces conflits, qui dégénèrent souvent en affrontements physiques, se sont soldés par le départ du jeune : soit qu'il ait fui le domicile familial, soit qu'il en ait été expulsé. La seule mineure rencontrée était pour sa part victime de sévices physiques. Dans certains cas, les difficultés des parents sont mentionnées : alcoolisme, violence conjugale, démission de la mère. Les conflits familiaux ont laissé des séquelles chez les jeunes : idées suicidaires, faible estime de soi. Certains d'entre eux ont fait des séjours en centre d'accueil alors que plusieurs ont été suivis par des intervenants : psychologues, travailleurs sociaux, éducatrices.

Chez les jeunes ayant 18 ans ou plus, l'accent est davantage mis sur les difficultés personnelles. La consommation de drogue représente un problème pour un grand nombre d'entre eux et sert de toile de fond à une panoplie d'autres difficultés : problèmes de santé mentale, idées suicidaires, faible estime de soi, dépendance affective, dépression. Ces jeunes ont un parcours antérieur varié : centre d'accueil, hôpital psychiatrique, refuges, familles d'accueil, rue, prison.



Des entrevues avec les coordonnateurs/directeurs et les intervenants

Dans toutes les Auberges, des entrevues de groupe ou des entrevues individuelles ont été menées auprès des équipes de travail (formulaire de consentement à l'annexe VIII). **L'entrevue avec la coordination ou la direction** avait pour objectif de tracer un portrait général et historique de l'Auberge (fondements de la pratique, organisation du travail, vie associative, liens avec l'extérieur, etc.). Un guide d'entrevue semi-dirigée a été développé (annexe IX) en ce sens.

7. Le taux de représentation masculine dans l'ensemble des Auberges est plutôt de deux pour un.

Pour **les entrevues auprès des intervenants,** nous nous sommes adaptés à la disponibilité des équipes et à l'organisation du travail dans l'Auberge. Sauf dans une Auberge où nous avons fait des entrevues individuelles exclusivement, nous avons à la fois mené des entrevues de groupe avec les intervenants ayant des rôles similaires et des entrevues individuelles avec des intervenants ayant un rôle spécifique (travailleur de nuit, responsable du posthébergement, responsable de l'intégration sociale, etc.). Dans les entrevues, il était d'abord question du profil des jeunes afin de mieux comprendre leur réalité et l'évolution de leur situation au fil des ans. Des questions portant sur l'influence du profil des jeunes sur le milieu de vie et sur les pratiques ont été posées. Nous avons aussi recueilli de l'information sur l'intervention auprès des jeunes (accueil, objectif de séjour, encadrement, rôle des intervenants, expulsions) et sur le posthébergement (importance accordée aux anciens, place qu'ils prennent, apports mutuels, etc.). Tous les thèmes du guide sont accompagnés de questions portant sur l'affiliation ou la désaffiliation. Au total, nous avons rencontré 21 intervenants (incluant des coordonnateurs de l'intervention) et 5 coordonnateurs (direction, coordination).

Six entrevues individuelles avec des partenaires et bénévoles

Finalement, nous avons rencontré **des partenaires et des bénévoles,** ce qui nous a permis de recueillir la perception de personnes en lien avec l'Auberge. Nous demandions à l'équipe de travail de nous proposer un partenaire ou nous en suggérions un. Le type de partenariat des gens qui ont été interviewés variait (direction de l'organisme qui chapeaute l'Auberge, travailleurs de rue, président d'un conseil d'administration, bénévole). Dans ces entrevues, les partenaires étaient d'abord invités à décrire et à commenter leur collaboration avec l'Auberge et les actions conjointes. Les partenaires représentant un autre organisme étaient par la suite invités à décrire le profil des jeunes qui fréquentent les deux ressources en soulignant les différences et les ressemblances. Puis, ils partageaient la perception qu'ils avaient des pratiques d'affiliation de l'Auberge et de son rôle dans la communauté (annexe X).

2.4 La rétroaction

Après avoir terminé la collecte de données (observations et entrevues) dans une Auberge, nous procédions à une analyse préliminaire du matériel recueilli. Puis, nous présentions ces résultats à l'Auberge concernée. La rétroaction avait trois objectifs :

1) Vérifier notre compréhension de certains éléments et rechercher les informations manquantes;

2) Recueillir les commentaires sur la présentation;

3) Valider nos pistes d'analyse.

Cette rencontre a aussi constitué pour les intervenants un espace de réflexion sur leurs pratiques et une opportunité d'échanges de connaissances. Ce type de rencontre permet une réflexion sur l'action en favorisant les échanges entre les intervenants. À partir du quatrième terrain, la rétroaction a aussi servi à vérifier des concepts plus généraux qui apparaissaient lors de l'analyse des données tels l'autonomie, la responsabilisation, les enjeux liés au code de vie, etc. Déjà, dans la présentation visuelle qui servait à la rétroaction, plusieurs intervenants ont vu un outil leur permettant de continuer la réflexion sur leurs pratiques ou encore un outil de formation pour les nouveaux intervenants. Ainsi, l'objectif qui consistait à favoriser le développement d'un processus de réflexion itératif au sein des

Auberges participantes s'insérait dans le processus même de la cueillette de données sur le terrain. Bref, cette activité de rétroaction alimentait notre analyse qui se faisait parallèlement à la collecte de données[8].

3. Les limites de la recherche

La méthodologie de cette recherche reposait sur la cueillette de données provenant de sources multiples (documentation papier; observation directe; entrevues avec des jeunes, des intervenants et d'autres partenaires à l'intérieur et à l'extérieur des Auberges, etc.). Cette diversification de la collecte de données permet d'accéder à différents éléments d'information nécessaires à la compréhension des pratiques sociales : les pensées intérieures des intervenants (le sens donné aux pratiques), le contexte (le milieu de travail et ses enjeux), le passé (l'histoire des Auberges, l'évolution du profil des jeunes), ainsi que le présent et le futur (les motivations et les visions des intervenants, les conditions de la pratique) (Fook, 2000). Elle permet aussi de contourner une limite propre aux recherches sur les pratiques sociales du point de vue des intervenants, celle du « décalage entre l'exercice officiel et l'exercice réel des intervenants, entre ce qu'ils font et ce qu'ils disent qu'ils font » (Cloutier, 2005). Nous avons quand même constaté une certaine concordance entre le discours des intervenants, celui des jeunes, la documentation écrite et nos observations.

Nous avons privilégié une méthode d'analyse qualitative, c'est-à-dire que les données recueillies proviennent d'un petit échantillon (cinq Auberges sur 29). Est-il alors possible de généraliser les résultats à l'ensemble des Auberges ? Nous croyons que notre analyse rejoint des préoccupations propres aux Auberges bien que certaines descriptions soient spécifiques aux Auberges visitées comme les modèles d'intervention (section IIIB2.1). De plus, il est possible d'utiliser ce genre de résultats provenant d'un contexte précis pour expliquer des expériences vécues dans un autre contexte (Fook, 2001). On parle alors de « transférabilité » des résultats d'une recherche. Les résultats recueillis seront transférables à différentes situations d'intervention[9], dans d'autres types d'organismes communautaires ou encore auprès des jeunes en difficulté dans des milieux institutionnels.



Notre flexibilité quant aux types d'entrevues a permis de nous adapter au contexte des Auberges. Ainsi, lorsque nous percevions des tensions au sein de l'équipe de travail, nous privilégions des entrevues individuelles, ce qui a permis d'éviter les limites dues aux dynamiques de groupe (personnes qui monopolisent le discours, qui imposent leur opinion, celles qui ne parlent pas, la présence de sous-groupes) (Berwald et Bellerose, 1990). Sinon, les entrevues de groupe étaient favorisées. Plusieurs auteurs soulèvent la difficulté pour les intervenants de décrire les pratiques qu'ils développent au quotidien (Couturier et Huot, 2004; Soulet, 2004; Perrenoud, 2002). L'entrevue de groupe peut constituer un moyen pour favoriser la description de l'intervention puisque les propos des uns alimentent la réflexion des autres. Pour notre part, nous n'avons pas senti que les intervenants avaient de la difficulté à décrire ce qu'ils faisaient. Nous croyons que le fait d'avoir débuté l'entrevue en leur demandant de nous parler des jeunes a mené de façon naturelle à la description de leurs pratiques.

8. Le diaporama utilisé pour la rétroaction a par la suite été remis à chaque Auberge. — 9. Cette façon d'utiliser les résultats n'est pas la même que lorsqu'il y a généralisation des résultats, c'est-à-dire lorsque les pratiques développées dans un contexte sont imposées dans un autre contexte (Fook, 2001).

Autre limite que nous avons déjà soulevée : les jeunes rejoints dans le cadre de cette recherche ont été recrutés par les intervenants. Notre échantillon est donc composé de jeunes qui avaient toujours un lien avec l'Auberge et conséquemment qui étaient assez satisfaits de leur séjour dans une Auberge. Cinq d'entre eux avaient toutefois déjà été expulsés, ce qui implique des relations qui ont pu être conflictuelles durant une période. De plus, les jeunes ont partagé avec nous leur regard critique sur les Auberges qu'ils ont fréquentées, parfois celles à l'étude ou parfois d'autres Auberges membres du Regroupement.

Finalement, nous aurions souhaité la participation d'une Auberge qui exerce dans une région éloignée de Montréal mais il nous a été impossible de le faire, faute de temps et de moyens financiers.

4. L'ANALYSE DES DONNÉES

L'élaboration de l'analyse a été faite parallèlement à la collecte de données. Un cadre d'analyse a été construit, à la suite d'une recension des écrits liés aux concepts d'affiliation/désaffiliation :

La recension des écrits fournit les construits théoriques, les catégories et les propriétés qui servent à organiser les données et à découvrir de nouveaux liens entre la théorie et le monde réel (p. 41, traduction libre) (Marshall et Rossman, 1989).

Nous avons échangé nos points de vue au sein de l'équipe de recherche afin de vérifier notre compréhension des différentes dimensions. De nombreuses discussions ont permis de clarifier la définition de chacune des dimensions. Les trois dimensions d'abord choisies pour définir l'affiliation étaient le **rapport à soi** (dimension identitaire), le **rapport aux autres** (dimension sociale), le **rapport au monde** (dimension sociétale et citoyenne). A la suite d'une rencontre du comité de pilotage, il a été proposé d'ajouter une quatrième dimension, celle du **rapport au politique** qui représenterait la dimension citoyenne tandis que le rapport au monde constituerait la dimension sociétale. Une grille synthèse de la démarche a été élaborée (annexe XI). Pour chacune des dimensions de l'affiliation, nous avons fait ressortir les éléments qui confirmeraient ou infirmeraient la présence d'affiliation :

Rapport à soi	Rapport aux autres	Rapport au monde	Rapport au politique
Confiance en soi (en ses forces et ses moyens)	Confiance aux autres	Représentation de soi comme faisant partie du monde (symbolique)	Représentation de soi comme faisant partie du monde (symbolique)
Responsabilité	Mise en lien : famille, résidants, intervenants, amis	Acquisition de compétences/mise en lien (Rôles sociaux : logement, travail/école, infos ressources)	Acquisition de compétences/mise en lien
Travail sur ses difficultés	Savoir être avec les autres : communication, écoute, respect	Participation (application des rôles)	Participation citoyenne (application des rôles : solidarité, défense des droits)
Appartenance/ lieu où se sentir apprécié, reconnu, en sécurité, écouté, entendu, utile			
Pouvoir décider			
Pouvoir agir			

Puis, nous avons identifié les volets dans lesquels les Auberges peuvent développer des pratiques d'affiliation.

Milieu de vie *(Organisation interne, quotidien)*	**Activités formelles** *(Lieux de planifications et de décisions)*	**Activités de groupe** *(Participation, vie de groupe)*	**Interventions individuelles** *(Suivis)*	**« Services »**
• Tâches • Accueil • Règles de vie • Moments de vie (repas, TV, etc.)	• C.A. • Réunions des résidants • Comités • Réunions du personnel • Activités de concertation/ revendications	• Sorties • Ateliers	• Plans d'intervention et suivis • Outils d'information et de référence • Programmes particuliers	• Comptoir vestimentaire • Information • Aide alimentaire

Nous avons utilisé le cadre conceptuel établi au départ pour procéder à une première analyse du matériel recueilli. Nous avons fait une lecture flottante du matériel recueilli puis nous avons fait ressortir les éléments qui correspondaient aux dimensions de l'affiliation. Un découpage des données en fonction des thèmes préétablis a été fait dans chacune des Auberges puis nous avons procédé à une analyse comparée : comment parle-t-on du milieu de vie dans les cinq Auberges visitées ? Cet exercice n'avait pas pour but de présenter des résultats qui permettent de comparer les Auberges entre elles mais plutôt de dégager les éléments partagés par l'ensemble des Auberges et les éléments qui font en sorte qu'elles sont distinctes.

Toutes les entrevues ont été retranscrites intégralement et un rapport a été rédigé après chacune des observations. Ces deux moyens ont fait en sorte que le matériel a été lu par tous les membres de l'équipe. Nous avons donc procédé à une analyse comparée des données recueillies, grâce aux échanges dans l'équipe et aux discussions qui ont permis une compréhension croisée des données. Certains thèmes ont émergé en cours de recherche : le posthébergement, le code de vie, la place des jeunes et le rapport à l'Auberge.



Afin de clarifier l'analyse des données, nous avons par la suite organisé la présentation des résultats autour de trois grands axes : le milieu de vie, les pratiques d'intervention et les pratiques d'affiliation. Les dimensions de l'affiliation ont été quelque peu modifiées afin de mieux refléter son contenu :

- Rapport à soi
- Rapport aux autres
- Rapport à la communauté
- Rapport au monde

III. LES RÉSULTATS

A. LE MILIEU DE VIE COMME PIERRE D'ASSISE DES PRATIQUES

Le milieu de vie est au cœur de ce qui est fait dans les Auberges. En ce sens, nos résultats rejoignent le point de vue du Regroupement pour qui l'Auberge constitue un « espace pour mieux grandir [...], un lieu où ils peuvent se réassocier librement, se recréer un réseau, une appartenance » (RACQ, 2004a : 8). Cette transmission historique de la philosophie à la base du Regroupement n'exclut cependant pas la présence d'enjeux liés aux pratiques qui sont développées dans les Auberges. Nous y reviendrons plus loin dans le rapport.

Dans cette section, quatre éléments sont abordés : 1) Une vitalité dans tous les milieux de vie, une couleur pour chaque milieu de vie; 2) L'acquisition d'habiletés dans tous les milieux de vie, des moyens privilégiés dans chacune des Auberges; 3) Des espaces de prise de parole dans toutes les Auberges, mais un pouvoir de décision variable; 4) Les code de vie et règles internes : au-delà des similitudes, une variation dans l'application.

1. Une couleur pour chaque milieu de vie

Immeuble à appartements situé sur une rue dense et animée, maison unifamiliale ou cottage implantés dans un quartier résidentiel, toutes les Auberges sont teintées d'une couleur qui leur est propre et qui façonne leur milieu de vie, tout en étant métissées par ce qu'elles ont en commun. Différents facteurs tels le profil des jeunes rejoints et les espaces communs accessibles aux résidants au sein d'une Auberge peuvent influencer la couleur que prend un milieu de vie. À la lumière des Auberges visitées, trois représentations différentes de ce qui pourrait le qualifier ressortent : un milieu sécurisant axé sur le répit, un milieu familial, un lieu de rassemblement.

1.1 Un milieu sécurisant axé sur le répit

Le milieu de vie d'une Auberge peut prendre l'allure d'un lieu sécurisant axé sur le répit. Les lieux physiques sont alors davantage fermés (porte barrée) et l'accès pour les personnes qui ne résident pas à l'Auberge est contrôlé. L'atmosphère est apaisante et les espaces communs sont moins convoités par les jeunes. La création d'un environnement qui favorise le repos et la remise sur pied est alors d'une grande importance : « Il y en a aussi qui prennent un break de la rue. Des vendeurs de dope qui prennent un break. On l'accepte. (...) Il a droit à ses congés lui aussi. Ici, il n'est pas recherché, personne ne va lui courir après. Il va pouvoir bien dormir, bien manger. Pis j'ai semé quelque chose chez ce petit gars-là. »[10](intervenant)

Le milieu de vie axé sur le répit peut en effet répondre aux besoins de certains jeunes comme ceux qui doivent sortir de la rue pour se protéger et se reposer, ceux qui sont dans un processus de désintoxication ou encore ceux dont l'état de santé mentale est à une étape de stabilisation. D'autres jeunes désorganisés et sans papier ont besoin de refaire leurs forces et aussi de mettre de l'ordre dans leur vie : *« Juste de pouvoir venir ici pis d'aller chercher tes cartes, te soigner pis prendre le temps de te reposer, c'est des choses qui peuvent être faites. Quand ils sortent de l'Auberge, ils sont un petit*

10. Dans ce texte, lorsqu'un intervenant ou un membre de la direction/coordination est cité, nous mettons entre parenthèses la mention « intervenant ». Lorsqu'il s'agit d'une citation d'un jeune, nous l'identifions à l'aide d'un prénom fictif.

peu plus solides. » (intervenant). Certains parmi les plus jeunes veulent échapper à l'enfer familial : *« Je me suis dit : je vais prendre un break, je vais travailler mes affaires pis quand je vais être prêt à retourner chez nous, ben j'y retournerai. »* (Etienne). Pour ces jeunes, le développement d'interrelations peut alors être secondaire. Les jeunes sont plutôt invités à prendre le temps de faire des choix et les intervenants demeurent disponibles pour eux.

1.2 Un milieu familial

Le milieu de vie peut évoquer également l'image de la famille, avec tout ce que cela comporte de petits gestes propres à la vie quotidienne : manger ensemble, jaser, parfois se chamailler et se disputer. Bien que cette image soit davantage présente dans certaines Auberges, des jeunes de toutes les Auberges comparent la vie dans la maison à la vie familiale. Cette comparaison se base parfois sur le sentiment de se sentir chez-soi, un sentiment qui s'exprime après le séjour, lors d'une visite posthébergement : *« C'est comme si j'allais chez ma mère. M'man j'ai pu rien à manger, est-ce que je peux manger. Elle me fait une assiette pis elle me dit : pige dans le frigidaire, prends-toi une couple de cossins pis retourne dans la vraie vie ».* (Frédéric). Dans certains cas néanmoins, la vie à l'Auberge se rapproche vraiment de la vie en famille puisque le fonctionnement est similaire : présence d'un cadre de vie, possibilités d'échanger autour d'un repas, espaces privés et espaces communs. Plusieurs jeunes ont décrit le milieu de vie de l'Auberge en évoquant ce qu'ils auraient aimé vivre dans leur famille ou dans le milieu qu'ils ont connu comme milieu de vie (Centre jeunesse, foyer d'accueil ou de groupe, etc.) : *« Je me sens bien ici. Quand j'arrive, c'est comme si je me sentais chez nous. Je me sens même plus chez nous que chez nous. Je ne sais pas pourquoi. Je me sens beaucoup mieux ici. Peut-être parce qu'il y a plus de respect ici que chez nous. ».* (Carl). Pour certains jeunes, la vie familiale telle que définie socialement (parents attentifs et disponibles, relations respectueuses, repas en famille, etc.) est souvent loin de la réalité qu'ils ont connue. Un grand nombre d'intervenants considèrent donc qu'il est important que le milieu de vie revête un caractère familial : *« On se rapproche beaucoup d'un milieu familial. C'est sûr que ce n'est jamais la famille du jeune mais on est une extension. Souvent, les jeunes n'ont pas connu ça, s'asseoir tout le monde ensemble pour prendre un repas. »* (intervenant). Soulignons enfin que le caractère familial du milieu de vie est aussi très significatif pour certains intervenants qui ont, eux aussi, développé un fort sentiment d'appartenance à l'organisme.



1.3 Un lieu de rassemblement

Finalement, le milieu de vie peut se rapprocher d'un lieu de rassemblement, ouvert sur l'extérieur et aux gens de l'extérieur. Lorsqu'une Auberge prend cette teinte, les gens qui circulent au sein de l'Auberge ne se limitent pas à l'équipe d'intervenants et aux résidants.

> *« On n'est pas qu'une ressource d'hébergement, vous êtes X résidants mais vous n'êtes pas que les X. C'est un milieu de vie. Les ex-résidants viennent. Des fois, c'est pour visiter des résidants sur place puis d'autres fois, c'est des ex-résidants qui se connaissent entre eux et qui sortent de l'isolement. Ça maintient un lieu de rencontres. »* (intervenant)

Ainsi, résidants, ex-résidants, famille d'origine et enfants s'y croisent. Plusieurs résidants disent apprécier une Auberge qui accueille ceux qui gravitent autour d'eux, enfants, conjoint ou membres de la famille : *« Je trouve ça l'fun parce qu'à cette activité, il y a beaucoup d'enfants, puis les gars jouent avec les enfants ! »* (Sophie). En plus de recevoir l'entourage des jeunes, ce type de milieu invite les gens de la communauté à participer à la vie de l'Auberge, par le bénévolat ou grâce à diverses collaborations

(activités ou projets en collaboration avec d'autres organismes, conférencier invité). Le milieu de vie est conséquemment très animé et les jeunes peuvent y occuper une grande place. Cette perméabilité offre de nombreuses occasions d'affiliation pour les jeunes à l'intérieur de l'Auberge mais aussi à l'extérieur (expériences de travail, projets d'insertion, etc.).

2. L'acquisition d'habiletés dans tous les milieux de vie. Des projets d'expérimentation pour aller plus loin

Dans toutes les Auberges, le milieu de vie représente pour les jeunes un lieu où il est possible de faire des apprentissages spécifiques. Le vécu au quotidien, les échanges informels et les activités organisées sont autant d'occasions pour faire des apprentissages multiples. Dans toutes les Auberges participantes, les intervenants utilisent ces moments de vie pour encourager les jeunes à acquérir des habitudes de vie fonctionnelles. Il est cependant important de préciser que l'acquisition de connaissances varie en fonction du profil des jeunes rejoints, de leur âge, et des objectifs qu'ils se donnent. Concrètement, il s'agit pour certains d'apprendre à se structurer afin de développer une bonne hygiène de vie, à planifier leur temps, à gérer leur budget. Dans toutes les Auberges, ces apprentissages passent par la mise en place d'une routine : repas en commun pour une majorité, participation aux activités régulières (rencontres hebdomadaires ou autres), respect des heures de lever et des couvre-feux pour certains, etc. Les jeunes ont exprimé à plusieurs reprises ce qu'ils retiraient de la routine implantée dans leur Auberge :

Le milieu de vie permet aux intervenants de prendre appui sur des situations vécues dans le quotidien afin de développer chez les jeunes de meilleures habiletés interactionnelles.

« Quand je suis chez nous, c'est la grasse matinée tout le temps. Ici, je suis content parce que au moins je prends le beat du matin. C'est ça que je veux implanter, mais j'ai de la misère à le faire quand je suis chez nous dans un appartement... de faire mon ménage, de m'assurer de bien manger à des heures précises » (Patrick).

En plus d'apprendre à respecter une routine, les jeunes ont l'occasion de **développer des habiletés liées à des tâches spécifiques qui se rattachent à la vie en appartement.** Dans le quotidien, les jeunes sont impliqués dans l'accomplissement de tâches liées aux repas et à l'entretien des lieux. Nos observations nous ont permis de constater que la cuisine sert souvent d'outil pour favoriser l'acquisition des connaissances. Par exemple dans une Auberge, une cuisinière-accompagnatrice concocte les repas quotidiens avec les jeunes : *« Je les accompagne dans la cuisine, je leur montre comment cuisiner, comment entretenir une cuisine, gérer les restants »* (intervenant). Dans une autre Auberge, une intervenante nous explique qu'elle peut, grâce à une facture d'épicerie, travailler avec un jeune à la fois son budget mais aussi ses habitudes alimentaires et ses connaissances culinaires.

Le milieu de vie favorise aussi le **développement d'habiletés interactionnelles**. Les Auberges accueillent plusieurs jeunes à la fois, et la vie en groupe ou avec d'autres est incontournable : soupers communautaires, partage d'une chambre, espaces communs (TV, salle d'ordinateur, cuisine), activités, etc. Les intervenants peuvent donc observer les jeunes dans la vie de tous les jours afin de mieux connaître leurs comportements, leurs attitudes ou les relations qu'ils entretiennent avec les autres. Le milieu de vie permet aux intervenants de prendre appui sur des situations vécues dans le quotidien afin de développer chez les jeunes de meilleures habiletés interactionnelles. Dans une Auberge pour mineurs

où le respect prenait une grande place, les intervenants rappelaient par exemple aux jeunes de mieux communiquer lorsque ceux-ci se manquaient de respect pendant les repas ou lors d'une activité.

Certaines Auberges vont plus loin en offrant aux jeunes la possibilité de participer à des projets spécifiques et en favorisant par le fait même l'acquisition de nouvelles connaissances. Cette forme d'expérimentation passe parfois par la participation des jeunes à **l'organisation d'événements** tels une assemblée générale annuelle, une fête ou un événement extérieur comme la Nuit des sans-abri. La **mise sur pied et la réalisation de projets spécifiques** est un autre exemple qui pousse les jeunes à se réaliser et à apprendre. On pense ici à la création d'un disque compact rassemblant des chansons de résidants et d'ex-résidants. Les jeunes ont eu l'opportunité de découvrir un studio d'enregistrement et d'effectuer toutes les tâches menant à bien le produit fini. La réalisation d'un film portant sur la réalité des adolescents constitue un autre projet d'envergure porté par les jeunes d'une Auberge, encadrés par un intervenant.

3. Des espaces de prise de parole dans toutes les Auberges mais un pouvoir de décision variable

Les Auberges visitées offrent toutes des espaces où les résidants peuvent s'exprimer, faire valoir leurs idées, leurs désirs et leurs satisfactions/insatisfactions. Ils peuvent prendre la parole de façon informelle dans le cadre des activités quotidiennes de l'Auberge : *« Si on a des points à faire sur le monde, sur les intervenants, on le dit le soir ou si on ne veut pas le dire devant tout le groupe, on va le dire à l'intervenant concerné »* (Jonathan). Il y a des endroits plus formels où les jeunes peuvent s'exprimer. Certaines Auberges visitées ont ouvert une place aux résidants au conseil d'administration tandis qu'une Auberge invite les jeunes à participer sur une base volontaire à la première partie de la rencontre des intervenants. Mais c'est plus particulièrement dans le cadre des **réunions des résidants** (présentes dans toutes les Auberges) que les jeunes sont invités à faire des choix quant à l'organisation de la vie quotidienne (choix d'activités à venir, revendications particulières, etc.). Toutefois, ces espaces d'expression n'assurent pas toujours un pouvoir aux jeunes au sein des Auberges : « Bien sûr, les jeunes peuvent toujours s'exprimer mais leurs demandes sont généralement discutées en dernier, s'il reste du temps » (RACQ, 2004a : 89). Le fait de s'exprimer n'amène pas nécessairement les changements proposés.

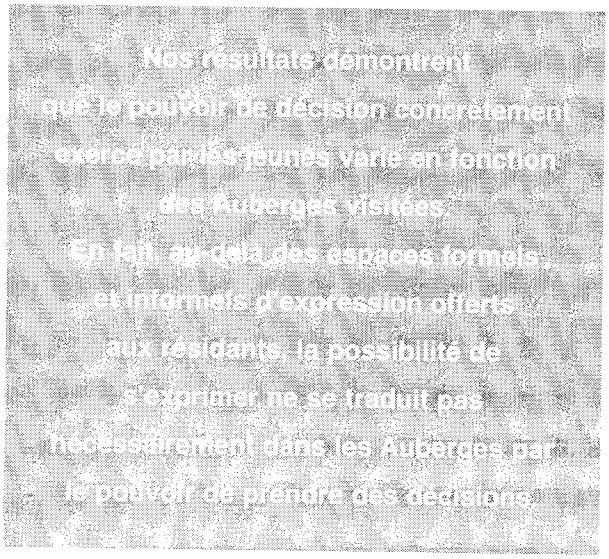


La place et le pouvoir laissés aux jeunes diffèrent d'une Auberge à l'autre. Quelques Auberges mettent à la disposition des jeunes des espaces leur permettant de s'impliquer activement. Par exemple, dans une Auberge, des résidants et anciens résidants sont représentés par un comité de jeunes. Ce comité constitue un espace d'expression particulier agissant comme courroie de transmission des idées et revendications des jeunes et comme levier intéressant dans l'élaboration de projets concrets. Les discussions qui y sont tenues et les projets qui en émergent sont par la suite amenés au conseil d'administration par le représentant des jeunes : *« Le Comité des jeunes, ce qui s'y dit, ce qui s'y fait, les activités qu'on bâtit, moi je les amène au CA. Le poste de représentante des jeunes, c'est aussi de bâtir des activités »* (Nathalie).

Certaines Auberges laissent aussi aux jeunes un grand pouvoir individuel ou personnel. Les résidants ont parlé de la liberté qu'ils avaient de décider de ce qui était bon pour eux, de la possibilité de faire des choix. Les jeunes peuvent décider de participer ou non aux activités de l'Auberge, ils gèrent eux-

mêmes leur budget, etc. :

« Si tu veux participer, tu participes pis si tu veux pas, tu participes pas. Il n'y aura pas de conséquences que tu ne participes pas contrairement à d'autres places où si tu ne participes pas, t'es dans la merde... C'est vraiment ça, c'est qu'on nous laisse une liberté de parole pis une liberté d'activité. C'est vraiment le choix, avoir le choix de dire : À matin, de la merde, je rentre pas travailler, ça me tente pas, je suis brûlé, je suis mort, je suis écœuré. Ça va paraître dans ton budget, mais tu vas t'arranger en conséquence » (Stéphane)



Les démarches sont alors perçues comme appartenant aux jeunes et décidées par eux *« Veux-tu te mettre à gérer ça un peu [consommation] ? Comment ? Peux-tu te donner des balises ? On sème. On commence à semer mais ça lui appartient ! La consommation, c'est un exemple. Le budget ça en est un autre. »* (intervenant)

Ailleurs, le pouvoir laissé aux jeunes s'incarne davantage dans sa dimension collective et touche l'ensemble des résidants. Les jeunes ont alors la possibilité de remettre en question certaines règles, participer au choix des menus et des aliments achetés, élaborer des projets et les développer, etc.

Ce témoignage illustre bien le pouvoir laissé aux résidants dans une Auberge et le sentiment d'appropriation de la maison comme un chez-soi à leur image qui en résulte.

« C'est notre maison ! On reste là fait que pour les épiceries et les repas, à tous les lundis on fait l'horaire des dîners et soupers de tous les jours de la semaine. On discute, on a tout le temps un moyen de discuter, non en chialant, il y en a qui gueulent mais on a notre mot à dire sur tout, la décoration de la maison, plein de choses! À toutes les fois qu'il y a quelque chose, ils nous demandent toujours notre point de vue aux résidants. » (Jean)

Bref, nos résultats démontrent que le pouvoir de décision concrètement exercé par les jeunes varie en fonction des Auberges visitées. En fait, au-delà des espaces formels et informels d'expression offerts aux résidants, la possibilité de s'exprimer ne se traduit pas nécessairement dans les Auberges par le pouvoir de prendre des décisions.

4. Un code de vie et des règles internes similaires mais une variation dans l'application

Les cinq Auberges ayant participé à l'étude appliquent un code de vie où les règles et exigences de la maison sont clairement identifiées et façonnent le milieu de vie. Ces règles de fonctionnement interne portent principalement sur les heures de rentrée, de lever et de coucher[11], les tâches et les interdits (consommation de drogue, alcool, violence, etc.). La position des Auberges visitées quant à la consommation de drogue est sensiblement similaire : interdiction de consommer dans la maison et sur

11. Certaines Auberges ne spécifiaient pas l'heure du coucher dans leur code de vie.

le terrain de l'Auberge. Les jeunes interviewés semblent apprécier, ou du moins reconnaître le caractère aidant et nécessaire d'un cadre de fonctionnement qui balise les comportements individuels et la vie de groupe.

> *« J'ai apprécié l'encadrement autant que je l'ai pas apprécié. Ce que je voulais dire par là, c'est que consciemment je sais que c'était nécessaire, mais je ne l'appréciais pas. »* (Pierre-Luc)

> *«J'avais de la misère avec l'autorité, je chialais quand j'avais besoin de faire les tâches. Ça fait longtemps que je fais ce que je veux donc l'heure de coucher pis l'heure de rentrée, c'était un méchant opposé avec ce que je faisais avant mais je me suis habitué pis je pense que c'est pour le mieux. »* (Sébastien)

Malgré un code de vie sensiblement similaire d'une Auberge à l'autre, c'est davantage dans l'application des règles du code de vie que nous pouvons entrevoir différentes approches ou différentes façons de fonctionner. Quelques Auberges privilégient une application plus systématique des règles et des conséquences de façon à garder un certain contrôle et une cohérence. D'autres Auberges laissent davantage place à une forme de cas par cas dans l'application des règles de façon à reconnaître les particularités individuelles des jeunes. Ces variations peuvent se retrouver au sein d'une même Auberge entre les intervenants :

> *« Il y a des intervenants qui disent, moi, quand la ligne est là, il faudrait qu'elle soit là pour tout le monde. Oui mais le jeune est peut-être suicidaire, il ne dort pas la nuit, il a peut-être des problèmes, il passe en cour, hyper stressé fait que la ligne... il y a une ligne mais il y a des marges... C'est pas une prison, la porte n'ouvre pas pis elle ne ferme pas pour tout le monde à telle heure. Il faut que ça soit intelligent pis on travaille sur du long terme mais c'est vraiment dur pour l'équipe de travail ça. »* (intervenant)

Une certaine marge de manœuvre dans l'application des règles semble parfois nécessaire pour aller au-delà des comportements répréhensibles des jeunes, pour reconnaître l'existence d'une difficulté particulière et se donner le temps et la possibilité de travailler avec les jeunes, notamment lorsqu'il est question de consommation.



> *« Mais pour moi c'est pas de jouer à la police nécessairement. Oui, il y a des règles de base qu'il faut maintenir. Si quelqu'un est agressif, si quelqu'un se bat avec quelqu'un d'autre, c'est sûr qu'il faut intervenir. Comme au niveau de l'alcool, il y a certains comportements qui dépassent le code de vie, qui découlent du code de vie pis on voit oups c'est parce qu'il y a un problème en arrière fait qu'on va peut-être travailler ce problème-là. »* (intervenant)

Pour certains jeunes, l'encadrement, les restrictions et le respect des règles de vie imposés par les Auberges semblent trop exigeants pour plusieurs raisons : les jeunes ne sont pas prêts à entreprendre un changement, ils n'arrivent pas à se conformer à un cadre, les règles sont en effet très exigeantes, etc. Ces derniers quittent d'eux-mêmes ou sont expulsés de l'Auberge où ils sont hébergés. Pour d'autres, les règles s'avèrent parfois nécessaires pour éviter les abus :

> *« Il y a eu un temps... les jeunes faisaient ce qu'ils voulaient avec les inters, ça consommait dans les chambres, je trouvais ça plate. Mais des fois, ce n'était pas parce que les inters ne disaient rien mais les jeunes s'en foutaient. Là, ça a changé, c'est redevenu correct, c'est juste que des fois il faut bien serrer ça parce que sinon, il y a de l'abus. »* (Marie-Ève)

SYNTHÈSE ET MILIEU DE VIE

Le milieu de vie constitue la pierre d'assise sur laquelle se construisent les pratiques des Auberges du cœur qui ont participé à la recherche. En invitant les jeunes à vivre dans l'Auberge mais aussi à vivre l'Auberge, des espaces de vie sont créés et le milieu de vie devient alors un « terreau vraiment très riche » pour l'intervention : « *C'est un gros, gros, gros levier d'intervention, le quotidien, parce qu'on peut intervenir sur la préparation du repas pis ça a un lien avec son objectif de séjour parce que nous, on le sait. On peut intervenir sur le lavage de ses vêtements, l'entretien de sa chambre, ses contacts avec les autres* » (intervenant). En plus de permettre aux jeunes de faire des apprentissages multiples, la présence d'un milieu de vie leur offre la possibilité de prendre une place, de prendre la parole et de prendre des décisions.

Nonobstant les forces que nous pouvons retrouver dans tous les milieux de vie, un défi se présente parfois dans les Auberges, celui de maintenir un équilibre au sein du milieu de vie. L'équilibre peut se situer : 1) entre un milieu de vie sécuritaire, apaisant et respectueux de tous, tout en étant un endroit ouvert et accueillant pour les jeunes, leur famille et la communauté; 2) entre un milieu qui, d'un côté pourrait être trop normatif et répressif et de l'autre un milieu hors contrôle et insécurisant tant pour les résidants qui y habitent que pour les intervenants qui y travaillent. Nos observations laissent croire que la façon d'appliquer le code de vie a une influence certaine sur la teinte, la dynamique d'un milieu de vie.

B. LES PRATIQUES D'INTERVENTION

Les pratiques d'intervention qui se développent au sein des Auberges s'inspirent des convictions communes que se sont données les Auberges du Regroupement et qui se retrouvent sur le site du Regroupement :

1. Chaque jeune a son histoire, son rythme et ses aspirations.
2. Chaque jeune a la capacité de prendre du pouvoir sur sa vie.
3. Chaque jeune a droit à la dignité et au respect.
4. Les jeunes ne sont pas les seuls responsables des conditions de vie dans lesquelles ils se retrouvent.
5. Les difficultés vécues par les jeunes ne sont jamais isolées et doivent être abordées globalement.
6. Le pouvoir des jeunes passe, entre autres, par la connaissance de leurs droits et de leurs responsabilités.
7. L'exercice de la citoyenneté s'apprend à travers le vécu quotidien, individuel et collectif.
8. Nos actions doivent s'appuyer sur une approche globale et sur les fondements de l'action communautaire que sont la justice, la démocratie et l'égalité.
9. Les jeunes doivent participer activement à l'identification de leurs besoins et de leurs objectifs et être volontaires dans la démarche pour y arriver.

Le discours des intervenants quant aux pratiques qu'ils favorisent dans leur Auberge est très cohérent avec ces convictions puisque la majorité d'entre eux ont décrit l'approche globale et non thérapeutique qui oriente leurs pratiques quotidiennes. Néanmoins, nous avons pu observer que les pratiques quotidiennes d'intervention sont très souvent modulées par la teinte que prend chacun des milieux de vie des Auberges. Ainsi, les moyens générés pour favoriser l'acquisition de connaissances, la place et le pouvoir accordés aux jeunes, les philosophies qui sous-tendent l'application du code de vie influencent les pratiques des Auberges.

Dans cette section, nous nous intéressons d'abord au cadre d'intervention développé par les Auberges, de la définition des objectifs à la mise en action. Puis, nous présentons trois types d'aide qui se retrouvent de façon plus ou moins importante dans les Auberges visitées.

1. Un cadre d'intervention qui allie objectifs, mise en action et continuité

1.1 Partir des jeunes pour définir les objectifs, une approche commune

Toutes les Auberges visitées favorisent une approche voulant que les objectifs des jeunes partent d'abord de leurs besoins, de ce qu'ils désirent améliorer dans leur vie. À plusieurs reprises, nous avons entendu des propos se rapprochant de ceux-ci : « On part du jeune, ce qu'il a envie d'améliorer dans sa vie, pourquoi il est venu, comment on peut l'aider » (intervenant).

Nos observations permettent d'affirmer que les objectifs se situent habituellement autour de trois grands axes. Il s'agit d'abord d'**objectifs liés à l'organisation de la vie courante**. Ces objectifs se résument principalement aux apprentissages de la vie quotidienne (habitudes de vie, tâches de la vie en appartement, habiletés interactionnelles) que nous avons présentés dans la section IIIA2. Les objectifs touchent ensuite les démarches liées à **l'orientation de vie** : Veut-on retourner aux études, trouver un emploi, louer un appartement ? Des démarches sont prévues pour faciliter l'atteinte des objectifs visés : faire son CV, distribuer des CV aux employeurs, s'inscrire à l'école, rechercher et visiter des logements, etc. Finalement, certains objectifs touchent directement **le travail sur soi** : être capable de mieux se connaître, comprendre ses réactions, se prendre en main, se faire confiance et faire des pas, modifier ses comportements afin d'apporter des changements à sa situation précaire.



Certains éléments contribuent à définir les objectifs ou à réorienter les objectifs des jeunes en cours de route. D'abord, quelques Auberges vont prioriser des objectifs tels la tenue d'un budget et les jeunes doivent inclure ces objectifs dans leur plan d'action. Dans les Auberges pour jeunes mineurs, les objectifs des jeunes doivent souvent s'insérer dans un programme (retour dans la famille ou autonomie/intégration sociale) qui sert à encadrer les jeunes dans leurs démarches et à cibler rapidement les actions à entreprendre pour favoriser l'atteinte des objectifs. Cette façon de faire semble nécessaire étant donné le court laps de temps durant lequel les jeunes mineurs peuvent séjourner dans une Auberge (un mois). À l'intérieur de ces programmes, il arrive que des objectifs soient prédéfinis comme le nombre de CV à distribuer, le temps alloué pour se trouver un emploi, etc.

Autre constat, la plupart des Auberges établissent leurs limites en ce qui concerne les objectifs que les jeunes peuvent travailler dans le cadre d'un séjour de courte ou de moyenne durée et en fonction de leur expertise. Par exemple, certains jeunes voudraient effectuer un travail sur eux afin d'apprendre à gérer leur colère ou se réconcilier avec un passé d'abus sexuel. Ils sont alors référés à des ressources

spécialisées. En plus, chez les jeunes mineurs, les objectifs peuvent être initialement proposés par les parents : *« Il y a des jeunes qui arrivent avec les attentes de leurs parents ou ils arrivent avec plein d'objectifs d'estime de soi, d'affaires d'une vie et on essaie de ramener ça »* (intervenant). Les intervenants identifient parfois des difficultés spécifiques vécues par certains jeunes lorsqu'ils arrivent à mieux les connaître. Un intervenant donne en exemple un jeune dont l'objectif de retourner à l'école a été atteint facilement mais le jeune démontrait très peu d'habiletés sociales dans l'Auberge et les interventions ont plutôt porté sur cet aspect :

> *« Au début, il se sauvait, il restait dans sa chambre. À la fin de son séjour, il a commencé à créer des liens et il embarquait dans les blagues et maintenant, il a des liens. À côté du fait qu'il allait au cégep, à côté de plein de trucs qu'il faisait, ça a moins de valeur que le fait qu'il est maintenant capable d'aller voir quelqu'un, de lui parler ».*

Dans d'autres situations, les intervenants devront aider les jeunes à réaliser que les objectifs qu'ils se sont donnés sont irréalistes et qu'ils doivent redéfinir ce sur quoi ils travailleront durant leur séjour : *« Quand tu viens passer l'entrevue, tu ne sais pas nécessairement qu'est-ce que tu as besoin mais tu peux déjà établir avec l'intervenant sur quoi tu veux focuser, ce que tu as besoin de travailler, ce que tu veux changer. [...] Des fois, on s'en met trop. »* (Mélanie). Le rôle des intervenants consiste alors à encadrer les jeunes dans le choix des objectifs à établir : *« On part parfois de plus loin dans les apprentissages : la gestion de l'émotion ou d'éléments d'interrelations importants à travailler pour que ça puisse être intéressant pour le marché du travail ou les études »*. (intervenant).

Ces exemples illustrent la force des Auberges de pouvoir répondre et s'adapter à la spécificité de chaque jeune. D'ailleurs, les jeunes ont souvent souligné qu'ils appréciaient les intervenants qui adaptaient leurs interventions en fonction des besoins et de la réalité de chacun.

1.2 Des attentes et des balises modulées en fonction du cheminement des jeunes

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les Auberges du cœur soutiennent et accompagnent les résidants (et parfois leur famille) dans une démarche de changement personnel et de mise en action. Mais se mettre en action, changer est un long processus qui demande du temps, de la confiance, qui est ponctué de doutes, d'allers-retours, de moments de stagnation et de réussites :

> *« Mais moi au début je me disais c'est laid, c'est plate, ça marche pas, pis après 4 jours, j'ai commencé à envoyer des CV, j'ai eu des appels qui rentraient de jobs... J'ai commencé à me dire peut-être qu'ils étaient capables de faire de quoi, que ça valait la peine de faire un séjour fait que je me suis habitué... J'ai fait des compromis. »* (Sébastien)

Ces moments de doute se traduisent parfois par des expériences qu'on pourrait qualifier d'essais/erreurs et par de nombreux recommencements : *« Tu en as qui font cinq, six séjours mais tu vois qu'à chaque fois qu'il part, il a un peu plus »* (intervenant). Par conséquent, les jeunes ont à plusieurs reprises nommé l'importance de respecter leur rythme, considérant que le changement est un long processus :

> *« Si tu es toujours sur le dos de quelqu'un, le gars va dire regarde, sacre-moi la paix tu me tapes sur les nerfs, je suis plus capable, tu me lâches pas avec les démarches... Tu ne peux pas forcer quelqu'un à travailler plus vite sur lui-même. Ça n'a pas de logique. Tu ne changes pas du jour au lendemain, c'est inhumain ça. »* (Stéphane)

Généralement, les intervenants prennent en considération les différentes réalités des jeunes quand vient le moment de faire le point sur leur cheminement : le passage de l'adolescence pour certains; les situations d'abus ou de négligence; les difficultés associées à la recherche d'emploi ou à une démarche de désintoxication. Les exigences des intervenants sont plutôt modulées en fonction des jeunes (cas par cas), tout en tenant compte de leur parcours et de leur âge : *« C'est sûr que ça va être différent si la personne c'est le premier séjour, 17 ans, ou si tu as 24 ou tu as 20 ou tu as 28. »* (intervenant).

Les intervenants partent des forces des jeunes plutôt que des difficultés rencontrées et ils encouragent ces derniers à les mettre à profit : *« On essaie de miser sur leurs forces. Souvent quand ils arrivent, ils voient juste leurs incapacités, leurs problèmes. C'est sûr qu'on travaille à améliorer ce qui va pas, mais on essaie de voir à ce que ce soit leurs forces qui ressortent une fois qu'ils vont partir ».* Quelques jeunes disent d'ailleurs apprécier le fait que les objectifs se basent sur leurs forces, ce qui les incite à agir plutôt qu'à regretter le passé : *« À la première rencontre, elle va demander : pourquoi tu es ici, mais après, elle va dire : c'est quoi ton but maintenant. On travaille le présent, c'est encourageant !»* (Kevin).

Généralement, les intervenants prennent en considération les différentes réalités des jeunes quand vient le moment de faire le point sur leur cheminement : le passage de l'adolescence pour certains; les situations d'abus ou de négligence; les difficultés associées à la recherche d'emploi ou à une démarche de désintoxication.

1.3 La mise en action, une perspective de continuité

Dans toutes les Auberges rencontrées, les interventions se font dans une perspective de continuité. Ainsi, les objectifs de départ constituent parfois un prétexte pour favoriser la mise en action et c'est l'ensemble des acquis que font les jeunes lors de leur passage à l'Auberge qui est important : *« Juste le fait que le jeune arrive à respecter le code de vie, c'est énorme. C'est assez. Il y en a que c'est vraiment ça qu'ils font durant le séjour »* (intervenant). En fait, souvent les pratiques d'intervention liées aux objectifs de séjour visent une mise en marche, un début, un processus : *« Je pense qu'on est là pour guider et pour essayer de faire en sorte qu'ils se prennent en main ».* (intervenant).



La continuité peut se vivre par rapport au travail accompli antérieurement avec un jeune, c'est-à-dire dans le cadre d'un autre séjour. Les intervenants ainsi que les jeunes ont souligné à maintes reprises l'évolution qu'ils peuvent remarquer entre un premier et un deuxième séjour et conséquemment, l'évolution dans les objectifs.

« En arrivant la première fois, je pensais juste à consommer. Je prenais la maison comme... j'étais dans la rue et je n'avais pas de place où rester. Mais la consommation a été plus forte donc j'ai été obligée de partir. Je suis revenue, ils m'ont redépannée. J'ai fait la même erreur que la première fois, j'ai reconsommé. Je me suis retrouvée encore à la rue. Quand je suis venue pour un troisième séjour, ils m'ont fait un ultimatum. Ils m'ont dit que si je n'allais pas en thérapie, ils ne m'aideraient plus jamais. Je suis partie en thérapie, ça m'a fait du bien. Je suis sortie et depuis ce temps-là, ils m'aident. » (Manon)

Dans le même esprit de continuité, les fins de séjour résultant d'une expulsion et les séjours multiples ne sont pas perçus par les intervenants comme des échecs et dans la plupart des cas, les jeunes expulsés sont toujours les bienvenus à l'Auberge comme anciens ou comme résidants pour un autre

séjour : « *Un pas c'est pas... j'aurais même pas la prétention de dire que c'est un pas en avant. Il faut peut-être danser des fois, il faut peut-être faire un pas de côté. Il faut peut-être faire un pas en arrière aussi mais être en action, bouger quelque chose. Moi je pense que c'est ça qui est important... qu'on fait en tout cas.* » (intervenant)

La continuité peut aussi se manifester dans l'harmonisation du travail effectué auprès des jeunes par d'autres ressources. Nous avons pu observer dans certaines ressources un souci de poursuivre le travail effectué par un centre de désintoxication par exemple ou d'arrimer les objectifs en fonction du travail que fait le jeune ailleurs, avec l'école ou encore la famille. La continuité peut se vivre au sein de l'Auberge dans le cadre d'un volet « insertion » comme des plateaux d'expérimentation. Le type d'entreprises d'insertion ainsi que leur fonctionnement varient grandement dans les Auberges qui utilisent ce moyen. Des résidants peuvent à la fois séjourner dans une Auberge et participer à un programme d'insertion au sein de l'Auberge. Par contre, la situation précaire de plusieurs jeunes à leur arrivée à l'Auberge rend parfois difficile leur intégration sur un plateau de travail : « *Ça m'étonnerait que quelqu'un soit résidant ici et travaille au plateau. Parce que la personne, si elle est résidante ici, c'est qu'elle n'est pas rendue nécessairement à cette étape-là* ». La participation à un plateau de travail devient plus facilement réalisable avec des jeunes qui sont déjà passés par une Auberge ou dans le cas où le séjour dans une Auberge est à long terme (un an, par exemple) [12]. Marie-Ève, une jeune qui avait très peu confiance en elle lors de son arrivée à l'Auberge, témoigne de l'apport de son expérience sur un plateau de travail : « *Ça m'a donné la confiance... Ça ne me fait pas peur de me trouver d'autres jobs parce que je sais que je suis bonne, je suis capable de me débrouiller* ». Finalement, le travail peut se poursuivre avec un jeune au-delà de son passage à l'Auberge comme résidant, dans le cadre du posthébergement (voir section IIIB2.4).

Le cheminement des jeunes est compris par les intervenants comme étant un processus qui doit se vivre dans une perspective de continuité. Ces derniers doivent donc composer avec d'une part, les balises communes que se donnent une Auberge et d'autre part, les besoins spécifiques de chaque jeune.

Bref, le cheminement des jeunes est compris par les intervenants comme étant un processus qui doit se vivre dans une perspective de continuité. Ces derniers doivent donc composer avec d'une part, les balises communes que se donnent une Auberge et d'autre part, les besoins spécifiques de chaque jeune.

2. Un cadre d'intervention qui prend différentes formes

Les pratiques quotidiennes des Auberges du cœur peuvent être regroupées sous quatre volets : l'intervention selon différents « modèles » d'intervention, le soutien à l'intérieur de l'Auberge, l'accompagnement vers le monde extérieur et le posthébergement. L'importance accordée à chaque volet varie d'une Auberge à l'autre.

2.1 L'intervention selon différents « modèles » d'intervention

Sans qu'il y ait de modèles purs dans les Auberges visitées, nous avons pu percevoir les traits de trois modèles d'intervention : un modèle plutôt éducatif, un modèle plutôt communicationnel et un modèle plutôt égalitaire.

12. *Notons que les entreprises d'insertion accueillent aussi des jeunes qui n'ont pas fait de séjour dans une Auberge.*

Le **modèle plutôt éducatif** vise à transmettre des savoirs, un contenu. Les échanges entre intervenants et jeunes sont fortement dirigés vers l'acquisition de connaissances diverses telles le recyclage, l'alimentation, l'importance des études, l'hygiène, etc. Le respect constitue l'élément à la base des relations et les intervenants ont parfois tendance à orienter les jeunes vers ce qui est bon pour eux.

Dans le **modèle plutôt communicationnel,** les interrelations sont davantage construites autour d'un apprentissage à la communication. Les jeunes apprennent à mieux communiquer en observant les intervenants qui interagissent entre eux ou grâce à des commentaires de la part des intervenants (lorsque tu lui as parlé, tu n'as pas écouté son point de vue; tu pourrais aussi le dire de telle façon; je comprends tes arguments mais; je suis d'accord avec toi sur ce point, tes explications m'incitent à revoir ma position sur ce sujet, etc.). Dans une Auberge pour mineurs, les intervenants utilisent aussi ce modèle auprès des parents qui sont invités à développer de meilleures habitudes de communication : *« Les parents regardent comment je parle avec le jeune. Puis ils peuvent se dire « Ok, l'intervenant sait que le jeune ment, mais il n'a pas dit qu'il ne le croyait pas. Il a fait passer son message autrement ».* (intervenant).

Finalement, **le modèle plutôt égalitaire** encourage la construction de rapports d'adulte à adulte. Pour certains jeunes, plus spécifiquement ceux qui ont vécu des expériences difficiles en Centres jeunesse, une relation empreinte de respect avec un adulte peut constituer une expérience nouvelle et enrichissante, comme l'explique une intervenante : *« Des fois, on est les premiers adultes vraiment significatifs qui leur ont ouvert une porte de façon presque inconditionnelle ».* Le témoignage du jeune Kevin ayant vécu dans les Centres jeunesse va dans le même sens. Il apprécie l'accessibilité des intervenants, l'écoute et la possibilité d'avoir du plaisir avec eux. Un autre jeune parle de relation humaine pour qualifier la relation qu'il a avec son intervenant. Lorsqu'il explique comment les intervenants considèrent les jeunes, ses propos sont percutants : *« Ils ne nous traitent pas comme des pourris, pas comme des gens de la rue mais des gens qui sortent de la rue, qui prennent leur vie en main ».* (Stéphane)

2.2 Le soutien à l'intérieur de l'Auberge

Le soutien à l'intérieur de l'Auberge se caractérise principalement par les rencontres planifiées qui sont organisées sur une base régulière et par la présence continue des intervenants auprès des jeunes.

Des suivis se font généralement sur une base hebdomadaire dans le cadre d'une rencontre individuelle entre le résidant et son intervenant parrain. Ces rencontres semblent être des moments pour faire le point sur le séjour du jeune, sur ses démarches et ses objectifs à venir, sur ses difficultés particulières et ses états d'âme. Pour certaines Auberges, les rencontres de suivi servent plus systématiquement à encadrer le résidant dans ses démarches et dans l'atteinte de ses objectifs : *« Elle ne me lâche pas, elle me donne des feuilles à remplir tout le temps. Toi tu fais ci, toi tu fais ça. Toi tu remplis ci, toi tu remplis ça. Laisse-moi un peu de break. »* (Kevin). Dans ce cas, les rencontres se déroulent la plupart du temps dans un bureau et elles ont été préalablement planifiées. Dans d'autres Auberges, il s'agit davantage de moments de « jase » axés sur l'approfondissement du lien :

> *« On a un intervenant associé, on fait une rencontre par semaine, on s'installe dehors, on fume une cigarette ou on jase. C'est jaser, ce n'est pas sors-moi tes papiers, quelle affaire tu as fais, as-tu payé tes affaires. As-tu fait ci, on va checker tes objectifs. Non, non, ce n'est pas ça. »* (Stéphane)



« Souvent les jeunes disent : ça te tentes-tu qu'on fasse la rencontre dans l'appart. Parfait, il y a personne dans l'appart fait qu'on va la faire là, écrasé sur le pouf. Jouer des jeux vidéos, des fois on va passer une heure à jouer à un jeu vidéo avec, mais c'est pas grave parce que c'est de l'intervention aussi. Pis tu parles aussi. C'est pas vrai que le message il passe moins bien parce que tu es occupé à jouer au Nintendo ». (intervenant)

Au-delà de cette rencontre individuelle hebdomadaire, les pratiques des Auberges varient quant aux rencontres et suivis prévus à l'horaire. Quelques Auberges organisent des rencontres entre résidants sur une base quotidienne ou hebdomadaire afin qu'ils planifient leur journée ou leur semaine. Les deux Auberges pour mineurs que nous avons visitées prévoient également des rencontres avec la famille. L'encadrement effectué par les intervenants et les exigences qui y sont liées divergent donc d'une Auberge à l'autre. Comme nous l'avons déjà souligné, l'encadrement est tantôt déterminé par des balises précises en termes de temps alloué à l'accomplissement de certaines démarches, notamment dans les Auberges pour mineurs où il existe des programmes spécifiques (obligation d'envoyer x nombre de CV par jours, d'avoir trouvé un emploi dans x semaines, de faire x rencontres avec ses parents, etc.), tantôt déterminée par des exigences particulières (obligation de fournir les reçus de toutes ses dépenses, obligation d'apporter des preuves de ses démarches d'emplois, etc.). Certaines Auberges optent plutôt pour un encadrement qui passe davantage par un suivi de l'ensemble de la démarche mais sans imposer d'exigences ou d'attentes fixes en regard de celle-ci.

La présence continue des intervenants sur le terrain et le souci de connaître tous les jeunes et leur situation sont des éléments qui font en sorte que les pratiques des Auberges se démarquent de celles qu'on peut observer ailleurs, dans certains milieux institutionnels où la spécialisation des dossiers prévaut et où les intervenants ont des jeunes qui leur sont assignés, ce qui correspond à leur « caseload ».

« C'est : regarde on est là, tu as besoin d'aide cool, mais c'est sûr qu'un moment donné elle va te demander des comptes à savoir si tu progresses ou si tu restes au même stade. Si tu restes au même stade, on va essayer de t'orienter vers une place où tu as peut-être besoin de plus d'encadrement... Ici, il y a une partie qu'ils nous font confiance, mais ils sont pas cons non plus on s'entend. Ils en ont vu plus qu'une, mais ils vont nous laisser le bénéfice du doute jusqu'à tant qu'ils aient la certitude que ça marche pas. Ils vont t'en parler. » (Stéphane)

En plus des rencontres planifiées, le support des intervenants s'effectue par le biais d'une présence continue dans la maison : *« Les rencontres, c'est juste une heure par semaine. Mais ici, les intervenants sont là tout le temps. Tu n'as pas le choix, même si tu ne veux pas les voir, ils sont là. »* (Sébastien). En plus d'être présents, les intervenants sont accessibles : *« Ce qui m'a le plus aidée, c'est quand j'avais de la peine, ou j'étais joyeuse, ou j'avais besoin de conseils ou j'étais perdue (...), il y a tout le temps un intervenant qui est en bas, qui est là. »* (Mélanie). Ce soutien est possible parce que tous les intervenants sont concernés par chaque jeune sans être limités à celui qui leur est formellement assigné : *« Tous les intervenants se parlent entre eux. Ils s'arrangent pour être capables de dealer avec tout le monde. Ils s'arrangent pour tout savoir »* (Mélanie).

Différents mécanismes sont utilisés pour que l'équipe soit au courant de la situation de tous les résidants (cahier de bord, rencontres d'équipe, etc.) et puisse ainsi les supporter : *« On a énormément*

d'encouragements, de notre propre intervenant et de tous les autres intervenants et intervenantes. » (Kim). La présence continue des intervenants sur le terrain et le souci de connaître tous les jeunes et leur situation sont des éléments qui font en sorte que les pratiques des Auberges se démarquent de celles qu'on peut observer ailleurs, dans certains milieux institutionnels où la spécialisation des dossiers prévaut et où les intervenants ont des jeunes qui leur sont assignés, ce qui correspond à leur « caseload » :

> *« Ce que j'ai trouvé bien par rapport au Centre d'accueil, c'est qu'en Centre d'accueil, tu ne peux pas rentrer dans le bureau quand tu veux. Mais ici, je peux rentrer dans le bureau quand je veux puis parler, ils sont là souvent à l'écoute tandis qu'en Centre d'accueil ils sont pas là tout le temps. Il faut qu'ils fassent des paperasses. On est 12 sur l'unité à bouger. Il faut qu'ils aillent voir ci, il faut qu'ils aillent voir ça ».* (Kevin)

2.3 L'ACCOMPAGNEMENT VERS LE MONDE EXTÉRIEUR

L'accompagnement peut avoir différentes significations. Nous l'utilisons ici pour décrire les situations où un intervenant va avec un jeune à l'extérieur de l'Auberge. Cette forme d'intervention se traduit de plusieurs façons dans les Auberges qui ont participé à la recherche et elle peut avoir différentes visées.

2.3.1 L'IMPORTANCE ACCORDÉE À L'ACCOMPAGNEMENT

Dans certaines Auberges, les intervenants accompagnent quotidiennement les jeunes qui font diverses démarches :

> *« Tu as besoin d'accompagnement dans une démarche au tribunal, on est là dans l'action, on va t'accompagner, on va t'aider à trouver des solutions, on va aller rencontrer ton avocat avec toi. Tu as des problèmes avec la DPJ ? On va aller s'asseoir à la DPJ avec toi. Leur mission, c'est l'accompagnement ».* (Nathalie)

Lorsque l'accompagnement est au cœur de l'intervention, il est considéré comme un moyen permettant aux jeunes d'apprendre à devenir autonome. Les intervenants d'une Auberge soutiennent que l'accompagnement est profitable pour les jeunes lorsqu'une préparation est faite dans le cadre d'une rencontre individuelle jeune/intervenant avant la sortie et qu'un suivi de même nature permet de vérifier ce que le jeune a retiré de l'accompagnement.



Dans certaines Auberges par contre, les intervenants accompagnent les jeunes à l'extérieur sur une base occasionnelle, lorsqu'un besoin particulier se présente ou qu'un jeune en fait la demande. Dans certaines situations, les intervenants proposent d'accompagner un jeune mais les jeunes peuvent aussi en faire la demande. Dans ce cas, ils doivent souvent démontrer leur motivation en effectuant des démarches préalables à la sortie : *« Je te trouverai pas tes rendez-vous. Trouve des rendez-vous, trouves-en pas un, trouve en une couple pis à ce moment-là, je peux peut-être t'accompagner, mais je le ferai pas pour toi ».* Et finalement, des intervenants n'accompagnent que très rarement les jeunes à l'extérieur, considérant que c'est un frein à leur autonomie : *« Il faut qu'ils apprennent à faire les choses [seuls] parce qu'ils n'auront pas toujours un intervenant [avec eux]. L'équipe est soucieuse de leur apprendre vraiment »* (intervenant). Dans ce cas, ils privilégient le suivi des démarches à l'intérieur.

2.3.2 Les visées de l'accompagnement

L'accompagnement peut avoir une **visée relationnelle**. En effet, il représente parfois un moment privilégié pour créer un lien : *« Souvent, on va aller prendre un café, un chocolat chaud avec eux. Des fois, sortir de la structure, ça aide les jeunes à s'ouvrir ». (intervenant).* L'accompagnement peut aussi permettre de sécuriser certains jeunes en se rendant à un rendez-vous avec lui : *« On peut accompagner un jeune à un rendez-vous chez le médecin s'il est insécure... On peut aller avec lui dans un groupe d'entraide, établir le premier contact ».* (intervenant) Finalement, il peut se vivre en groupe lorsque des intervenants accompagnent des jeunes à une activité sportive par exemple. Ici, le plaisir et les échanges dans le groupe de résidants peuvent être au centre de l'accompagnement.

L'accompagnement peut permettre aux jeunes de faire **des apprentissages dans le cadre de démarches concrètes**. Deux exemples illustrent bien ici les apprentissages qui peuvent être faits lors d'un accompagnement. D'abord, un intervenant nous décrit les étapes menant à la location d'un appartement. Lorsqu'un jeune demande de l'accompagner pour trouver un logement, une rencontre entre le jeune et l'intervenant est prévue pour que le jeune définisse ses besoins, évalue son budget et prépare son appel téléphonique au propriétaire (infos sur le logement, prix, prise de rendez-vous). Puis, lors de la visite du logement, l'intervenant peut poser des questions, participer à l'entente sur le prix et expliquer au jeune les détails du bail. Ainsi, le jeune apprend à s'organiser et à s'informer. Le deuxième cas est celui d'un jeune couple d'ex-résidants qui sont revenus à l'Auberge chercher de l'aide puisqu'ils avaient beaucoup de difficulté à faire un budget et ils étaient inquiets de ne pas pouvoir subvenir aux besoins de leur petite fille. Une intervenante les a donc accompagnés à l'épicerie. Ce type d'accompagnement permet aux jeunes d'aller plus loin dans leurs apprentissages.

> *« Il y a deux anciens résidants qui sont venus me voir. Ils ont dit : « Regarde, On a de la misère avec le budget, puis là il faut qu'on fasse une épicerie, on a 200 piastres. On est porté à acheter n'importe quoi. Veux-tu venir avec nous pour nous aider à faire notre épicerie pour qu'elle dure 2 semaines ». Je suis allée et je les regardais aller : « Non regarde ça,... ». Ils sont partis de là puis ça leur avait coûté 175 piastres et en plus ils avaient acheté des couches pour la petite ».*

L'accompagnement a aussi une visée de **défense de droits des jeunes**. Dans ce cas, il permet par exemple aux intervenants de s'assurer qu'un jeune ne soit pas discriminé lors de la recherche d'un logement ou que ses droits seront respectés dans le cadre d'une démarche à la DPJ ou lors d'une hospitalisation :

> *« Si un médecin donne une prescription à un jeune mais il n'a pas de carte d'assurance-maladie, on l'accompagne et on va faire comprendre à la personne qu'il n'a pas de carte d'identité mais qu'il a quand même droit au médicament et que nous allons travailler pour qu'il ait sa carte. Là, le jeune voit bien qu'il faut se défende, il faut qu'il ait de l'information. En étant présent avec lui, ça développe sa conscience, ses connaissances... Les jeunes réalisent que ça a été payant pour eux qu'on soit là parce qu'on a dénoué quelque chose, parce qu'on a pris la parole... ».* (intervenant)

2.4 Le suivi posthébergement

2.4.1 Les formes que prend le posthébergement

Dans toutes les Auberges visitées, les jeunes ont la possibilité de maintenir des liens avec l'Auberge après leur séjour. Grâce aux témoignages des jeunes et des intervenants, nous avons pu saisir l'importance du posthébergement qui assure une continuité à la démarche entreprise lors du séjour. Les jeunes ont alors accès à un suivi qui prend différentes formes. Certains jeunes retournent dans les Auberges simplement pour saluer les intervenants et leur donner des nouvelles :

> *« J'ai vécu un succès lundi dernier. C'est une jeune que j'ai côtoyée l'année passée pis elle est passé en fin de semaine et elle m'a laissé un petit mot. Elle était passée pour me dire bonjour. Ben je me dis si cette jeune-là a pris le temps de faire un détour pour venir me voir moi, j'ai dû faire quelque chose qui l'a touchée, fait que ça, c'est la plus belle paie. »* (intervenant).

Les intervenants ont nommé à maintes reprises le plaisir de revoir les ex-résidants, parfois peu de temps après leur séjour ou plusieurs année plus tard. Ils prennent alors le temps d'échanger avec les jeunes, de les écouter. Certains reviennent pour partager leur réussite (mise au monde d'un enfant, acquisition d'une moto, etc.) et les intervenants les encouragent en allant visiter les jeunes dans leur nouvel appartement, en assistant avec d'autres jeunes à une pièce de théâtre dans laquelle joue un ex-résidant ou en visitant un jeune dans son milieu de stage. D'autres jeunes ont besoin d'**aide spécifique, de conseils ou de références** : *« Dernièrement, je ne filais pas pantoute alors je suis venu ici. J'ai parlé avec du monde, ils m'ont conseillé d'aller à l'hôpital. Puis : appelle là pour de la nourriture, fais ta demande d'aide sociale. Leur bottin est rempli de ressources. »* (Frédéric).

Le soutien plus formel offert aux jeunes durant leur séjour peut aussi se prolonger dans le cadre d'un suivi posthébergement. Ce suivi peut s'organiser à la demande des jeunes (au besoin) ou il est parfois planifié lors du départ. Par exemple, des rencontres familiales peuvent être prévues après le séjour d'un jeune dans une Auberge pour mineurs. De plus, certaines activités sont organisées pour favoriser la participation des ex-résidants, tels des soupers communautaires, des activités sportives ou encore des fêtes. Ces activités permettent à la fois de **briser l'isolement** des jeunes qui vivent pour la plupart en appartement et de **favoriser la création de liens entre les jeunes** : *« Je viens parce qu'il y a une bonne ambiance; c'est le fun, le monde se parle. En même temps, tu rencontres du monde que ça fait longtemps que tu n'as pas vu. »* (Pierre). Finalement, des projets visent aussi à mettre à contribution les acquis des jeunes pendant leur séjour et à favoriser le rassemblement comme la réalisation d'un film dans une Auberge.



2.4.2 Les enjeux liés au posthébergement

Les témoignages ont permis de dégager quelques enjeux liés au posthébergement. Le premier enjeu concerne **son organisation**. En fait, la place que prend le posthébergement varie grandement d'une Auberge à l'autre bien que toutes les Auberges en défendent l'importance. Tandis que des intervenants attitrés au posthébergement assurent le suivi des ex-résidants dans certaines Auberges, d'autres équipes se partagent de façon informelle les demandes des jeunes qui ont déjà été hébergés. Nous avons constaté que les jeunes apprécient la possibilité de revenir à l'Auberge sans demande d'aide spécifique ou sans compte à rendre aux intervenants. De plus, lorsqu'ils rencontrent des difficultés, ils s'adaptent au fonctionnement des Auberges : se présenter sans rendez-vous, appeler avant de passer pour s'assurer qu'un intervenant est libre ou prendre un rendez-vous avec la personne responsable du

posthébergement. Pour leur part, des intervenants ont soulevé la difficulté d'assurer un tel suivi pour tous les jeunes car les besoins sont grands et les demandes de suivi posthébergement sont urgentes. D'autres ont nommé le besoin de mettre en place un suivi plus structuré pour répondre aux besoins des jeunes. Les résultats confirment l'importance du posthébergement dans les Auberges, mais la forme qu'il prend semble plus ou moins importante pour les jeunes, qu'il s'agisse de suivi structuré, d'accueil et références sur demande ou autre.

Le deuxième enjeu concerne **la place qu'occupent les jeunes du volet posthébergement** au sein de l'Auberge. Comme nous l'avons expliqué plus haut, les intervenants se sentent parfois submergés par les demandes des ex-résidants. Logiquement, le nombre d'ex-résidants excède grandement le nombre de résidants qui se limite en moyenne à une dizaine. Lorsque le rassemblement est une composante importante de la vie de l'Auberge, les ex-résidants sont présents en plus grand nombre et plus souvent. Les témoignages des intervenants et des jeunes nous font comprendre que cette présence peut être dérangeante, voire menaçante pour les résidants. Ceux-ci sont la plupart du temps dans une période difficile de leur vie et ils recherchent souvent tranquillité et répit. De plus, les jeunes disent se sentir envahis dans leur chez-soi temporaire . Par contre, la présence des anciens a aussi ses avantages. Elle peut être une source de motivation pour les résidants qui les côtoient :

Le volet posthébergement contribue à la spécificité des Auberges, qui ne se limite pas à l'hébergement. Le suivi post-hébergement s'insère, avec les autres pratiques d'intervention, dans une perspective de continuité qui génère l'ancrage, l'appartenance et l'affiliation.

« Moi, ça m'encourage parce que je vois du monde qui s'en sont sortis, qui vont bien. J'en vois d'autres venir juste pour un petit coup de main, d'autres qui se retrouvent dans le pétrin. C'est ce côté-là que j'aime : si ça va bien ou si ça va mal, viens, on va t'aider. Je trouve ça super le fun. Ça fait comme une famille.» (Martin)

Nous retrouvons ici le défi de construire un milieu de vie à la fois accueillant et ouvert à la présence des ex-résidants tout en étant un lieu sécurisant et reposant.

Le troisième enjeu se situe au niveau de la **reconnaissance du posthébergement comme étant un volet très important** au sein des Auberges. Le suivi posthébergement se situe dans un contexte d'intervention assez similaire d'une Auberge à l'autre. Le discours des intervenants est unanime : le profil des jeunes qui fréquentent les Auberges est de plus en plus lourd (problèmes de santé mentale, consommation de drogues dures, etc.). Pour ces jeunes, les contraintes de l'hébergement sont très exigeantes et ils vont souvent être expulsés. En ce qui concerne les Auberges pour majeurs, les statistiques annuelles démontrent que les jeunes font des séjours courts comparativement à la durée maximale du séjour. C'est le cas d'une Auberge pour majeurs dont la durée moyenne des séjours était de 52 jours en 2002-2003 (RACQ, 2004b) bien que les jeunes pouvaient y demeurer six mois. Quant aux Auberges pour mineurs, la durée maximale du séjour est d'un mois, ce qui force à condenser le soutien offert pendant l'hébergement. Le posthébergement prend alors toute son importance puisqu'il peut constituer une alternative pour pallier les séjours de plus en plus courts des jeunes.

Ces trois enjeux permettent de conclure que le volet posthébergement contribue à la spécificité des Auberges, qui ne se limite pas à l'hébergement. Il s'insère, avec les autres pratiques d'intervention, dans une perspective de continuité qui génère l'ancrage, l'appartenance et l'affiliation.

SYNTHÈSE MILIEU DE VIE — INTERVENTION

La formalisation de l'intervention

Le quotidien qu'offre un milieu de vie est un outil exceptionnel d'intervention dont jouissent les Auberges du cœur. La vie en commun au jour le jour permet de voir les jeunes évoluer dans un cadre de vie qui se veut le plus près possible d'un contexte de vie réel (familial, de colocation, etc.) balisé par un certain nombre d'exigences, de règles et de tâches à accomplir. Côtoyer les jeunes dans le cadre d'un milieu de vie à leur image et qui leur laisse la latitude d'être, d'expérimenter, d'échanger, d'interagir rend possible une intervention ancrée dans un contexte. Le milieu de vie est utilisé pour intervenir sur les habitudes de vie (routine, listes d'épiceries, etc.), sur la communication (l'affirmation de soi, etc.) et sur les relations interpersonnelles (les chicanes, les amitiés, les relations amoureuses, etc.). « *La grosse partie de l'intervention, c'est la vie au quotidien : apprendre à respecter des règles et à se responsabiliser, faire son lavage, avoir un horaire, aller à l'école, vivre le côté social avec les autres comme dans leur famille* » (intervenant).

Parallèlement à l'intervention informelle qui se fait dans le quotidien, au gré des interactions et des échanges, les Auberges visitées ont aussi intégré de façon plus ou moins importante des pratiques formelles d'intervention. En effet, toutes les Auberges font des suivis individualisés avec les jeunes. Ces suivis prennent souvent la forme de rencontres entre le jeune et son intervenant dans un bureau. A la suite de ces rencontres, des notes doivent être insérées au dossier des jeunes. Des notes d'observation doivent aussi être inscrite sur une base quotidienne dans un cahier de bord. En plus de ces tâches, des entrevues téléphoniques et des rencontres d'admission sont effectuées sur une base régulière. Dans certaines Auberges, des rencontres sont aussi prévues avec d'autres professionnels impliqués dans la vie des jeunes. Le temps alloué à ces diverses pratiques ainsi que la forme qu'elles prennent et leur contenu varient grandement d'une Auberge à l'autre. De surcroît, de nombreuses tâches administratives s'ajoutent aux suivis des jeunes comme la rédaction de demandes de subventions et de rapports d'activités, la tenue de statistiques et la participation à diverses tables ou activités de concertation. Si l'intervention dans l'informel demeure toujours la base de l'intervention faite dans les Auberges du cœur, la lourdeur de certaines structures d'intervention formelle et de plusieurs tâches connexes semble cependant, dans certains cas, suffisamment importante pour limiter les moments passés avec les jeunes dans leur quotidien. Certains intervenants ont d'ailleurs déploré le fait de ne pas avoir suffisamment de temps pour être avec les jeunes. Cette perception semble également présente chez les jeunes dans certaines Auberges: « *Ils sont tout le temps dans leur bureau, puis des fois ils sortaient pour venir voir qu'est-ce qu'on fait mais ils sont tellement occupés à inscrire d'autres personnes, puis à checker pour les rencontres puis tout ça* » (Antoine). La majorité des intervenants reconnaissent l'efficacité des pratiques d'intervention plus informelles : « *Je suis là autant pour le souper, quand ils se couchent parce que je trouve que la plus grande intervention, c'est dans le lien avec les jeunes. Parce que pour bien des jeunes, t'es mieux de leur parler en train de faire la vaisselle que dans le bureau... Tu vas avoir ben plus de liens* ». « *Dans un bureau fermé c'est pas tout le monde qui est à l'aise là-dedans. Il y en a qui se sentent pas bien là fait que c'est ça, on essaie d'autres affaires* » (intervenant).

Le milieu de vie demeure donc la pierre d'assise des pratiques d'intervention dans les Auberges du cœur. À la lumière de nos données, nous pouvons toutefois constater que l'intervention formelle et les

tâches administratives occupent une place variable, mais non négligeable, dans le travail des Auberges. Une certaine structuration est certes nécessaire pour assurer une cohérence aux interventions. Ainsi, des procédures d'admission sont indispensables pour vérifier le degré de motivation des jeunes et s'assurer que l'Auberge est bien la ressource adéquate pour leur venir en aide. Des outils pour suivre leur démarche sont également utiles : objectifs de séjour, notes d'observation, tenue de dossiers. Le danger réside surtout dans l'importance relative accordée à ces procédures et outils. Il est dès lors important de se questionner : le temps de présence informel risque-t-il de perdre son importance au profit du suivi formel ? Si le milieu de vie perdait de plus en plus sa place dans les pratiques des Auberges au détriment d'un type d'intervention plus formel et individuel, quelles en seraient les conséquences sur les pratiques d'affiliation ?

C. LES PRATIQUES D'AFFILIATION

Ce chapitre rend compte des pratiques d'affiliation dans les Auberges du cœur. Il présente donc des résultats qui sont au cœur de notre démarche de recherche. Rappelons que l'affiliation a été développée autour des quatre dimensions préalablement définies lors de la conception d'une grille conceptuelle : le rapport à soi, le rapport aux autres, le rapport à la communauté et le rapport au monde.

1. Le rapport à soi

Nous avons remarqué que cette dimension de l'intervention est le point de départ des différentes formes de mise en lien au sein de l'Auberge et à l'extérieur de celle-ci. Dans une société comme la nôtre, nous l'avons souligné en faisant la mise en contexte, il est difficile de faire abstraction de la place qu'occupe le soi dans les rapports que tout individu tisse avec le monde qui l'entoure. Nous verrons dans cette section que le travail sur soi peut prendre diverses formes et se concrétiser de manière différente dans chaque Auberge, bien qu'on lui accorde la plupart du temps une place importante.

1.1. Le travail sur soi : un défi à plusieurs niveaux

Le passage dans une Auberge peut représenter pour les jeunes une occasion de **mieux se connaître** :

> *« Il y deux ans, je ne savais pas ce que je faisais dans la vie, je ne savais pas où j'allais... je ne me connaissais même pas finalement... Tu arrives ici, tu es toute déboussolée, tu ne sais plus trop. Puis, quand tu ne files pas bien, tu ne vaux rien ... à un moment donné tu n'as comme pas le choix de travailler sur toi là, tant qu'à brailler tout le temps, je vais me laisser le temps. J'ai le temps de penser à moi. »* (Nathalie)

Le temps d'arrêt qu'il est possible de vivre dans une Auberge est très bénéfique pour certains : *« C'est un temps de répit. C'est un endroit pour espérer, pour se retrouver. Évaluer tes affaires. Essayer d'être en contact »* (intervenant). Il est antérieur aux autres démarches et il permet par la suite aux jeunes **de développer une meilleure confiance et une bonne estime de soi**. Les intervenants ont expliqué à maintes reprises que les jeunes hébergés dans les Auberges ont souvent une très mauvaise estime d'eux-mêmes et peu de confiance en eux et en leurs capacités. Ayant vécu des échecs répétés et ayant été souvent dénigrés plutôt qu'encouragés, les jeunes connaissent généralement mal leurs forces.

Nous avons aussi observé, particulièrement dans les Auberges pour mineurs, que les jeunes sont appelés à **gérer leurs frustrations et à changer les attitudes** négatives entravant leurs relations avec les autres.

> *«Bien de quoi que je suis le plus fier? De m'être amélioré un peu. De parler sans chialer puis sans sacrer après le monde. Puis aussi qu'est-ce que j'ai à améliorer bien c'est de respecter le monde surtout. Avant j'écœurais les profs, j'écœurais ... mes friends, j'écœurais mon frère, j'écœurais ma mère ».* (Olivier)

> *« J'ai réussi à me faire réintégrer à l'école puis avoir la directrice dans ma face sans l'envoyer chier, ça commence bien.... Astheure, je laisse couler plutôt que d'affronter avec un marteau...Je n'aurais pas été capable de le faire tout seul. J'aurais juste continué à foncer, puis à foncer, puis à foncer jusqu'à temps que ça défonce. Je me serais fait foutre dehors de l'école ».* (Étienne)

Finalement, les intervenants ont, à maintes reprises, nommé l'importance de développer l'autonomie des jeunes, particulièrement dans les Auberges pour majeurs[13]. En effet, la plupart des résidants de ces Auberges ont comme objectif de se trouver un logement et d'être capable de répondre aux exigences qui y sont liées (faire le ménage, payer le loyer, se nourrir, etc.). Les intervenants aident les jeunes à cibler leurs forces et les points à améliorer (ex. : organisation, ponctualité). Parallèlement, les intervenants tentent d'éveiller ou d'accroître chez les jeunes le **sens des responsabilités.** Cette responsabilisation passe par le respect de ses objectifs, du code de vie, des tâches à faire et par le progrès dans ses démarches. Nos observations ont permis de constater que les intervenants lient aussi le sens des responsabilités à l'honnêteté des jeunes, à leur capacité à reconnaître leurs erreurs et à accepter les conséquences de leurs actes. L'autonomie et le sens des responsabilités semblent toutefois s'incarner assez rarement dans les Auberges dans la capacité de trouver ce qui est bon pour soi, dans la possibilité de faire des choix et de s'actualiser dans sa différence. Pourtant, l'espace est disponible. L'expérience observée dans une Auberge en est un bon exemple : les intervenants soutenaient avec enthousiasme un jeune dans son projet de voyage, la recherche d'emploi et de logement pour ce jeune étant faite dans une perspective de départ, ce qui motivait grandement le jeune.



1.2 Divers moyens pour favoriser le travail sur soi

Afin de favoriser le travail sur soi, les Auberges préconisent divers moyens. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une pratique fréquente dans les Auberges, les jeunes sont parfois amenés à se questionner sur eux-mêmes à l'aide d'**outils d'introspection** (questionnaires, imagerie mentale, examen d'auto-réflexion, etc.) :

> *« Parler... parler de soi, dessiner... on a fait des montages photos. Ils nous prenaient en photo puis ils nous découpaient la tête puis on se trouvait un super héros puis on mettait notre tête sur la tête du super héros, puis après on disait : « Pourquoi tu l'aimes puis... pourquoi tu l'as choisi ? »* (Antoine)

13. Seulement environ 10% des jeunes mineurs sont intégrés dans un « programme » d'autonomie ou d'intégration sociale dans les Auberges.

Dans plusieurs Auberges, les jeunes apprennent aussi à **s'exprimer** et à **s'affirmer** au contact des autres. Les jeunes sont donc encouragés à participer à des discussions informelles : *« J'ai appris à m'ouvrir et à vraiment dire les choses que j'avais à dire, puis à me taire quand il faut »* (François); *« Moi ils savent que j'ai des difficultés de parler au monde, des fois de m'exprimer pis ils m'ont vraiment parlé pis là je parle plus au monde astheure »* (Mélanie). Les moments informels vécus au sein de l'Auberge peuvent aussi représenter pour certains jeunes une occasion de briser leur isolement et de développer une confiance en soi au contact des intervenants et des autres résidants :

> *« J'ai beaucoup d'entregent mais avec ce que j'ai vécu [dépression], ça m'a porté à m'isoler un petit peu. C'est ça que je chasse ici. Je suis capable de bien parler, je le sais, c'est juste qu'il faut que ... ici il y a toujours au moins 5, 6 personnes dans la maison. Pouvoir échanger avec les gens, c'est ce qui fait que je suis un peu moins malade. Vu qu'il y a du monde, je me force pour ne pas paraître malade... et je suis capable d'avoir des conversations! ».* (Patrick)

C'est aussi par le biais de la **valorisation** que les jeunes peuvent améliorer le regard qu'ils portent sur eux-mêmes. Dans les Auberges, les jeunes se réalisent de différentes façons. Par exemple, un jeune dit être fier de lui-même car il a réussi à composer un superbe poème qui a paru dans le journal de l'Auberge. La valorisation des jeunes passe parfois par l'entraide entre pairs. Ainsi, dans une Auberge pour mineurs, un jeune de 17 ans a pris sous son aile un résidant de 12 ans afin de le conseiller, le protéger et devenir comme un grand frère. Comme nous l'avons vu auparavant, les jeunes se sentent aussi valorisés lorsqu'ils se réalisent grâce aux expérimentations possibles dans les Auberges (plateaux d'insertion, bénévolat) : *« J'ai de l'expérience après une année, j'ai beaucoup de confiance, j'ai rencontré du nouveau monde. Tu rencontres puis là tu jases avec eux autres puis ... Ça fait changement que de tout le temps voir la même affaire. Ça m'a fait du bien »* (Marie-Ève).

Finalement, l'Auberge joue parfois un rôle de **soutien aux démarches thérapeutiques** des jeunes. Par exemple, un jeune qui vit une période de sevrage à la suite de sa décision de cesser sa consommation de drogue chimique peut habiter dans une Auberge et bénéficier d'un repos et ainsi, être dispensé des démarches d'action :

> *« Ça fait un mois et demi là vraiment que je travaille sur moi... Ça fait juste 3 jours que j'ai recommencé à chercher des emplois, parce que je ne dormais pas puis le sevrage puis tout ... je m'arrache la peau... Eux autres, ils ont été là vraiment pour m'aider, ils savaient que je ne faisais pas mes démarches mais je travaillais sur moi, j'allais faire ma thérapie, je faisais bien des choses. »* (François)

Dans une Auberge en particulier, les intervenants prenaient en considération les plans élaborés par d'autres ressources impliquées dans la vie des jeunes (centre de désintoxication, travailleur social de l'école, psychiatre) afin d'assurer une collaboration et d'arrimer les efforts de tous. Cet exemple permet de croire que certaines Auberges n'assurent pas à elles seules le soutien aux jeunes par rapport à certaines difficultés auxquelles ils sont confrontés. Nous y voyons un travail en complémentarité avec les autres ressources concernées par les jeunes.

1.3 Enjeu soulevé concernant le rapport à soi

Sur la base des données recueillies, nous constatons que le travail sur soi constitue soit un préalable, ou à tout le moins un incontournable dans une démarche d'affiliation :

« Tu construis, tu construits pis oups! tout se démolit parce que justement sa base est pas assez solide. C'est vraiment ça. Le monde ils vont vouloir aller chez le médecin, vouloir retourner à l'école, vouloir travailler pis ci, pis ça, mais ils sont même pas capables de se dire c'est quoi mes peines, c'est quoi mes frustrations, c'est quoi que j'aime, c'est quoi que j'aime pas, qu'est-ce que je veux pis qu'est-ce que je veux pas. ». (Mélanie)

Nous avons aussi remarqué que le fait de passer à l'action permet de mieux se connaître, d'améliorer son estime de soi, et ce en autant qu'il y ait un espace pour réfléchir à son action. **Devant l'importance que le rapport à soi occupe dans le développement de l'autonomie aujourd'hui, il faut s'assurer qu'il y ait des temps, des lieux et des activités qui favorisent la réflexion sur son action. L'enjeu ici étant : comment préserver un espace au travail sur soi dans un contexte où la mise en action liée à des démarches tangibles (recherche d'emploi, recherche de logement, etc.) occupe une grande place dans le travail quotidien des Auberges ?**

2. Le rapport aux autres

Dans le cadre de notre recherche, le rapport aux autres constitue une dimension cruciale : *« Le plus grand impact qu'a l'Auberge, c'est pas avec les objectifs qu'ils sont venus (travailler) mais c'est le lien. Le lien avec l'Auberge, entre les jeunes, le fait qu'ils se réfèrent à quelqu'un quand ils vont bien ou quand ils ne vont pas bien ».* (intervenant). Cette dimension de l'affiliation inclut les liens entre les jeunes ainsi que les liens entre jeunes et intervenants.

2.1 Les liens entre les jeunes

Nos différentes sources de données nous portent à croire que les liens entre jeunes n'occupent pas la place que nous aurions pu imaginer de prime abord. Nos observations permettent d'avancer que l'évaluation faite par les jeunes des relations qu'ils entretiennent avec les autres résidants est plutôt mitigée. Certains parlent de rapports corrects : *« Je suis avec eux, ils sont bien cool avec moi, mais ce sont juste des connaissances. »* (Olivier). Pour leur part, les intervenants parlent à quelques reprises de liens utilitaires pour qualifier les rapports que les jeunes développent entre eux :

« C'est pas des gens qui ont cette capacité d'être en interaction avec les individus. La rue leur a appris plein de chose : à mentir, à être méfiant... Elle leur a surtout pas appris à être en lien avec des gens de façon honnête soutenue ou en dehors de la manipulation ou de la négociation de services ou d'échange ». (intervenant)



2.1.1 Les occasions de créer des liens

Nonobstant le constat de cette difficulté, les témoignages des jeunes laissent entendre que certains liens peuvent être créés. Le fait de partager une même situation peut quand même favoriser l'émergence d'une certaine solidarité : *« De savoir qu'on était plusieurs dans le trouble, on se supporte mutuellement. »* (Antoine). À tout le moins les jeunes sont-ils conscients de la nécessité de se rendre la vie supportable : *« Tout le monde sait qu'on est tous ici parce qu'il y a quelque chose qui va mal alors on va se donner un break. Tout le monde dans la même situation, ça aide à développer de la compassion »* (Sébastien). Cette tolérance mutuelle est fort appréciée lorsqu'elle contribue à créer un climat sans tension, expérience nouvelle pour certains : *« À chaque fois qu'on mangeait, c'était toujours du chialage chez nous. Moi j'aime bien ça ici ! C'est calme, il n'y a pas de chialage, tout le monde se respecte. »* (Olivier).

Bien que les interrelations entre les jeunes fassent partie de leur expérience de séjour dans une Auberge, rares sont ceux qui s'y sont faits des amitiés significatives et à long terme. Dans les faits, après le séjour, c'est un petit nombre de jeunes qui restent en contact de manière durable avec d'autres jeunes rencontrés à l'Auberge. Néanmoins, ils se reconnaissent entre eux à l'extérieur de l'Auberge, ce qui fait en sorte que le passage dans une Auberge agit parfois comme élément d'identification à un vécu commun ou a une appartenance partagée.

Dans toutes les Auberges, nous l'avons déjà mentionné, des rencontres entre résidants sont tenues régulièrement afin d'organiser la vie en groupe : partage des tâches, résolution de conflits, choix des activités, reformulation de certaines règles. Des ateliers favorisant les discussions autour de thèmes encouragent les jeunes à partager leur point de vue sur un sujet. Mais d'une Auberge à l'autre, on note une **variation dans les possibilités d'interrelations** plus informelles entre les jeunes. Des activités sportives et culturelles favorisant le développement de liens entre les jeunes sont organisées dans quelques Auberges. Les espaces physiques comme la terrasse ou la cour arrière sont des lieux de rassemblement et d'échanges entre les jeunes. Tandis que certaines Auberges voient d'une façon positive les contacts physiques amicaux tels les chamaillages, jeux et marques de tendresse entre les jeunes, d'autres sont plus réticents face à ces échanges qui démontrent pourtant un plaisir d'être ensemble.

2.1.2 Les facteurs qui limitent le développement de liens significatifs

Plusieurs facteurs limitent le développement de liens plus étroits : **l'entrée continue des jeunes, les expériences antérieures de brisure de liens** et les **différentes personnalités** de chacun. **Le fait que les jeunes vivent de grandes difficultés** demeure le plus grand obstacle au développement d'amitiés durables entre eux. Certains jeunes seraient trop fragiles pour nouer des amitiés solides : « *Tu ne bâtis pas une amitié sur du sable* ». Leur énergie est le plus souvent centrée sur eux-mêmes et ils doivent fréquemment se refermer afin de se protéger : « *Il faut que tu règles tes problèmes sans penser à ceux des autres, mais tout en gardant une vie sociale parce que c'est tout du monde correct qui est ici.* » (Mélanie). D'autres jeunes vont prioriser leurs objectifs personnels au détriment des relations sociales : « *Cette fois-ci, je veux juste m'occuper de mes affaires. On n'est pas ici pour se faire des amis. On est ici pour se faire ami avec nous-mêmes* » (Etienne). Finalement, certains intervenants pointent l'individualisme de certains et l'absence de solidarité entre les jeunes :

> « *La solidarité, ce n'est pas leur force! ... L'union! Il leur manque ça, le respect des différences. Moi je dirais que ce sont tous des individus séparés. Il manque quelque chose pour les relier. Là tu les regardes : « Respectez-vous. Dans le fond, vous vivez tous des affaires pas faciles. » On dirait que non...* ».

2.1.3 Enjeu concernant les liens entre les jeunes

Les liens entre les jeunes, pendant et après le séjour, ne sont pas toujours une dimension de l'affiliation recherchée ou attendue, tant par les jeunes que par les intervenants. En fait, nos observations et les commentaires exprimés par certains intervenants lors de la rétroaction permettent de penser que les liens entre les jeunes semblent parfois perçus comme une entrave à l'intervention. En ce sens, certaines questions peuvent être soulevées : **Jusqu'à quel point la création de liens d'amitié entre les jeunes est-elle souhaitée par les intervenants ? Les Auberges devraient-elles favoriser davantage le tissage de liens positifs et significatifs avec d'autres jeunes, dans la mesure où apprendre à être en relation avec des pairs dans un contexte régi par des règles pourrait être une expérimentation favorisant l'affiliation sociale ?**

2.2. Les liens entre les jeunes et les intervenants

2.2.1 La perception des jeunes face aux intervenants

Le point de départ des liens qui se construisent au sein des Auberges est certainement la perception qu'ont les jeunes des intervenants :

> *« Au début, je les percevais comme ceux qui étaient pour me garder, pas des tortionnaires, mais des affaires quasiment pareilles. Puis après, quand j'ai vu qu'ils étaient plus doux, je les ai pris plutôt comme des profs. Puis là, ils étaient plus gentils que des profs, alors je les percevais comme des psychologues. Peu à peu, ça a fait : ah ! c'est des amis ! Puis là, c'est quasiment comme une mère que j'aurais voulu avoir. »* (Antoine)

La plupart des jeunes rencontrés décrivent les intervenants comme des personnes « nonjugeantes » qui ont su les écouter, les aider, les motiver[14]. Les jeunes apprécient le support qu'ils reçoivent : *« Ils sont là pour t'épauler, pour avancer avec toi, pas pour te caler »* (François). Mais avant tout, ils doivent se sentir libres dans leur démarche : *« Le besoin, ce n'est pas de se sentir poussé et obligé d'y aller, c'est d'avoir le choix ».* (Stéphane). La tolérance et l'acceptation de plusieurs intervenants sont d'ailleurs grandement appréciées des jeunes : *« C'est une des premières places où j'ai enfin pu parler de mes problèmes sans être jugé ».* (Patrick). La nature inconditionnelle de cette ouverture est souligné par certains jeunes : *« Ils ne te jugeront pas puis ils sont toujours là pour t'aider, quoi qu'il arrive, quoi que tu fasses.»* (Frédéric).

2.2.2 Les éléments qui contribuent à la création de liens jeunes/intervenants

Les intervenants soutiennent que l'établissement de liens significatifs avec les jeunes est à la base des interventions qui pourront se faire par la suite. Certaines conditions facilitent le développement de relations significatives. Le caractère personnalisé de l'intervention en est une : *« Tu n'es pas un numéro, tu es telle personne, c'est toi et pas quelqu'un d'autre. »* (Antoine). Les intervenants sont, la plupart du temps, attentifs aux intérêts de chacun :

> *« Ils font vraiment des choses pour nous, ils s'intéressent à nous, à ce qu'on aime puis ils nous poussent dans les domaines qu'on aime. »* (François)
>
> *« Une intervenante travaille pis elle s'aperçoit que le gars aime les bateaux, il tripe sur les voiliers, elle va le marquer dans le cahier de notes. Moi je lis mes notes, il tripe sur les voiliers, tout ça, il y a [une émission sur le sujet] à la tv ce soir, moi j'aime ça, clac, clac, clac vient voir ça. Pouf, on a un lien qui s'installe avec les bateaux »* (intervenant)



Les liens entre les jeunes et les intervenants semblent encore plus significatifs lorsque les rapports sont basés sur un **échange mutuel** plutôt que sur une relation d'expert/aidé :

> *« Plus souvent qu'autrement, ici, la façon que les intervenants t'approchent, c'est pas : Ah bien là c'est ça, c'est ça, c'est ça. Non. C'est plutôt : moi je pense que ou moi j'ai déjà vécu quelque chose qui ressemble à ça ou j'ai déjà vu des anciens résidants ou je suis pas sûr pis je vais aller me renseigner. C'est jamais : je connais tout, je sais tout. »* (Stéphane)

14. *Il y a ici un biais dans le sens que nous avons interviewé des jeunes qui avaient un contact assez positif avec l'Auberge pour que les intervenants nous les réfèrent....*

Ainsi, les jeunes sentent qu'ils peuvent contribuer à leur démarche mais aussi qu'ils ont une place au sein de ce rapport intervenant/jeune. Les liens se construisent autour d'une complicité, d'une compréhension parfois grâce à un partage de vécu commun où les intervenants font figures de **piliers solides** : *« Ils sont toujours là »* ou encore d'adultes significatifs (professionnel, parent substitut ou grand frère).

> *« Je pense que la personne à la base elle a besoin de développer des liens tout simplement. Des liens qui vont être significatifs. C'est important d'avoir un lien adulte-adulte et pas parents-enfants pis je pense qu'avec le maternage ou de prendre le jeune par la main, mais c'est un parent qui s'adresse à l'enfant pis moi je trouve pas personnellement, surtout que j'ai à peu près le même âge que les jeunes qui sont ici, c'est pas approprié. Puis c'est beaucoup plus intéressant je trouve de parler à l'adulte. Donc c'est l'adulte qui s'adresse à l'adulte et là on va travailler parce que là le lien va être plus équanime si on veut. »* (intervenant)

Finalement, la relation évolue favorablement dans un contexte qui accorde une place non négligeable au **plaisir d'être ensemble**. C'est ainsi que la capacité des intervenants à s'amuser avec les jeunes est soulignée à maintes reprises : *« Ce sont des personnes qui aiment les jeunes, qui sont capables d'avoir du fun avec nous alors qu'il y en a d'autres qui font juste ce qu'elles ont à faire ».* (Jonathan) ; *« Quand on part en auto porter des cv, on a du fun, on rit. On lève le volume de la radio, on écoute de la musique puis on trippe. »* (Paul). Les intervenants aussi soulèvent l'importance de faire place au plaisir pour les jeunes dans leur relation avec les intervenants : *« Donner à ces gars-là un peu de folie. Des fois péter sa coche avec eux c'est bon parce que faire le fou avec eux à jeun, c'est quelque chose qu'ils connaissent pas ».* (intervenant)

2.2.3 Enjeu concernant les liens entre jeunes et intervenants

Plusieurs intervenants ont mentionné que les liens avec les jeunes sont parfois plus faciles à établir ou à maintenir lors du posthébergement. Les jeunes fréquentent alors l'Auberge lorsqu'ils en ont envie ou au besoin, contrairement aux résidants qui voudraient parfois être ailleurs, à cause des exigences liées à la vie en groupe et au code de vie. Pour leur part, les intervenants n'ont pas à faire respecter par les ex-résidants le code de vie, ce qui amenuise le rapport d'autorité :

> *« Oui tu as un rôle si on veut de police. J'aime pas le terme mais des fois, surtout dans des moments où tu as l'impression de ne faire que ça parce que c'est plusieurs résidants, c'est des gangs qui sont là pis là tu as l'impression de tout le temps être dans les conséquences pis ça devient un peu plus difficile à gérer pis ça, ça demande beaucoup plus d'énergie... Ça nous permet pas de rentrer aussi loin qu'on voudrait dans l'intervention ou dans la relation avec la personne parce qu'il y a certaines règles pis on peut pas faire fi de ces règles-là. En maintenant les règles, le lien change. Il est pas moins bon, il est pas plus bon mais le lien change, il est différent »* (intervenant)

Quelques intervenants soutiennent toutefois que l'application des règles n'influence pas les liens établis avec les jeunes. La plupart d'entre eux disent néanmoins que ce rôle rend parfois les relations plus difficiles et diminue le temps passé en présence des jeunes. Nous avons d'ailleurs été surpris de constater que l'expulsion n'implique pas automatiquement la brisure des liens entre les jeunes et l'Auberge, entre les jeunes et les intervenants [15]. Mais quelles sont alors les conditions pour que les règles n'entravent pas la pérennité des liens ?

3. Rapport à la communauté

Nous avons étudié le rapport à la communauté sous deux angles. D'abord, nous nous sommes intéressés aux liens que les jeunes développent, grâce à leur passage à l'Auberge, avec leur communauté, c'est-à-dire l'école, le monde du travail, les ressources institutionnelles ou communautaires, le voisinage. Puis, nous nous sommes penchés sur les rapports qu'entretient l'Auberge avec sa communauté puisque cette composante semble jouer un rôle déterminant en ce qui concerne les passerelles qui sont érigées pour les jeunes vers leur communauté.

Une dimension importante du travail des intervenants, nous l'avons vu, consiste à référer les jeunes vers les ressources appropriées. Dans certaines Auberges, les intervenants accompagnent les jeunes dans leurs démarches à l'extérieur, que ce soit pour les rassurer, faire valoir leurs droits ou simplement leur offrir un transport. Les intervenants sont également soucieux d'assurer un suivi aux références. Lorsqu'ils rencontrent les jeunes pour faire le point sur l'atteinte de leurs objectifs, ils s'informent du résultat des démarches et encouragent les jeunes à les poursuivre. Les jeunes qui séjournent dans certaines Auberges ont également la possibilité d'entrer en contact avec la communauté dans le cadre de projets spéciaux. C'est le cas des jeunes engagés dans la réalisation d'un film. Ils ont à cette occasion effectué des entrevues auprès d'adultes de leur communauté et prévoient présenter le film dans leurs écoles respectives.



Les Auberges développent elles aussi des rapports à leur communauté. Toutes les Auberges rencontrées effectuent un travail de concertation avec diverses instances : institutions scolaires, santé et services sociaux, ressources communautaires. Certaines Auberges visent à rejoindre un public plus large. C'est le cas d'une Auberge qui s'adresse à l'ensemble des familles de la région par le biais d'une chronique dans le journal. Une autre Auberge reçoit des demandes de voisins qui recrutent des jeunes pour effectuer de menus travaux ; un lien peut alors se développer entre ces gens et les jeunes. Ces derniers peuvent ainsi rencontrer de nouvelles personnes, en plus de répondre à un besoin et acquérir de l'expérience. Un tel contact permet également de démystifier certaines croyances sur les jeunes et l'Auberge. Finalement, une Auberge était ouverte à recevoir la famille du jeune (les enfants, la fratrie, les conjoints) pour des visites ou lors d'activités spéciales comme des brunchs ou des sorties de plein air. Cette ouverture de l'Auberge sur l'extérieur peut aussi l'amener à solliciter le concours de personnes ressources : animateurs invités à présenter des ateliers sur différents sujets, bénévoles dont l'engagement varie (aide ponctuelle, présence auprès des jeunes), visite des travailleurs de rue. Soulignons que toutes les Auberges réservent au sein de leur conseil d'administration des sièges à des représentants de la communauté.

15. Les ex-résidants que nous avons rencontrés ont nécessairement tous maintenu des liens avec l'Auberge. Nous n'avions pas accès aux jeunes qui n'avaient plus de contact avec les Auberges.

Nos observations laissent supposer qu'une Auberge impliquée dans sa communauté est généralement plus ouverte à recevoir des gens de la communauté. De la même façon, il serait légitime de penser qu'une Auberge bien intégrée dans sa communauté est plus en mesure de faciliter le passage des jeunes vers l'extérieur. Nos données ne permettent toutefois pas de vérifier cette hypothèse.

Quant à la façon dont la communauté perçoit une Auberge, elle dépend de deux facteurs. Cette perception semble d'abord étroitement liée à la reconnaissance par cette même communauté de la présence sur son territoire de jeunes sans-abri et en difficulté. Certaines communautés nient le phénomène; les élus municipaux comme l'opinion publique générale refusent de reconnaître qu'il y a chez eux des jeunes sans-abri. C'est ce qu'explique le collaborateur d'une Auberge :

> *« On est beaucoup dans le paraître comme communauté. Le conseil municipal et les élus s'investissent un peu par rapport à ces phénomènes sociaux là, mais minimalement et ils ne les reconnaissent pas. Ça n'existe pas l'itinérance, ça n'existe pas des jeunes sans-abri, ça n'existe pas la prostitution, il n'y en a pas ici. En fait, c'est des réalités qu'ils veulent pas considérer ou voir. Quand il y a des événements qui les mettent en valeur ben ils vont les considérer comme étant des faits isolés ou ils vont être dans une logique de répression. »*

Un tel refus de reconnaître la réalité des jeunes sans-abri n'entraîne toutefois pas nécessairement un déni de la pertinence du travail des Auberges et de la légitimité de leur existence. Il peut quand même y avoir reconnaissance de l'expertise développée par l'Auberge :

> *« Elle (la conseillère municipale) va être capable de le nommer pis de reconnaître honnêtement que la coordonnatrice de l'Auberge, c'est vraiment une femme solide pis elle rend service à sa communauté pis ce qu'ils font comme travail c'est important. Maintenant posez-lui la question : est-ce qu'il y a des jeunes itinérants dans la municipalité? La réponse va être non. »*

Notre informateur souligne l'ambiguïté de ce double discours : *« Ça nous a pris du temps à saisir ça parce qu'un certain moment donné, les deux discours faisaient qu'on avait le sentiment ou l'impression qu'il n'y avait pas de reconnaissance de la pratique alors qu'elle existe cette reconnaissance-là. »*

Ce n'est alors plus l'ouverture de l'Auberge à la communauté qui est en cause, mais plutôt l'ouverture de la communauté tantôt à l'Auberge mais davantage aux jeunes sans-abri qui fait défaut.

4. Rapport au monde

La dernière dimension de l'affiliation que nous avons identifiée lors de l'élaboration de notre cadre conceptuel est le rapport au monde. Le rapport au monde fait référence à la dimension politique de la vie en société, au pouvoir de décider ensemble de l'organisation du monde commun et au pouvoir d'agir ensemble pour transformer ce monde commun.

Le monde commun que partagent les jeunes d'une Auberge, c'est d'abord l'Auberge elle-même. L'organisation de la vie à l'Auberge sera donc le premier espace politique dont disposent les jeunes dans les Auberges. **Toutes les Auberges offrent des espaces d'expression aux jeunes, espaces qui prennent différentes formes : réunions de résidants, comités formels de résidants et d'ex-**

résidants, sièges au conseil d'administration réservés aux résidants ou aux ex-résidants. Le pouvoir alors laissé aux jeunes varie selon les Auberges et aussi selon le sujet. Leur pouvoir peut être décisionnel en ce qui concerne le choix des sorties mais simplement consultatif quant à la formulation des règlements. Ces divers espaces d'expression permettent aux jeunes de partager leurs opinions, de faire des choix, de s'impliquer dans l'Auberge.

Les Auberges organisent également des activités afin de sensibiliser les jeunes à leur rôle de citoyen. Pris dans sa dimension individuelle, ce rôle est abordé de deux façons. Si l'accent est mis sur les devoirs et les responsabilités des jeunes, l'outil principal utilisé est la sensibilisation. De nombreux sujets sont traités tels l'environnement, l'alimentation, le recyclage, etc. L'exercice de la citoyenneté passe également par la connaissance de ses droits. Les intervenants informent alors les jeunes de leurs droits et des différents moyens de protéger et défendre ces droits. La citoyenneté prend une dimension politique quand les jeunes sont amenés à parler et à agir collectivement. Les Auberges favorisent alors le développement d'une pensée critique. Cet angle se distingue des deux autres dans la mesure où les jeunes ont une place importante tandis que les intervenants jouent un rôle de modérateur ou d'incitateur aux débats (plutôt que de sensibiliser et informer). Par exemple, les jeunes sont invités à visionner un documentaire et à s'en inspirer pour échanger entre eux. L'intervenant explique aux jeunes que l'auteur a un biais, une opinion et que l'exercice consiste à développer leur propre opinion sur un sujet. Les apprentissages sont de divers ordres : apprendre à analyser un documentaire (le message qui est passé); développer ses idées et points de vue; être capable de les exprimer et accepter les arguments des autres. Autre exemple : lors de notre passage dans une Auberge, les intervenants organisaient un débat électoral où ils personnifiaient les chefs de partis tout en expliquant leur programme électoral. Il arrive finalement que les jeunes des Auberges aient, de façon ponctuelle, la possibilité d'agir collectivement en participant à des événements sociopolitiques qui se déroulent à l'extérieur de l'Auberge comme La nuit des sans-abri ou une manifestation devant le Parlement pour protester contre des coupures budgétaires.

Ces différentes façons d'offrir aux jeunes un espace public de parole et d'action sont sans contredit des outils essentiels pour que les jeunes prennent conscience de leur citoyenneté, pour qu'ils sachent qu'ils ont une place non seulement à l'Auberge, au travail, à l'école ou dans leur famille mais aussi au sein de la société dans laquelle ils vivent.



SYNTHÈSE / MILIEU DE VIE / PRATIQUES D'INTERVENTION / PRATIQUES D'AFFILIATION

Le rapport des jeunes à l'Auberge

Les résultats de cette recherche suggèrent que plusieurs jeunes tissent un lien avec l'Auberge où ils sont hébergés. Ce lien est souvent porteur d'affiliation. Pourtant cette dimension de l'affiliation n'avait pas été prévue lors de la construction du cadre conceptuel. Elle a émergé dès le premier terrain, à la suite de l'analyse des témoignages des jeunes et des intervenants. Nous avons constaté que les jeunes réfèrent souvent à l'Auberge plutôt qu'à un intervenant en particulier lorsqu'ils décrivent leur séjour. De plus, après un séjour, ils reviennent à l'Auberge malgré le fait que les intervenants qu'ils connaissent n'y travaillent plus. D'ailleurs, les intervenants ne limitent pas leur définition de l'Auberge à un lieu d'hébergement qui accueille les jeunes en difficulté. Ils conçoivent plutôt l'Auberge comme un lieu de passage mais aussi comme un endroit où ils peuvent revenir. C'est l'ancrage qui décrit le mieux le rapport des jeunes à l'Auberge : « *Ça me permet de me placer les pieds pis de me rappeler d'où je viens quand je viens ici. Ça m'aide à me maintenir droit si tu veux* » (Frédéric). L'Auberge représente donc un point de repère où il est possible de revenir, d'être accueilli de nouveau et de se sentir chez soi : « *Je n'ai pas de suivi lourd, je n'ai plus d'intervenant désigné mais quand je viens faire un tour tout le monde est content pis si demain matin, il arrivait une grosse crise bien je sais que je ne suis pas obligée de recommencer puis d'aller je ne sais pas où* » (Nathalie); « *Ils sont toujours là... Quand tu sais qu'il y a une place où tu peux revenir et où tu es sûr qu'ils vont t'aider, c'est rassurant.*» (Kim) Les témoignages des jeunes laissent donc croire que l'Auberge en elle-même est un lieu auquel les jeunes se lient, s'affilient. Ce lien d'attachement semble parfois se prolonger grâce au posthébergement et l'Auberge devient ainsi un lieu d'appartenance où il est possible de tisser d'autres liens avec les intervenants et les autres jeunes :

> « *Soit que tu prends le choix de le vivre, de t'impliquer comme il faut, ou tu subis, puis tu fais de la merde, puis tu te fais couper ton séjour. Moi je te dis que tous ceux qui l'ont vécu, ils sont comme les doigts de la main, puis ils sont tous attachés l'un à l'autre puis ils se tiennent, puis ils se supportent. Tandis que ceux qui ont décidé de le subir bien là, on ne sait plus où ils sont, il y en a qui sont en dedans, il y en a qui sont disparus, il y en a qui sont dans la merde, puis il y en a d'autres qui sont dans la rue encore... Moi j'ai décidé de le vivre, puis je me suis intégré dans ce cercle-là, c'est un nouveau cercle de monde que je n'aurais jamais été porté à aller voir avant, mais je suis vraiment content de les avoir.* » (François)

Bref, lorsque les jeunes sont bien ancrés dans une Auberge, ils peuvent développer des liens d'affiliation à l'intérieur de l'Auberge. Cette mise en lien de l'intérieur, les rapports d'affiliation qui se tissent dans l'Auberge entre les jeunes et avec les intervenants sont, la plupart du temps, un préalable à la mise en lien avec l'extérieur. En effet, le sentiment d'appartenir à un ensemble, de faire partie d'un tout peut constituer pour les jeunes une motivation suffisante leur permettant d'aller vers les ressources qui les aideront à régler un problème en particulier, à se donner un nouveau départ avec leur famille, l'école, le monde du travail.

Un jeune qui a réussi à briser son isolement social grâce à sa participation progressive aux activités d'une Auberge s'exprime ainsi : « *Ce n'est plus eux qui viennent me chercher pour me demander de venir. Ils m'ont aidé beaucoup. Quand je sors dans la société ou je me cherche une job, ça m'aide énormément à parler avec des gens. Disons que c'est plus facile pour moi de trouver une job, trouver des amis.* » (Kim)

IV. ANALYSE DES DONNÉES : LES PRINCIPAUX ENJEUX DE L'AFFILIATION DANS LES AUBERGES DU CŒUR

À la lumière de l'ensemble de nos résultats, nous en sommes venus à percevoir l'Auberge en elle-même comme le premier et principal lieu d'affiliation des jeunes qui y résident. Une Auberge du cœur représente un espace où il est possible de s'arrêter, de se mettre à l'abri, de prendre un «break», un répit face aux aléas de la vie. La métaphore du port, un lieu où il est possible de jeter l'ancre, d'attacher ses amarres, devient ici intéressante. Elle rejoint l'idée du nomadisme, qui traverse la vie de plusieurs de ces jeunes et qui qualifie parfois certains modes de vie propre à l'ère du temps (Maffesoli, 1997). En jetant l'ancre pour un moment, le jeune va être amené à expérimenter de nouvelles formes d'affiliation d'une durée variable selon son parcours avec l'Auberge. Ce temps lui permettra de créer des appartenances, une réalité qui fait souvent défaut dans bien des trajectoires, jouant ainsi le rôle de stabilisateur observé dans d'autres études sur les jeunes sans-abri (Luba, 2002).

Durant son séjour, il est possible de faire un travail sur soi, d'améliorer ses relations avec les autres, d'apprendre, de se sentir utile, de développer de nouvelles appartenances : d'abord avec l'Auberge, ceux qui y vivent, y interviennent, y passent de temps à autre, mais également avec des gens et des ressources dans le quartier, la ville, donc avec le milieu au sein duquel l'Auberge évolue au fil des ans. Dans cette perspective, l'affiliation est comprise comme un processus d'identification à ce qui se vit et s'expérimente d'abord dans l'Auberge, puis à l'extérieur de l'Auberge, dans d'autres lieux qui permettent de développer de l'appartenance. Ici, l'affiliation c'est bien sûr construire ou reconstruire des liens et se sentir reconnu, accepté par les autres. C'est combattre la vulnérabilité par le développement de nouveaux supports, qui faisaient défaut à sa vie (Castel, 2006).

L'analyse menée dans le cadre de cette recherche nous amène à élargir cette définition de l'affiliation. Nous pensons que l'affiliation c'est davantage que créer ou recréer un lien social. L'affiliation, c'est découvrir, voire se doter de nouveaux repères et de nouvelles balises. C'est fonder un parcours sur des assises permettant de bâtir sur du solide afin de développer une plus grande autonomie et de sortir de cette vulnérabilité sociale et psychique qui dominait sa vie (Ravon, 2005). Dans la meilleure des situations, l'affiliation à l'Auberge et à d'autres lieux découverts grâce au passage à l'Auberge (emploi, école, formation professionnelle, entreprise d'insertion, engagement dans la communauté) permet de construire ou de reconstruire une appartenance à la société et donc de s'inscrire dans le rapport social (Châtel, 2003).



Un certain nombre de grands enjeux doivent être analysés pour mieux saisir la force et la fragilité des pratiques d'affiliation des Auberges. Dans cette dernière section, nous chercherons donc à mieux comprendre l'ensemble des données recueillies à la lumière d'une lecture plus globale des enjeux qui se dégagent de notre étude. Les quatre volets qui suivent identifient des faits marquants de la pratique sur lesquels nous pensons devoir nous attarder en conclusion. Se terminant généralement sous forme de questions, ils se veulent une porte d'entrée pour débattre de ce qui nous apparaît important en regard de la pratique actuelle et future des Auberges du cœur.

1. Prendre en compte la spécificité des besoins des jeunes

Un premier niveau d'enjeux nous semble renvoyer plus explicitement au rapport entre les besoins du jeune, tributaires d'une trajectoire spécifique, et l'idée même d'aider à mieux s'affilier en développant

une appartenance à l'Auberge et des passerelles vers le milieu. Trois enjeux se dégagent de notre étude en regard de l'affiliation comprise comme le développement d'ancrages et de nouvelles appartenances : **1. Les courts séjours; 2. La dépendance à l'Auberge; 3. La responsabilisation ou la responsabilité du jeune.**

1.1 Les courts séjours

Les données que nous avons recueillies ainsi que celles du Regroupement font ressortir que de nombreux jeunes ne font que de courts séjours dans les Auberges; on parle ici d'un mois ou moins. Différents facteurs viennent limiter la durée du séjour : le type de financement et de mandat (ex. : 30 jours renouvelables pour les Auberges pour mineurs); la motivation et les besoins des jeunes admis; le rapport des jeunes au code de vie; l'aménagement physique des locaux communs et des chambres, etc. Dans ce contexte, faut-il se surprendre que l'on mette souvent l'accent sur la mise en action, donc sur la recherche de solutions dans un assez court laps de temps, afin de faciliter un retour rapide dans la société ? **Toutefois, si l'on vise un retour rapide dans le milieu, est-il possible, voire réaliste, de chercher à développer un sentiment d'appartenance à l'Auberge en une si courte période de temps? En faisant office de continuité, le posthébergement permet-il de développer davantage l'appartenance ?**

1.2 La dépendance à l'Auberge

Durant notre démarche terrain, nous avons noter chez des intervenants un questionnement concernant la dépendance à l'Auberge de certains jeunes. Rappelons ici qu'il faut bien distinguer la dépendance de l'affiliation : dépendre de quelque chose ou de quelqu'un participe d'une difficulté à être en lien, en relation, de manière équilibrée. Dans cette dynamique, les attaches sont trop fortes et on s'éloigne de l'idée de balises, de repères ou de références présentes dans l'affiliation. En fait, il est possible de devenir dépendant de l'Auberge sans s'inscrire dans une dynamique d'appartenance ou sans avoir développé des formes nouvelles d'affiliation dans les milieux fréquentés durant son séjour.

Il n'en demeure pas moins qu'il peut arriver qu'une certaine dépendance à l'Auberge s'installe, plus particulièrement chez des jeunes qui ont vécu des difficultés majeures au plan affectif et relationnel. Cet attachement est souvent un palliatif à des manques évidents au plan émotionnel. Il faut peut-être alors accepter qu'il y ait dépendance durant une certaine période de temps avant que le jeune puisse passer à autre chose. Pour certains, déconstruire les schèmes de fonctionnement acquis dans le passé et se reconstruire dans des rapports plus équilibrés, qui permettraient de s'affilier, exige du temps. **Une démarche d'autonomie ne s'accompagne-t-elle pas parfois d'une nécessaire reconnaissance personnelle de certaines formes de dépendance, que l'on doit apprendre à mettre à distance afin qu'elles ne nous empêchent pas d'avancer ? Cette démarche ne passe-t-elle pas par un temps de mise en confiance, de reconstruction, afin de combler des manques émotionnels importants (Luba, 2002; Vultur, 2005a; Dumais et Laplante, 2005). Il faut toutefois alors se demander quelles sont les avenues possibles qui permettent de transformer ce lien de dépendance en un lien d'affiliation ?**

1.3. Responsabilité ou responsabilisation ?

Enfin, c'est toute la question du rapport à l'autonomie qui est ici posée, et de l'articulation entre la quête d'autonomie et la prise de responsabilité. À la lumière de notre compréhension des pratiques étudiées, ce travail passe entre autres par un certain nombre d'apprentissages : la réalisation de tâches concrètes (entretenir un appartement, faire un budget, cuisiner, etc.); le respect du code de vie; une mise en action en regard de ses objectifs de séjours, et des démarches à faire pour les atteindre ; la capacité de reconnaître ses erreurs et d'en accepter les conséquences.

Dans le contexte de ce processus individuel, un questionnement émerge à la suite de nos observations, plus précisément en regard du type de soutien à l'insertion socioéconomique offert à plusieurs jeunes. Sur ce plan, nous avons été à même de constater le caractère normatif et adaptatif de certaines pratiques. Dans bien des situations, la mise en action passe par l'insertion rapide dans des emplois généralement précaires, au salaire minimum. Il est clair qu'à court terme, c'est souvent la seule opportunité offerte à ces jeunes sans formation. Ces pratiques d'insertion économique ne diffèrent toutefois guère de bon nombre de démarches d'employabilité où les jeunes sont appelés à travailler sur « un rapport à eux-mêmes, davantage que sur les substrats du rapport inégalitaire à d'autres catégories d'acteurs » (Le Goff et al., 2005 : 62). **Dans ce cadre, il faut se questionner à savoir si l'appariement entre les idées d'autonomie et de responsabilité n'opère ici un glissement vers la responsabilisation qui, elle, individualise la prise en charge des problèmes, amenant les individus « à intérioriser, sous forme de faute personnelle, leur situation d'exclusion ou d'échec »** (Martucelli, 2006 : 54) ?

En ce sens, nous pouvons nous demander s'il y a un espace pour que la quête d'affiliation ne conduise pas nécessairement à un mode de vie standardisé et qu'elle puisse passer par une certaine reconnaissance de la marginalité du jeune (Vultur, 2005 : 297; Grell, 2002). Des pratiques observées dans notre étude témoignent en ce sens. Au même titre, quelle est la place pour des pratiques qui misent en priorité sur le renforcement de la formation des jeunes rejoints ? **Globalement, est-ce qu'être plus autonome et développer un plus grand sens des responsabilités peut aussi s'incarner dans la capacité de trouver ce qui est bon pour soi, dans la possibilité de faire des choix et de s'actualiser dans sa différence ?**



2. L'Auberge comme cadre de vie

Une Auberge du cœur se présente comme un lieu physique, que chaque personne devra partager avec d'autres, les jeunes comme les intervenants, durant un certain nombre de semaines ou de mois. Un lieu qui évolue au fil du temps avec ceux et celles qui y sont liés historiquement. C'est un lieu avec des espaces communs et des temps de partage, qui demande des règles explicites, une organisation interne, des tâches et des rôles propres à chacun, une philosophie et des valeurs qui se traduisent en un certain mode de vie, tous des éléments qui balisent ce qui permet de vivre ensemble. Pour faciliter cela, il faut se donner un cadre de vie commun. Dans l'idée de cadre de vie, il y a un encadrement qui facilite et supporte le développement de la vie en commun. Deux enjeux ressortent sur ce plan et touchent à la fonction même du cadre de vie : **1. une fonction de sens, par rapport à ce que l'on veut vivre ensemble; 2. une fonction de protection, pour assurer la pérennité du vivre-ensemble.**

2.1 Fonction de sens, par rapport à ce que l'on veut vivre ensemble

Premièrement, même si plusieurs nuances ont été observées, on peut aborder le sens à donner au cadre de vie selon deux angles bien distincts. D'un côté, le cadre de vie et les règlements qui l'accompagnent participent d'un processus plus endogène qui vise le développement d'un savoir-vivre ensemble. Le cadre de vie implanté dans une Auberge peut alors permettre aux jeunes d'expérimenter, de faire des erreurs sans avoir peur de se retrouver nécessairement à la rue. Il peut aussi permettre aux intervenants de voir évoluer les jeunes dans un contexte de vie réel, de comparer les dires et les agirs des jeunes. Ici, les règlements sont là pour se donner des repères et des limites communes afin d'éviter les dérapages qui pourraient être problématiques dans/pour le milieu de vie. Les conséquences liées à la dérogation des règles peuvent être utilisées positivement pour baliser les interventions, réorienter les objectifs, intervenir au-delà du comportement répréhensible afin de rendre plus responsables les jeunes.

D'un autre côté, le cadre de vie et les règlements peuvent être davantage tributaires d'une perspective exogène, liée aux contraintes et balises inhérentes à la société (adaptation au monde du travail; normes éthiques externes; etc.). L'acquisition de nouveaux comportements, subordonnés à divers apprentissages, est là afin de permettre aux résidants de pouvoir mieux fonctionner dans la société en général. Les règles visent en priorité à arrêter des agirs, à briser des patterns afin de préparer le retour dans le milieu. La mise en action, avec une grande motivation à la clé, participe d'un processus de responsabilisation personnelle. **En bout de ligne, il nous semble nécessaire de réfléchir au sens que l'on veut donner aux règles qui régissent le milieu de vie, en lien avec la mission et la philosophie d'intervention. C'est essentiel afin de s'assurer d'une cohérence à la fois interne, pour ceux qui y vivent, et externe, par rapport aux autres, ceux qui sont impliqués avec l'Auberge dans la communauté.**

2.2 Fonction de protection, pour assurer la pérennité du vivre-ensemble

Deuxièmement, en ce qui a trait à la fonction de protection, c'est d'abord toute la question de la population rejointe qui est ici au centre de notre interrogation. Bien que les variations en ce qui a trait à la population rejointe soient évidentes d'une Auberge à l'autre (en fonction de l'âge, de la région), il ressort clairement que ce ne sont pas tous les jeunes qui peuvent fonctionner dans une Auberge. Ici entrent en ligne de compte les processus d'admission des résidants. Cette relative sélection, et parfois des expulsions rapides, nous questionnent sur le rôle global des Auberges du cœur au Québec. **Peut-on, et doit-on, accepter certains jeunes qui sont dans le besoin, qui n'auront parfois que peu ou pas de ressources alternatives, au risque de créer une trop grande instabilité dans le cadre de vie ? À l'inverse, faut-il accepter que certains jeunes soient refusés ou exclus de l'Auberge pour que la majorité puisse mieux y vivre ?** S'il n'y a pas de réponses absolues, la question des limites doit continuellement se poser. Il en va de la pérennité du milieu de vie, pierre d'assise de la pratique au quotidien. Les jeunes comme les intervenants doivent pouvoir être à leur aise dans cet espace commun, s'y sentir chez eux, en sécurité et traités avec respect.

La pérennité du milieu dépend d'un autre enjeu, celui de la stabilité même de l'équipe de travail. Une équipe stable nous est apparue comme un plus pour une Auberge. Or, la stabilité est souvent tributaire de la capacité à pouvoir offrir dans l'Auberge un contexte de travail qui permet d'être reconnu, de se sentir utile, pertinent et respecté de tous, y compris par les jeunes. Si l'Auberge est traversée par trop de tensions, si les changements sont trop nombreux, les balises du vivre-ensemble risquent de devenir

plus floues faute de connaissances, de cohérence et d'ententes mutuelles sur la manière de faire en certaines circonstances. L'équilibre qui traverse le cadre de vie et assure la pérennité du milieu de vie est alors rompu et il devient périlleux de travailler dans un tel milieu. En fait, c'est une roue qui tourne : **lorsque cette stabilité du personnel est absente, cela engendre une instabilité ressentie au quotidien, qui risque de rendre difficile l'affiliation à l'Auberge.**

3. « Animer » l'Auberge

Si la vie dans une Auberge impose un certain nombre d'exigences à tous, ce qui caractérise un milieu de vie réussi dépasse le cadre de vie. Il faut qu'il ait une âme, ce milieu de vie. Dans un milieu de vie animé, des échanges, des relations, des rapports spontanés s'instaurent entre les personnes, qui peuvent être très significatifs en ce qui a trait au travail d'affiliation. Cela exige une incontournable présence physique et relationnelle dans les aires communes, en passant du temps de qualité avec les résidants, en utilisant la force de l'informel et du moment présent, pour être ensemble sans objectif prédéfini. À la lumière de nos données, ces attributs sont observables dans les Auberges étudiées. Cela nous amène à penser que le rapport qui se tisse entre l'Auberge et les jeunes n'est pas un rapport de consommation, sans exclure pour autant cette propension contemporaine à penser en consommateur et à chercher rapidement et efficacement des solutions aux maux du corps et de l'esprit (Lipovetsky, 2006 : 49 et ss.). Il est primordial que ce qui se vit à l'Auberge ne soit pas dominé par une logique de l'offre et de la demande de service, à la fois d'hébergement et d'aide professionnelle, mais bien par une logique d'affiliation (Archambault, 2004). Sur ce plan, quelques éléments sont à prendre en considération : **1. Le type d'aide que l'on veut offrir; 2. L'interaction entre le milieu de travail et le milieu de vie; 3. La place des jeunes dans le milieu de vie.**

3.1 Le type d'aide que l'on veut offrir

Notre recherche nous amène à questionner d'abord le type d'aide que l'on veut offrir et que l'on peut offrir ainsi que la formalisation de l'intervention qui pourrait en découler. **On peut par exemple se demander, face à l'alourdissement des besoins des jeunes rejoints, jusqu'où doit-on aller dans l'utilisation d'outils et d'approches qui imposent parfois plus de rencontres individuelles formelles, plus de tenue de dossiers et de notes, avec en corollaire une certaine professionnalisation de la pratique dans les Auberges ? Doit-on craindre la place qu'occuperaient des approches, des techniques, voire l'utilisation de programmes trop contraignants en termes d'exigences formelles ?** En soi, il est possible d'agir en professionnel, de démontrer une rigueur et une éthique dans son travail, sans tomber dans la formalisation excessive qui pourrait mettre en péril des manières de faire qui nous éloignent non seulement de la spécificité du travail des Auberges, mais de la qualité et de la pertinence intrinsèque de cette pratique.



3.2 L'interaction entre le milieu de travail et le milieu de vie

En corollaire au premier élément, se pose la question de l'interaction entre le milieu de travail et le milieu de vie. Pour les intervenants, une Auberge représente un milieu de travail. Nous croyons cependant qu'un des enjeux qui se dégage est que le milieu de travail de ces derniers n'en vienne à envahir le milieu de vie de tous. Que le temps nécessaire pour accomplir certaines des tâches reliées au côté plus formel du travail dans une Auberge n'interfère sur le temps et même les espaces propres au milieu de vie. **À la lumière de nos données, il semble que cet espace commun que constitue**

l'Auberge doit être identifié comme une sorte de zone protégée, d'où la nécessité de s'assurer que rien ne viendra mettre en danger ce qui, à nos yeux, ressort comme l'une des forces centrales de la pratique des Auberges.

3.3 La place des jeunes dans le milieu de vie

Enfin, troisième élément, on touche à toute la question du milieu de vie animée en tant qu'espace d'expérimentation et de prise en charge, qui ouvre la porte à une dimension centrale de l'affiliation, la participation sociale, l'inscription, voire l'engagement dans son milieu. La question qui se pose ici renvoie à la mise en place de mécanismes permettant l'expression de cette citoyenneté à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Auberge. S'il est certain qu'à l'arrivée, les besoins des jeunes sont souvent centrés sur la reprise en main de leur vie, la survivance physique et émotionnelle, il faut se rappeler qu'un parcours de vie ne se réalise pas en dehors du monde. Il se fait dans la société et l'affiliation passe par un travail sur cette dimension, sans nécessairement devoir attendre d'avoir tout réglé ses problèmes personnels.

L'enjeu ici touche plus à la capacité d'exprimer des choses, de prendre connaissance, de débattre avec d'autres de ce qui se vit dans et à l'extérieur de l'Auberge. On parle de commencer à travailler la prise de conscience et les manières de réfléchir le vivre-ensemble. On cherche ici à utiliser le milieu de vie comme espace pour expérimenter la prise de parole et la prise en charge, pour favoriser à l'interne des expériences de démocratie afin d'ouvrir une porte, un début de reconnaissance sur cette dimension de l'affiliation. **En ce sens, il faut regarder dans quelle mesure les pratiques débouchent sur *« l'appartenance à une collectivité, avec le politique qui préside aux rapports entre les personnes, (...) avec les conditions du vivre ensemble »* (Lamoureux, 2001 : 32).**

4. Des passerelles vers la citoyenneté

Le travail de soutien à l'affiliation se construit avec les ressources institutionnelles nécessaires pour soutenir la trajectoire du jeune : réintégration du milieu scolaire; apprentissage, formation et intégration au travail; soutien et soin nécessaire au plan de la santé, etc. Par leur présence dans la communauté, les Auberges, en lien avec d'autres groupes communautaires, sont en mesure d'intervenir afin d'offrir aux jeunes des avenues d'affiliation sociale. Par leurs pratiques, les Auberges peuvent servir de passerelle vers le social. Ancrées dans un milieu, elles créent une sorte d'interface entre le jeune et son environnement. Elles font office d'intermédiaire entre le jeune, sa famille, son employeur, d'autres intervenants, des gens et des ressources dans la communauté. De là, le nécessaire entretien et développement de passerelles, quelles soient sociales ou économiques, vers d'autres lieux, d'autres ressources.

Comme le souligne Verhoeven, en s'inspirant des travaux de François Dubet, « la socialisation ne peut plus être pensée comme un processus unilatéral d'intégration mais comme création incessante, à travers les relations sociales, d'une source autonome d'action, capable de jongler avec les différentes logiques qui lui sont proposées, de leur imputer un sens « pour soi », et de s'en distancier pour créer » (Verhoeven, 1997 : 114). À cette fin, le jeune doit faire face à sa situation en s'engageant « dans un processus réflexif conduisant à la reconnaissance de la problématicité de la situation vécue » (Soulet, 2004 : 190). Ce travail sur soi, qui participe du processus d'affiliation, permet à la personne d'espérer s'en sortir, dans la mesure où « s'en sortir c'est réduire l'incertitude, à réintroduire de la prévisibilité dans les relations à Autrui » (ibid.).

Dans leur travail de mise en action, les jeunes soutenus par les Auberges vivent un double processus, à la fois identitaire et d'acteur. À travers leur démarche, ces jeunes sont appelés à la fois à se découvrir et à prendre un peu plus de pouvoir sur leur vie (empowerment), à se trouver une place (De Gaulejac et Léonetti, 1994). Les Auberges peuvent en quelque sorte offrir ces possibilités d'actions qui favorisent cette socialisation.

Rappelons ici que les groupes communautaires québécois sont devenus avec les années des acteurs sociaux centraux de la société civile québécoise. Historiquement, les groupes communautaires ont été des lieux où il fut possible de développer une conscience sociale et politique favorisant la mobilisation sociale. Des travaux plus récents notent que le discours des groupes « révèle l'affirmation de nouvelles formes d'actions citoyennes » qui témoignent du « projet de renouvellement de la citoyenneté et de la démocratie » (Leclerc et Beauchemin, 2002 : 22).

Il est dès lors pertinent de regarder si le travail d'affiliation débouche sur une perspective citoyenne, et si c'est le cas, de quelles manières, et par le biais de quelles pratiques? On parle ici d'un travail d'affiliation qui passe par la réalisation de démarches de participation et d'engagement vues comme une manière de développer avec d'autres de nouvelles façons d'être en action, de mettre en branle des projets, de développer de nouveaux rapports, sur un mode respectueux de l'autre et de sa différence.



CONCLUSION

Il semble pertinent de positionner nos résultats en regard des enjeux plus larges qui traversent les pratiques sociales québécoises. Nous pensons qu'il faut s'attarder tout particulièrement aux enjeux entourant la réorganisation qui a cours depuis le milieu de la décennie 2000 dans le milieu de la santé et des services sociaux. La réorganisation des services, corollaire de la restructuration des ressources autour des Centres de santé et de services sociaux (CSSS), interpelle directement la nature des collaborations entre les organismes communautaires et les institutions du réseau public.

Historiquement, rappelons que les organismes communautaires dans le champ de la santé et des services sociaux se développe à partir de la décennie 70 afin de combler des besoins et de mettre en place de nouvelles alternatives aux pratiques de l'État (René et al., 2001). Ces groupes sont en extension dans de multiples secteurs d'intervention durant la décennie 80 : femmes, jeunes, enfance-famille, santé mentale, etc. Durant cette même décennie se structurent ces secteurs en mettant sur pied divers regroupements nationaux, dont le Regroupement des maisons d'hébergement pour jeunes du Québec (RMHJQ), l'ancêtre du Regroupement des Auberges du cœur. Forts de ces lieux d'appartenance, les divers regroupements renforcent la cohérence de leurs assises et tablent sur l'autonomie de leurs pratiques, dans une perspective d'affirmation identitaire (Fournier et René, 2004 : 95).

Dans le cadre de la réforme officiellement mise en place au début des années 90, la pratique des organismes communautaires est reconnue par l'État québécois et les groupes communautaires deviennent des acteurs incontournables du réseau public. Cette décennie ne se déroule pas sans heurt, les groupes communautaires cherchant tant bien que mal à se faire une place dans la dynamique qui s'instaure entre le public et le communautaire. D'une part, certains organismes, dans une perspective locale ou régionale, ont été amenés à développer des liens plus étroits avec les ressources du réseau public, parfois dans une logique de réelle complémentarité avec ces institutions. D'autres groupes par contre cherchent à conserver leur libre arbitre en ce qui a trait à la mission, aux mandats, aux populations rejointes, au volontariat des services, aux types d'intervention offerts; ils s'inscrivent alors dans une logique d'autonomie des pratiques. Nous sommes donc à une époque où les organismes communautaires aspirent, les Auberges du cœur comme bien d'autres, à trouver le meilleur équilibre dans leurs pratiques de relations extérieures, entre eux comme dans leurs rapports avec les acteurs du réseau public (René et al., 2001; RIOCM, 1998).

En cette deuxième partie de la décennie 2000, même avec l'adoption en 2001 de *la politique de reconnaissance du mouvement communautaire* [16], les rapports entre le réseau public et le communautaire autonome demeurent traversés par de multiples tensions. L'actuelle réorganisation en santé et services sociaux y contribue pour beaucoup. Nous assistons présentement à la mise en place des Réseaux locaux de services (RLS) et des Réseaux de services intégrés (RSI). Autour des enjeux entourant leur structuration et leur gestion, de nombreux organismes communautaires voient se confirmer les risques d'une perte d'autonomie de pratique. La direction que semble prendre l'actuelle réorganisation donne à penser que, sous le prétexte d'offrir un meilleur continuum de services aux clientèles desservies dans toutes les régions du Québec, les organismes communautaires pourraient

16 . L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec (MESS, 2001).

devoir sacrifier une partie importante de leur spécificité, voire de leur mission, donc de leur identité propre dans le cadre de cette nouvelle reconfiguration, ce qui nous éloignerait de cette dynamique de « coopération conflictuelle » qui avait su s'instaurer précédemment (Fournier et René, 2004 : 91; Caillouette, 2001).

L'engagement comme participant à part entière d'un réseau local pourrait certes apporter à certains groupes une plus grande stabilité au plan des ressources. En contrepartie, de nombreux organismes communautaires risquent de se retrouver sous la gouverne du réseau public, dans une dynamique de sous-traitance. À moindre coût, ils devront, dans une perspective d'accessibilité universelle, offrir des services à des personnes qui ne correspondront pas nécessairement au profil de la population rejointe historiquement. On perd ici de vue les principes qui fondaient traditionnellement le communautaire autonome : approche globale et vision globale de la personne; participation volontaire et désirée; définition de sa mission, mandat et pratiques, etc. (Fontaine et al., 2004 : 14-15).

Qui plus est, au-delà de la mission première du communautaire, et ici celle des Auberges du cœur en particulier, c'est toute la manière de faire, la façon d'intervenir qui se retrouve sur la ligne de mire. Dans cette logique d'intégration, il y a renforcement de l'individualisation des services, qui conforte la place centrale occupée par l'approche par clientèle, définie en fonction de problématiques particulières (ex. : toxicomanie, santé mentale). Cette orientation renforce donc la tendance à la consommation de services et tend à individualiser les parcours, à rendre les bénéficiaires responsables de faire leur chemin, à devoir se mettre en projet. Cela nous apparaît être une forme d'intervention qui renforce la propension à chercher à ce que la personne s'implique dans la résolution de « son » problème (Franssen, 2003 : 32).

Nous sommes alors très loin d'une perspective citoyenne telle qu'elle est promue, du moins philosophiquement, par le communautaire autonome, d'une démarche centrée sur l'appropriation individuelle et collective par les personnes rejointes des outils nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de vie. (Duval et al., 2004). En fait, ce glissement supplémentaire vers une individualisation des services éloigne d'une approche qui table sur le développement des communautés, donc sur une consolidation des atouts du milieu permettant d'être plus en mesure de favoriser l'affiliation de tous.



Ce genre de virage risque à nos yeux de mettre en danger certains attributs de la pratique des Auberges constatés dans cette recherche. En fait, ce qui se passe dans le secteur de la santé et des services sociaux en cette fin de décennie 2000 ébranle les pratiques d'affiliation en général. De notre point de vue, une pratique qui table sur le milieu de vie et la communauté environnante afin de favoriser l'ancrage et l'appartenance peut difficilement survivre à une organisation des services qui vient d'ailleurs, qui n'a pas la même lecture des besoins, ni surtout la même vision des pistes d'action.

La pratique des Auberges passe par la revalorisation des personnes et par un travail pour soutenir le jeune à s'affilier à la société, en devenant un peu plus ce qu'il veut être, en lien avec d'autres, dans une démarche où il peut prendre sa place dans la communauté. Elle ouvre la porte à « l'émergence d'actions qui aident les personnes et les collectivités à recréer des appartenances communautaires et identitaires » (Caillouette, 2001 : 140). Concrètement, c'est une pratique qui met en relation étroite le jeune, l'Auberge et la communauté, cette dernière étant vue non pas de façon utilitaire, mais comme étant éventuellement investie par le jeune dans son parcours d'affiliation. On crée alors les premières conditions qui peuvent amener la communauté à miser sur le jeune afin que s'installe un échange véritable, une interaction, un rapport qui favorise un enrichissement mutuel. En ce sens, c'est une

pratique qui peut déboucher sur un rapport au monde de citoyen et qui mise sur le développement de la communauté par et avec le jeune, rejoignant ainsi la perspective de Castel :

C'est en effet la réinscription dans des collectifs qui constitue le meilleur remède pour des individus déstabilisés, dont le drame est précisément le plus souvent d'avoir décroché de systèmes d'appartenance et de protections collectives, ou ne pas pouvoir s'y inscrire. La référence au collectif constitue l'antidote nécessaire aux dynamiques destructrices d'individualisation, dans le champ des interventions sociales comme ailleurs (Castel, 2005 : 46).

Il nous semble impératif de continuer à réfléchir la pratique des Auberges dans cette direction. Historiquement issue de la communauté, cette pratique doit continuer à être au cœur du développement de la communauté. Si le bien-être des jeunes est au centre des priorités des Auberges depuis le tout début, c'est en empruntant ce type d'avenue que les Auberges nous semblent le plus à même de répondre à leurs besoins futurs. En assurant la solidité des passerelles, elles fourniront à tous, jeunes et moins jeunes, des pistes et des moyens concrets pour favoriser la mise en place d'une société plus juste et équitable.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Archambault, A. (2004). *Penser l'avenir. L'affiliation sociale au coeur de la mission des Auberges. Conférence d'ouverture*, Actes du 2e congrès d'orientation du Regroupement des Auberges du coeur du Québec, tenu à Orford les 28-29-30 novembre 2003, RACQ, Montréal, 125 p.

Auberge du cœur Habit-Action (2005). *Rapport annuel.* Document inédit.

Auberge du cœur Le Tournant (2005). *Rapport annuel.* Document inédit.

Bélanger, J.-P. et J.-M. Richard (2005). *20 ans d'histoires à dormir dehors : le Refuge La Piaule du Centre du Québec*, 1984-2004. Drummondville, Québec, Refuge La Piaule du Centre du Québec.

Bellot, C. (2003). « Les jeunes de la rue : disparition et retour des enjeux de classe », *Lien social et politiques*, no 49, 71-95.

Berwald, M.C.A. et J. Bellerose. 1990. *Focus Group: Very trendy indeed... but can you tell a good one from a bad one*, Notes de formation, Bell Canada. 14 mai.

Brunelle, N., Cousineau, M.-M. et S. Brochu (2002). « La famille telle que vécue par des jeunes consommateurs de drogues et trajectoires types de déviance juvénile, » *Drogues, santé et société* 1(1), 1-21.

Caillouette, J. (2001). « Pratiques de partenariat, pratiques d'articulation identitaire et mouvement communautaire », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 14, no 1, 81-96.

Castel, R. (1991). « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation », dans *Face à l'exclusion le modèle français*, sous la direction de J. Donzelot, Paris, Éditions Esprit, 137-168.

Castel, R. (2005). « Devenir de l'État Providence et travail social », dans *Le Travail social en débat(s)*, sous la direction de J. Ion, Paris, La Découverte, 27-49.

Castel, R. (2006). « La précarité de l'individu par défaut. Entretien avec Robert Cast », dans *L'Individu contemporain* coordonné par Xavier Molénat, Paris, Éditions Sciences humaine, 119-154.

Charbonneau, J., Molgat, M. et H. Van Nieuwenhuyse (2003). *Le réseau des petites avenues. Rapport d'évaluation.* Montréal, Réseau des Petites Avenues.

Châtel, V. (2003). « Agir en situation de vulnérabilité. Un essai de problématisation », dans *Agir en situation de vulnérabilité* sous la direction de V. Châtel et M.-H. Soulet, Presses de l'Université Laval, 1-27.

Cloutier, G. (2005). *Femmes immigrantes et organismes communautaires, partage d'histoires et de savoirs.* Université de Montréal, Thèse de doctorat.

Colombo, A. (2003). « La sortie de la rue des jeunes à Montréal : processus ou objectif d'intervention », *Nouvelles pratiques sociales* vol. 16, no 2, 192-210.

Conseil de la famille et de l'enfance (2005). *Prendre en compte la diversité des familles.* Québec, Gouvernement du Québec, 133 p.

Couturier, Y. et F. Huot. (2004). « Discours de la pratique et rapports au théorique en intervention sociale : explorations conceptuelles et épistémologiques », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 2, 106-123.

De Gaulejac, V. et I. Taboada Léonetti (1994). *La lutte des places*, Paris, Desclée de. Brouwer, coll. Re-connaissance, 287 p.

Denis, V. (2003). « Pour comprendre la pratique du « squeegee » à Montréal ». *Criminologie*, vol. 36, no 2, 89-104.

Deslauriers, J.-P. et R. Mayer (2000). « L'observation directe », In *Méthodes de recherche en intervention sociale*. R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte. et autres. (réd.), Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 135-157.

Dubet, F. (2001). « Entrée dans la vie et socialisation en France », dans *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, sous la direction de L. Roulleau-Berger et M. Gauthier, Paris, Éditions de l'Aube, 27-41.

Dubet F. (2006). « Les épreuves de l'individu ». Rencontre avec François Dubet, dans *L'individu contemporain*, coordonné par Xavier Molénat, Paris, Éditions Sciences Humaines, 167-176.

Dumais, S. et R. Laplante (2005). *Le foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal et le soutien résidentiel pour les jeunes en voie de réintégration sociale. Un projet de recherche-action*, Montréal, Institut de recherche en économie contemporaine, 104 p.

Duval, M. Fontaine, A. Fournier, D. Garon, S. et J.-F. René (2004). *Les organismes communautaires au Québec; pratiques et enjeux*, Montréal, Gaétan Morin éditeur.

Fontaine, A., Duval, M., René, J. F. Fournier, D. et S. Garon (2004). « La transformation des pratiques des organismes communautaires dans le contexte de la réorganisation du réseau ». Dans Duval. M. Fontaine, A. Fournier, D. Garon, S. et J.-F. René (2004). *Les organismes communautaires au Québec; pratiques et enjeux, Montréal*, Gaétan Morin éditeur, 7-30.

Fook, J. (2001). « Identifying Expert Social Work: Qualitative Practitioner Research », In *Qualitative Research in Social Work*. I. Shaw et N. Gould (réd.), London, Sage Publications, 116-131.

Fook, J. (2000). *Theorising from Frontline Practice*. Towards an Inclusive Approach for Social Work Research, Seminar 6 : Researching the Social Work Process, Australia.

D. Fournier et J.F.René (2004). « Les relations extérieures ». Dans Duval. M. Fontaine, A. Fournier, D. Garon, S. et J.-F. René (2004). *Les organismes communautaires au Québec; pratiques et enjeux*, Montréal, Gaétan Morin éditeur, 89-107.

Franssen, A. (2003). « Le sujet au cœur de la nouvelle question sociale », dans *Les nouvelles figures de la question sociale*, La Revue nouvelle, no 12, 10-51.

Furtos, J. (2006). « Les dimensions psychiques de la précarité ». *Sciences Humaines*, no 168, février 2006, 48-49.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) (2001). *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Québec : Gouvernement du Québec, Direction des communications

Grell, P. (2002). « Le sentiment d'aliénation comme opérateur de mouvance : réflexion à partir d'expériences de vie de jeunes en situation précaire », *Sociologie et société* vol. 34 no 1, 199-214.

Lamoureux, J. (2001). « Marges et citoyenneté », dans *Sociologie et Société,* vol. XXXIII, no 2 automne, 29-47.

Leclerc, K. et J. Beauchemin (2002). « La société civile comme sujet politique : une nouvelle représentation de l'intérêt général », *Lien social et politiques*, no 48, 20-33.

Le Goff, F., McAll, C. et C. Montgomery (2005). *Transformation du communautaire (La). Expériences d'intervention auprès de jeunes sans emploi*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 276 p.

Lipovetsky, G. (2006). *Le bonheur paradoxal - Essai sur la société d'hyperconsommation*. Paris, Gallimard, 377 p.

Luba, S. (2002). *Le logement innovateur pour jeunes personnes sans-abri* : Rapport final. Ottawa : SCHL.

Martucelli, D. (2006). « L'ère des états d'âme; le sentimentalisme sans solidarité concrète », *Cahiers de recherche sociologique*, no 43, 47-59.

Maffesoli. M. (1997). *Du nomadisme - vagabondages initiatiques*. Coll. « Biblio-Essais », L.G.F. Paris : Livre de Poche.

Marshall, C. et G.B. Rossman. (1989). *Designing Qualitative Research*, Newbury Park, Californie, Sage Publications.

Ouellet, F. et M.-C. Saint-Jacques. (2000). « Les techniques d'échantillonnage ». In *Méthodes de recherche en intervention sociale*. R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte. et autres. (réd.), Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, p. 71-90.

Parazelli, M. (2002) *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'université du Québec, 358 p.

Perrenoud, P. (2002). « Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation », *Conférence d'ouverture de l'École d'été des IUFM du pôle Grand Est*, Arras.

Ravon, B. (2005). « Pour une clinique du lien défait », dans *Travail social et « souffrance psychique »*, codirigé par J. Ion, F. Giuliani, C. Laval, P. Pichon, J.-B. Pommier, B. Ravon, Paris, Dunod, 25-58.

Regroupement des Auberges du cœur du Québec-RACQ (2001). *Compilation des données statistiques pour les années 1997-1998, 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001*, Comité Évaluation et statistiques, Regroupement des Auberges du cœur du Québec, 51 p.

Regroupement des Auberges du cœur du Québec-RACQ (2004a). *Penser l'avenir. L'affiliation sociale au coeur de la mission des Auberges.* Conférence d'ouverture, Actes du 2e congrès d'orientation du Regroupement des Auberges du coeur du Québec, tenu à Orford les 28-29-30 novembre 2003, RACQ, Montréal, 125 p.

Regroupement des Auberges du cœur du Québec-RACQ (Mars 2004b). *Compilation des statistiques 2002-2003*, Comité Évaluation et statistiques, RACQ, 30 p.

Regroupement des Auberges du cœur du Québec-RACQ (2005). *Renouveler le regard et repenser les pratiques en matière de protection de la jeunesse : un appel adressé à l'ensemble de la société québécoise.* Mémoire présenté dans le cadre de la consultation sur le Projet de loi 124, 18 p.

Regroupement des Auberges du cœur du Québec-RACQ (2007).
http://www.aubergesducoeur.com/regroupement/declaration.php, site visité le 6 mars 2007.

Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal-RIOCM (1998). *Leur équilibre, notre déséquilibre, Rapport d'enquête sur les impacts de la transformation du réseau de la santé et des services sociaux à Montréal,* Montréal, RIOCM.

Renault, E. (2006). *L'expérience de l'injustice*, Paris, La Découverte, 413 p.

René, J.-F., Fournier, D., Duval, M. et S. Garon (2001). *Les organismes communautaires au Québec : Des pratiques à la croisée des chemins.* Rapport de recherche sur la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux et les transformations dans les pratiques des organismes communautaires, Montréal, Relais-femmes et Centre de formation populaire, 211 p.

René, J.-F., M. Goyette, C. Bellot, N. Dallaire et J.-Panet-Raymond (2001). « L'insertion professionnelle des jeunes : le prisme du partenariat comme catalyseur de la responsabilité ». *Lien social et Politiques-RIAC* (46), 126-139.

Roulleau-Berger, L. (2001). « Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord : entre affiliations, désaffiliations et résistances ». Dans *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, sous la direction de L. Roulleau-Berger et M. Gauthier, Paris, Éditions de l'Aube, 4-23.

Roy, S. (1998). *Jeunes en difficulté et contexte pluriethnique : L'intervention en maisons d'hébergement communautaires.* En collaboration avec J. Rhéaume, et P. Hétu, Montréal, CRI Département de sociologie UQAM.

Soulet, M.-H. (2004). « Penser l'action en contexte d'incertitude : une alternative à la théorisation des pratiques professionnelles ? », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 2, 125-141.

Verhoeven, M. (1997). *Les mutations de l'ordre scolaire : régulation et socialisation dans quatre établissements contrastés*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 465 p.

Vultur, M. (2005a). « Aux marges de l'insertion sociale et professionnelle : Étude sur les jeunes « désengagés » », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17. No 2. 95-108.

Vultur, M. (2005b). « Les jeunes défavorisés et le système institutionnel étatique. Entre confiance et autorité institutionnelle », dans *Confiance et lien social*, sous la direction de C. Balsa, Fribourg, Academic Press Fribourg, 289-300.

ANNEXE I

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Nom	Organisme
Lucie Bilodeau	Organisatrice communautaire, CLSC des Maskoutains, ex-intervenante au Baluchon
Brigitte Campeau	Directrice de la Cordée – Transit de jour, Sherbrooke, ex-directrice de la Source-Soleil
Geneviève Cloutier	Agente de recherche-UQAM
Audrey Champagne	Intervenante et ex-résidante – Accueil jeunesse Lanaudière
Michelle Duval	Chercheure, École de travail social- UQAM
François Labbé	Regroupement des Auberges du cœur
Bernard Marier	Chercheur au Conseil permanent de la jeunesse, Québec, directeur de l'étude sur les jeunes en centres jeunesse de juin 2004
Annie Pontbriand	Agente de recherche-UQAM
Jean-François René	Chercheur, École de travail social- UQAM
Jeannine Rouja	Comité Évaluation et Statistiques – Directrice Foyer des Jeunes travailleurs
Élise Roy	Médecin et chercheure de la Santé publique de Montréal, recherche sur la santé des jeunes de la rue de Montréal
Cindy Tremblay	Ex-résidante, Habitations L'Escalier

ANNEXE II ·

TABLEAU DESCRIPTIF DES AUBERGES

Le Tournant

Personnes rejointes (lieu) Date de fondation	Mission	Particularités
• Auberge pour hommes de 18-29 ans • Située à Montréal • Fondée en 1974 sous le nom de SOSFA (Société d'Orientation Saint-François d'Assise) mais dans les faits, c'est Quo Vadis (où vas-tu?). Prend officiellement le nom Auberge Le Tournant en 1999 • 10 places • Séjour maximum de 6 mois	« Fondamentalement, les efforts de l'organisme visent à améliorer les conditions de vie immédiates des jeunes sans-abri et à prévenir une aggravation de leur situation. Plus encore, il s'agit de faire la promotion d'un espace social où les jeunes auraient véritablement le sentiment d'avoir une place. Essentiellement, Hébergement jeunesse le Tournant tente depuis 30 ans de favoriser l'évolution de chaque jeune hébergé vers un réel mieux être » (Le Tournant, 2005)	• Les appartements supervisés Les Appartenances (12 logements de longue durée à prix abordable avec support communautaire (ouverts en 2003) • Coopération internationale au Pérou • Utilisation du théâtre (les intervenants sont les acteurs) pour discuter de politique

Le Baluchon

Personnes rejointes Date de fondation	Mission	Particularités
• Auberge mixte pour les 12-17 ans • Située à St-Hyacinthe • Fondée en 1989, début du projet Le Passage (ancien nom du Baluchon) par la Table de Concertation jeunesse Maskoutaine • Durée maximum du séjour : 30 jours	Hébergement pour une courte durée et suivi posthébergement par une approche de responsabilisation	• Appartements de transition volet 16-23 ans) implantés en 2002 avec 15 places dans 3 immeubles distincts • Journal Le Globule • Chroniques écrites par les intervenantes dans les journaux locaux

Habit-Action

Personnes rejointes (lieu) Date de fondation	Mission	Particularités
• Les jeunes adultes en difficulté, en rupture sociale et sans-abris, âgés entre 17 et 30 ans, hommes et femmes • Située à Drummondville • Fondée en 1985 • 10 places • Séjour maximum de 6 mois	« Sa mission, communautaire, est de favoriser l'insertion sociale et économique des jeunes de son milieu dans la société. Par l'hébergement communautaire, le soutien dans le milieu de vie de ces jeunes et le plateau d'insertion, un support privilégié leur est offert afin de maximiser leurs chances d'insertion dans la communauté locale ». (Habit-Action, 2005)	• 1992 : ouverture de l'appartement supervisé • 1992 : début des premiers plateaux d'insertion et d'expérimentation (plateau de la cantine d'été, plateau d'engagement bénévole au Mondial des Cultures, plateau de la cabane à sucre) • 2004 : plateau du Gîte l'Auberge Citoyenne • 2002 : élaboration du projet Filon • La cuisinière accompagnatrice

Héberge-Ados

Personnes rejointes Date de fondation	Mission	Particularités
• Jeunes (13-17 ans) vivant des difficultés personnelles/familiales provoquant ou pouvant provoquer une crise d'itinérance temporaire • Située à Gatineau • 1996 : ouverture de l'Auberge chapeautée par L'Avenue des jeunes, qui regroupe 4 volets : maison de jeunes, centre communautaire Tétreau, club de devoirs et auberge du coeur • 8 lits • Durée maximum d'un séjour : 30 jours	Gîte temporaire et accompagnement pour les jeunes en difficulté personnelle ou familiale à risque de se retrouver dans une situation d'itinérance Philosophie basée sur les besoins spécifiques des jeunes et l'amélioration de leur situation problématique, tout en s'assurant de toujours les respecter dans leur globalité	• 2003 : Début de 3 nouveaux services : suivis en posthébergement, ateliers d'habiletés parentales et ateliers de développement de l'autonomie • Ateliers d'habiletés parentales (pour les parents du quartier) : ont pour principal objectif de mettre à la disposition des parents, des outils permettant de mieux cerner les besoins, les limites et les forces des familles.

L'Escalier

Personnes rejointes Date de fondation	Mission	Particularités
• Filles et garçons entre 18 et 29 ans qui vivent ou ont vécu isolement, troubles reliés à la santé mentale, délinquance, toxico, violence… • Située à Montréal • Fondée il y a presque 20 ans par le directeur actuel, monsieur Jacques Baillargeon • Durée maximum du séjour : un an • 20 résidants (8 filles et 12 gars).	L'Escalier s'est donné comme mandat d'offrir aux jeunes un lieu de vie accueillant, chaleureux et calme où ils pourront travailler le respect, le contrôle de leur destin et améliorer leurs conditions de vie.	• Les intervenants ne sont pas présents le soir et les fins de semaine • La durée du séjour est plus longue (un an) • Fonctionnement : 4 appartements avec chacun leur cuisine... (pour 4 co-locataires) • Les Distributions l'Escalier : Une entreprise d'insertion qui fait la commercialisation de produits « du terroir ». • La ferme : Un endroit où est fait de la culture maraîchère et de la transformation de produits de la ferme

ANNEXE III

GRILLE DE DÉPOUILLEMENT DES DOCUMENTS PAPIER

Historique :

Date Par qui ? Quoi ?
Cycle

Portrait :

Mission/ Philosophie/
Principales activités et objectifs
Équipe
Pour qui? (Âge, sexe)
Durée de séjour
Portrait stat. des séjours
Portrait stat. des jeunes
Finance
Acceptation/refus d'hébergement
Réadmissibilité
Pension

Éléments descriptifs/milieu de vie :

Discours
Tâches
Accueil
Règles

Éléments descriptifs/activités formelles :

C. A.
Réunions des résidants
Comités
Réunions du personnel

Éléments descriptifs/activités de groupes :

Sorties et activités socioculturelles
Ateliers
Projets spéciaux

Éléments descriptifs/Interventions individuelles

Discours
Plan d'intervention
Suivi des anciens
Information et référence
Médication
Finance

Éléments descriptifs/Services ou Programmes et volets spéciaux

Vestiaire
Plateaux de travail
Aide alimentaire

Éléments descriptifs/Liens avec le milieu

Discours
Partenariat
Concertation
Formations

ANNEXE IV

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DES JEUNES POUR LA CONSULTATION DES DOSSIERS

Notre recherche a pour but de mieux connaître les Auberges du cœur. Nous voulons découvrir ce que font les Auberges pour répondre aux besoins des jeunes, pour les aider à développer des liens dans la communauté dans le but de faciliter leur vie en société. Pour ce faire nous rencontrerons des personnes impliquées dans les auberges du cœur (résidants ou ex-résidants, intervenants, membres des C. A., etc.). Nous aimerions aussi consulter certains documents écrits liés à la vie des jeunes dans l'auberge (cahier des résidents, cahier d'équipe, objectifs de séjour et bilan de mi-séjour, etc.). Nous avons donc besoin de votre collaboration car il s'agit d'informations qui vous concernent.

Cette recherche est menée par l'Université du Québec à Montréal (UQAM), en collaboration avec le Regroupement des Auberges du cœur du Québec. Si vous avez des questions au sujet de cette étude, vous pouvez communiquer avec Annie Pontbriand, coordonnatrice de la recherche au 987-3000, poste 0876.

FORMULE DE CONSENTEMENT

J'autorise l'intervenant-e de l'Auberge du cœur à transmettre aux membres de l'équipe de recherche différents outils qui peuvent contenir de l'information qui me concerne.

Je comprends qu'il ne s'agit pas d'une recherche sur mon parcours personnel de vie. Les données recueillies serviront à mieux comprendre ce qui se fait dans les Auberges du cœur, tout comme les autres sources d'information qui seront utilisées au cours de la recherche. Je comprends également que je peux mettre fin en tout temps à ce consentement après en avoir avisé la coordonnatrice de la recherche.

_____

Nom du jeune — Nom de l'intervenant-e

_____

Signature

_____

Date

Formulaire consentement-Jeunes (transmission d'informations) 29 novembre 2005

ANNEXE V

GRILLE D'OBSERVATION

CONSOLIDATION DES PRATIQUES COMMUNAUTAIRE D'AFFILIATION SOCIALE
AUPRÈS DES JEUNES SANS-ABRI DU QUÉBEC

Éléments de contexte

1. Description de l'activité : _____

_____

_____

_____

_____

2.Type d'activité : Milieu de vie ❒ Activité formelle ❒

Activité de groupe ❒ Intervention individuelle ❒

3. Personnes présentes (qui) : _____

_____

4. Ratio jeunes/membres et ou intervenants : _____

5. Lieu : _____

6. Date et heure : _____

7. Durée : _____

8. Déroulement

- Structure : _____
- Animation (qui, techniques particulières) : _____
- Disposition des lieux : _____
- Contenu/de quoi parle-t-on (thèmes abordés) : _____

9. Observateurs : _____

GRILLE D'OBSERVATION (SUITE)

	Descriptions	Réflexions théoriques
Ambiance générale		
Relations entre les personnes : Dynamique générale		
Jeunes-jeunes		
Jeunes-intervenants		
Directrice-jeunes		
Directrice-intervenants		
Intervenants-intervenants		
Discussions : dynamique générale (toujours les mêmes, leaders, retraits)		
Droit de parole (respects, intégration des jeunes)		
Circulation de l'information (souci que tous suivent)		
Participation (qui la sollicite, comment elle s'exprime)		
Décisions : Dynamique générale (choix, responsabilités, place des jeunes)		
Médiation (qui, comment, quand)		
Éléments favorisant **la reconnaissance, l'appréciation, la valorisation**		
Comment parle-t-on des jeunes : langage et attitude		
Étiquette (anonymat, etc.)		
Contenu (ce qu'on en dit)		
Points à creuser en entrevues ou à vérifier		

ANNEXE VI

Formulaire de consentement des jeunes

Notre recherche a pour but de mieux connaître les Auberges du cœur. Nous voulons découvrir ce que font les auberges pour répondre aux besoins des jeunes, pour les aider à développer des liens dans la communauté dans le but de faciliter leur vie en société. Pour ce faire nous rencontrerons des personnes impliquées dans les auberges du cœur (résidants ou ex-résidants, intervenants, membres des C. A., etc.).

Cette recherche est menée par l'Université du Québec à Montréal (UQAM), en collaboration avec le Regroupement des auberges du cœur du Québec. Si vous avez des questions au sujet de cette étude, vous pouvez communiquer avec Annie Pontbriand, coordonnatrice de la recherche au 987-3000, poste 0876.

Formulaire de consentement

Consentement

J'accepte de participer à cette rencontre qui sera enregistrée à l'aide d'un magnétophone. L'information reçue des participants restera confidentielle et ne sera utilisée qu'à des fins de recherche. Seuls les membres de l'équipe auront accès à la retranscription de l'entretien. Les résultats de la recherche seront présentés de façon anonyme afin de protéger l'identité des personnes interviewées. Je peux me retirer de cette activité en tout temps sans aucun préjudice et sans devoir justifier ma décision.

_____

Nom de l'interviewé (lettres moulées)

_____

Signature de l'interviewé

_____ _____

Signature de l'intervieweur Date

ANNEXE VII

SCHÉMA D'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE AUPRÈS DES JEUNES

Séquence de l'entretien	Expérience personnelle	Liens avec l'auberge
1. Journée type à l'auberge (le quotidien) Comment ça se passe pour toi une journée à l'Auberge ? (Ex. journée d'hier)	***Milieu de vie*** • Les tâches *Comment ça se passe pour toi ?* • Les temps libres *Comment occupes-tu tes temps libres ? (à l'Auberge ou à l'extérieur)?* **Démarches** • Quelles démarches ? *As-tu entrepris des démarches importantes depuis que tu es ici ?* • Temps consacré aux démarches *Quelle proportion de ton temps est consacrée à faire des démarches ?* • Qu'est-ce que ça t'apporte ? • Décisions aux démarches *Comment s'est prise la décision d'entreprendre ce type de démarches ?*	**Vie à l'auberge vs vie antérieure** *Est-ce que tes journées ressemblent aux journées que tu passais avant d'être ici ? (différences)* **Sentiment par rapport aux exigences (cadre de vie, etc.)** *Est-ce que le fait de vivre à l'Auberge t'aide dans tes démarches ?* **Soutien apporté** *Est-ce que tu reçois du soutien pour accomplir tes démarches ? Quel genre de soutien ?*
2. Les liens	**Autres jeunes** *Parle-moi un peu de comment cela se passe avec les autres jeunes ?* **Intervenants** *Parle-moi un peu de comment cela se passe avec les intervenants ?* **Extérieur de l'Auberge** *Est-ce que l'Auberge t'encourage à aller vers d'autres ressources pour répondre à tes besoins?*	*As-tu l'occasion de travailler sur les aspects plus difficiles dans tes relations ?* *Est-ce qu'elle t'accompagne, te soutient dans ta recherche d'aide à l'extérieur ?*

SCHÉMA D'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE AUPRÈS DES JEUNES (SUITE)

Séquence de l'entretien	Expérience personnelle	Liens avec l'auberge
3. Les activités	**Participation** *Participes-tu à des activités organisées par l'Auberge ?* **Appréciation** *Par rapport à l'ensemble des activités proposées par l'Auberge, quelles sont celles que tu apprécies le plus ? Le moins ?* **Vie démocratique dans l'Auberge- place des jeunes dans les décisions**	**Ce que ça apporte** *Qu'est-ce que la participation à ces activités t'apporte ?* **Lien avec la vie après l'Auberge** *Est-ce qu'il y a des activités auxquelles tu participes à l'Auberge qui vont t'aider dans ta vie après l'Auberge ?*
4. Le bilan	**Objectifs de départ** *Tu en es où par rapport à tes objectifs de départ ?* **Accomplissements** *Dans tout ce que tu as réalisé depuis que tu es ici, de quoi es-tu le plus fier ? De quoi es-tu le moins fier ?*	**Soutien** *Est-ce qu'il y a des personnes qui t'ont particulièrement aidé ici ? Comment ?* **Apport du passage à l'Auberge** *Qu'est-ce que tu penses que t'a apporté ou va t'apporter ton séjour à l'Auberge ?* **Reconnaissance** *As-tu l'impression qu'on reconnaît tes forces, tes compétences ici à l'Auberge ?* **Appréciation générale** *Si tu avais à parler à quelqu'un de ton expérience à l'Auberge, qu'est-ce que tu en dirais ? Qu'est-ce que tu as le plus apprécié et le moins apprécié ?*
En conclusion *À quoi ça sert une Auberge comme... ?*		

ANNEXE VIII

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT - INTERVENANTS

Consolidation des pratiques communautaires d'affiliation sociale auprès des jeunes sans-abri du Québec

Cette recherche, subventionnée par le SACA (soutien aux organismes communautaires autonomes) et par le programme de mobilisation des collectivités – prévention de la criminalité, est le fruit d'une collaboration entre l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et le Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

L'objectif de la recherche est de mieux connaître les pratiques d'affiliation sociale développées par les Auberges du cœur pour répondre aux besoins des jeunes qui les fréquentent. Pour ce faire nous rencontrerons différents acteurs impliqués dans les Auberges du cœur (résidants ou ex-résidants, intervenants, membres des CA, etc.).

Cette recherche représente pour les Auberges une occasion de réfléchir sur leurs pratiques en regard de l'affiliation sociale. Vous êtes donc invités à partager vos connaissances et votre expérience de travail auprès des jeunes. Lors de la rencontre, différents thèmes seront abordés tels vos pratiques d'intervention au quotidien (incluant les préoccupations, les difficultés, les forces), votre définition de la notion d'affiliation, etc.

Si vous avez des questions au sujet de cette étude ou encore pour un désistement, vous pouvez communiquer avec un des membres de l'équipe de recherche à l'UQAM :

Geneviève Cloutier, agente de recherche	(514) 987-3000, poste 0876
Michelle Duval, chercheure, UQAM	(514) 987-3000, poste 6867
Annie Pontbriand, coordonnatrice de la recherche	(514) 987-3000, poste 0876
Jean-François René, chercheur principal, UQAM	(514) 987-3000, poste 0289

Consentement

Nous acceptons de participer à cette rencontre qui sera enregistrée à l'aide d'un magnétophone. L'information reçue des participants restera confidentielle et ne sera utilisée qu'à des fins de recherche. Seuls les membres de l'équipe auront accès à la retranscription de l'entretien. Les résultats de la recherche seront présentés de façon anonyme afin de protéger l'identité des personnes interviewées. Nous sommes assurés que nous pourrons nous retirer de cette activité en tout temps sans aucun préjudice et sans devoir justifier notre décision.

_____	_____
Signature de l'interviewé 1	Signature de l'intervieweur
_____	_____
Signature de l'interviewé 2	Date
_____	
Signature de l'interviewé 3	

ANNEXE IX

Schéma d'entrevue semi-dirigée avec la coordination

Séquence de l'entretien	Liens avec les autres pratiques Interactions entre ces pratiques et le travail avec les jeunes (intervention) *n.b. : Il s'agit d'être attentif aux différents liens possibles avec les autres pratiques qui émergent des réponses sur la pratique directe avec les jeunes. On questionne toujours en regard de ce qui pourrait ou non faciliter l'affiliation.* ***Si ces dimensions ne sont pas abordées, il faut ouvrir là-dessus et questionner...***	Questionnements comparatifs
1. De manière générale, qu'est-ce qui caractérise la pratique actuelle de votre Auberge du cœur ?	Faire ressortir les premières explications qui justifient la pratique générale de l'Auberge : philosophie, modes d'intervention, types de jeunes, etc. *n.b. : Ici, ce que nous voulons c'est un premier survol du comment l'on travaille avec les jeunes* *ILLUSTRATIONS* *EXEMPLES*	Par rapport à d'autres périodes de son existence • Continuité par rapport au projet initial • Changements dans le temps : explications Par rapport à d'autres ressources : distinctions • Autres Auberges • Autres types de ressources communautaires ou non

2. Parlez-nous de votre travail auprès des jeunes?

• Lorsqu'un jeune arrive à l'Auberge, qu'est-ce que vous espérez réaliser avec lui durant son séjour ?

Concrètement, que lui proposez-vous de faire durant son séjour ?

- · Objectifs personnels
- · Moyens : démarche d'insertion, activités, routine, comités, etc.
- · Outils d'intervention : cahier de bord, consignes, règles de vie, conséquences, etc.
- · Rôle des intervenants : accompagnement, soutien...
- · Etc.

• Qu'est-ce qui est différent dans le travail réalisé auprès des jeunes des appartements (ex. : plan de vie) ?

• Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans vos interventions auprès des jeunes ?

Identifiez les facteurs de frustration dans votre travail ?

Fondements de la pratique

- · Mission et mandat
- · philosophie et approches privilégiées
- · Analyse et évaluation de la réalité des jeunes et de la conjoncture

Organisation du travail

- · Composition de l'équipe de travail : profil des intervenants (formation, expériences); stabilité vs roulement du personnel
- · Types de prises de décisions d'équipes
- · Répartition des tâches : comment et pourquoi ?

Vie associative

- · Instance décisionnelle (C. A.) : profil des membres, leur contribution
- · Place et rôle des bénévoles dans l'Auberge
- · Mécanismes de participation des jeunes aux décisions de l'Auberge

Liens formels ou informels avec les organismes extérieurs :
Avec qui, depuis quand....

- · Apports et utilités de ces expériences de liens en regard de l'intervention, du travail avec les jeunes : utilisation concrète, niveau d'ouverture vers la communauté, etc.
- • Contraintes et limites de ces expériences

Financement

- · Sources de financement
- · Exigences particulières et contraintes de certaines sources

Évaluation

- · Exigences particulières et contraintes de certaines demandes d'évaluation

Questionnements comparatifs

Par rapport à d'autres périodes de son existence

- · Continuité par rapport au projet initial
- · Changements dans le temps : explications

Par rapport à d'autres ressources : distinctions

- · Autres Auberges
- · Autres types de ressources communautaires ou non

3. Les pratiques d'affiliation sociale

Le regroupement parle de pratiques d'affiliation sociale comme étant spécifique aux Auberges du Cœur : quelle définition donnez-vous à l'affiliation sociale ?

Est-ce que l'affiliation sociale des jeunes est un des objectifs que vous visez dans vos pratiques ? Est-ce qu'il s'agit d'une préoccupation pour vous ?

Qu'est-ce que serait pour vous une pratique qui favorise l'affiliation sociale des jeunes ?

Comment jugez-vous qu'un jeune est « affilié » ?

REPRENDRE :

- Fondements
- Vie associative
- Organisation du travail
- Liens extérieurs
- Financement
- Évaluation

Par rapport à d'autres périodes de son existence

- Continuité par rapport au projet initial
- Changements dans le temps : explications

Par rapport à d'autres ressources : distinctions

- Autres Auberges
- Autres types de ressources communautaires ou non

En conclusion

Selon vous, quelle est la contribution des Auberges du cœur dans l'intervention auprès des jeunes ? (En d'autres mots, si demain matin, les Auberges du cœur disparaissaient, quel serait l'impact sur les jeunes qui fréquentent l'Auberge, qu'est-ce que les jeunes perdraient ?

Et votre Auberge en particulier, a-t-elle un apport similaire ? Se distingue-t-elle d'une quelconque manière ?

ANNEXE X

GRILLE D'ENTREVUE AVEC LES PARTENAIRES

1. La collaboration avec l'Auberge et les actions conjointes :

    1.1 les décrire

    1.2 les commenter

2. Le profil des jeunes qui fréquentent les deux ressources :

    - ressemblances et différences

3. Les pratiques d'affiliation de l'Auberge :

    3.1 les décrire

    3.2 les commenter

4. Le rôle d'une Auberge dans votre communauté :

    · la place occupée par l'Auberge

5. Informations particulières :

    5.1 confidentialité par rapport aux jeunes dans les références, les discussions, etc.

    5.2 roulement du personnel : partout dans le milieu communautaire de l'endroit ?

ANNEXE XI

Grille synthèse de la démarche

Volet descriptif Fonctionnement de déroulement (Rôle et place des jeunes et des intervenants)	**Rapport à soi** (Dimension identitaire)	**Rapport aux autres** (Dimension sociale) · liens significatifs ou intime	**Rapport au monde** (Dimension sociétale)	**Rapport au politique** (Dimension citoyenne)
Milieu de vie (Organisation interne, quotidien) • Tâches • Accueil • Règles de vie • Moments de vie (repas, TV, etc.)	Confiance en soi (en ses forces et ses moyens) · Responsabilité · Travail sur ses difficultés Appartenance/ lieu où se sentir : · Apprécié, reconnu · En sécurité · Écouté, entendu · Utile · Pouvoir décider · Pouvoir agir	Confiance aux autres · Mise en lien · Famille · Résidants · Intervenants · Amis · Savoir être avec les autres · Communication · Écoute · Respect	Représentation de soi comme faisant partie du monde (symbolique) · Acquisition de compétences/mise en lien (rôles sociaux) · Logement · Travail/école · Infos ressources · Participation (application des rôles)	Représentation de soi comme faisant partie du monde (symbolique) Acquisition de compétences/mise en lien · Participation citoyenne (application des rôles) *Solidarité *Défense des droits
Activités formelles (Lieux de planifications et de décisions) • C. A. • Réunions des résidants • Comités • Réunions du personnel • Activités de concertation/ revendications	· Confiance en soi (en ses forces et ses moyens) · Responsabilité · Travail sur ses difficultés · Appartenance/ lieu où se sentir : · Apprécié,reconnu · En sécurité · Écouté, entendu · Utile · Pouvoir décider · Pouvoir agir	· Confiance aux autres · Mise en lien · Famille · Résidants · Intervenants · Amis · Savoir être avec les autres · Communication · Écoute · Respect	· Représentation de soi comme faisant partie du monde (symbolique) · Acquisition de compétences/mise en lien (rôles sociaux) · Logement · Travail/école · Infos ressources · Participation (application des rôles)	· Représentation de soi comme faisant partie du monde (symbolique) Acquisition de compétences/mise en lien · Participation citoyenne (application des rôles) · Solidarité · Défense des droits

Activités de groupe (Participation, vie de groupe) • Sorties • Ateliers	· Confiance en soi (en ses forces et ses moyens) · Responsabilité · Travail sur ses difficultés · Appartenance/ lieu ou se sentir : · Apprécié,reconnu · En sécurité · Écouté,entendu · Utile · Pouvoir décider · Pouvoir agir	· Confiance aux autres · Mise en lien · Famille · Résidants · Intervenants · Amis · Savoir être avec les autres · Communication · Écoute · Respect	· Représentation de soi comme faisant partie du monde (symbolique) · Acquisition de compétences/mise en lien (rôles sociaux) · Logement · Travail/école · Infos ressources · Participation (application des rôles)	· Représentation de soi comme faisant partie du monde (symbolique) Acquisition de compétences/mise en lien · Participation citoyenne (application des rôles) · Solidarité · Défense des droits
Intervention individuelles (Suivis) • Plans d'intervention et suivis • Outils d'information et de référence • Programmes particulier	· Confiance en soi (en ses forces et ses moyens) · Responsabilité · Travail sur ses difficultés · Appartenance/ lieu où se sentir : · Apprécié, reconnu · En sécurité · Écouté, entendu · Utile · Pouvoir décider · Pouvoir agir	· Confiance aux autres · Mise en lien · Famille · Résidants · intervenants · Amis · Savoir être avec les autres · communication · Écoute · Respect	· Représentation de soi comme faisant partie du monde (symbolique) · Acquisition de compétences/mise en lien (rôles sociaux) · Logement · Travail/école · Infos ressources · Participation (application des rôles)	· Représentation de soi comme faisant partie du monde (symbolique) Acquisition de compétences/mise en lien · Participation citoyenne (application des rôles) · Solidarité · Défense des droits
Services • Vestiaire • Information • Aide alimentaire	· Confiance en soi (en ses forces et ses moyens) · Responsabilité · Travail sur ses difficultés · Appartenance/ lieu où se sentir : · Apprécié, reconnu · En sécurité · Écouté, entendu · Utile · Pouvoir décider · Pouvoir agir	· Confiance aux autres · Mise en lien · Famille · Résidants · Intervenants · Amis · Savoir être avec les autres · Communication · Écoute · Respect	· Représentation de soi comme faisant partie du monde (symbolique) · Acquisition de compétences/mise en lien (rôles sociaux) · Logement · Travail/école · Infos ressources · Participation (application des rôles)	· Représentation de soi comme faisant partie du monde (symbolique) Acquisition de compétences/mise en lien · Participation citoyenne (application des rôles) · Solidarité · Défense des droits